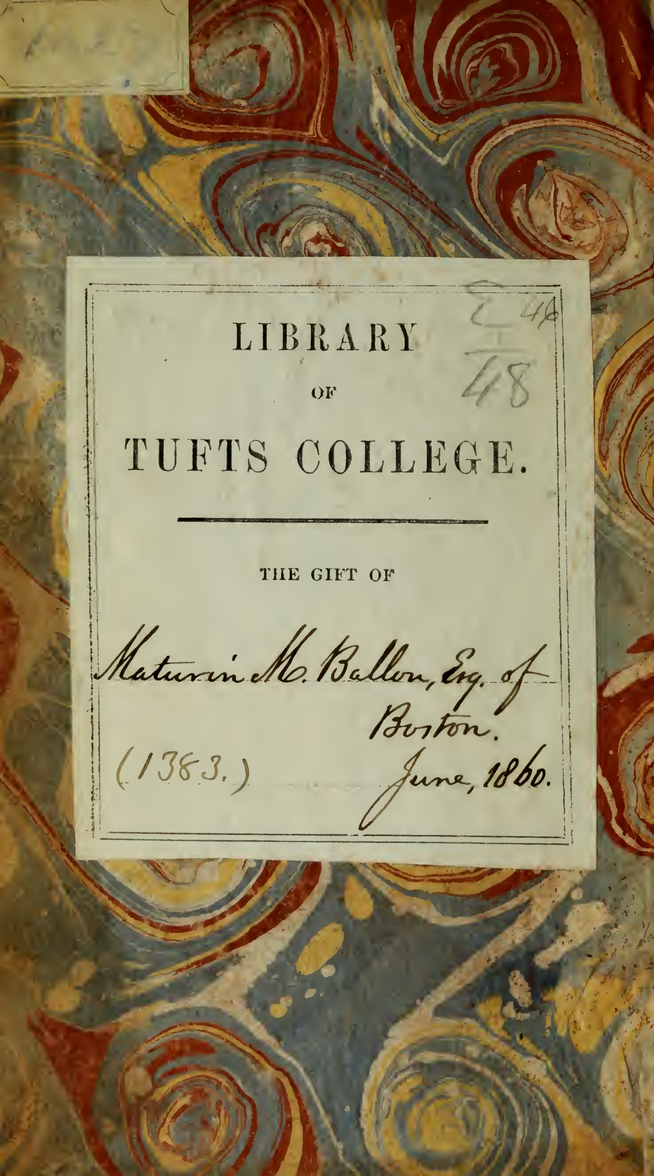







26



MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME PREMIER.


Boizot del.
Et. Fessard Sc.
HENRI IV. dit le GRAND
LXII.e Roy de France,
Mort à Paris le 14. May 1610.
Après 21. ans de regne.



MAXIMILIEN DE BETHUNE
Duc de Sulli, *Grand Maitre de l'Artillerie Marechal de France &c.*
Né à Rosni en 1559. Mort en son Ch.^au de Villebon au pais Chartrain le 21 Dec.^bre 1641.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.



AVERTISSEMENT

DES LIBRAIRES.

Les Mémoires de M. de Sully ont toujours été estimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions *in*-4° & *in*-12 que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons sans y faire aucun changement. Il nous est cependant revenu que plusieurs personnes prétendoient que nos éditions n'étoient ni si exactes, ni si complettes que les anciennes, &

nous n'avons pas négligé cette accusation. Pour sçavoir si elle étoit fondée, nous nous sommes empressés de consulter un Ecrivain connu & estimé dans la république des Lettres. Il a bien voulu, à notre priere, prendre quelques momens sur ses importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'est-il résulté de son examen? Que la différence la plus essentielle qui se trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru *in-folio*, & les mêmes Mémoires, tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, consiste en ce que les premiers sont écrits en forme de

Mémoires, consistant en Lettres, Actes, Manifestes & autres Piéces, & que dans nos éditions tout est en récit ; forme beaucoup plus convenable pour une Histoire. Du reste, celui que nous avons consulté, ne s'est point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs sensés & instruits en ont pensé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux *Observa-*

tions qu'un Anonyme a données ſur ce ſujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis peu, augmentées de plus de moitié. Nous eſpérons qu'après les avoir lues, on n'achetera pas moins notre nouvelle édition, que nous pouvons aſſurer être plus correcte que les précédentes.





PRÉFACE.

Les *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570, jusqu'aux premieres années de Louis XIII, c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux historiens de notre monarchie, & qu'ils traitent du regne, ou pour mieux dire, de la vie presqu'entiere de Henri-le-Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque connoissance des

troubles précédens, qui n'y ſont touchés que par occaſion; mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les événemens y ſont auſſi variés qu'ils ſont nombreux: guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations, tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers qui ne ſont pas du reſſort d'une hiſtoire; c'eſt l'avantage propre aux mémoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer: & d'ailleurs ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop générales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un Prince dont on va parler? Il faut que le tableau de ſa vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de

ſa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ſes courtiſans, avec ſes domeſtiques, dans les momens où il s'obſerve le moins : établir ſon caractere, par ſes lettres & ſes diſcours. Les paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'hiſtorien. Or les mémoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous repréſentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, enviſagé comme particulier ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique ; enfin comme époux, pere, ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéreſſer aux particularités de ſa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique

d'ailleurs ces détails y ſoient toujours liés avec les affaires publiques, & diverſifiés comme tout le reſte, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en eſt, pour ainſi dire, le ſecond auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion, parce que ce miniſtre n'y dit preſque rien ſur lui-même, qui ne ſe rapporte ou à l'état, ou à la perſonne de ſon maître. On verra, ſans doute avec plaiſir, le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour. L'auteur d'un ancien diſcours qui ſe trouve dans les manuſcrits de la bibliothéque du roi, va nous en inſtruire (*a*). « Voici certainement, » dit-il, l'une des plus belles images » de la prudence & fidélité humaines, » que cette reddition de comptes, » laiſſée au public par M. le duc de » Sully, dans ces deux volumes, tou» chant la qualité des conſeils, & le » nombre des grands ſervices qu'il a » rendus à ſon roi & à ſon bienfai-

(a) *Vol.* 9590.

» teur, ſoit pour la gloire particuliere » de ſa perſonne, ſoit pour la proſ- » périté de ſon état. Et de vrai, ce » ſont deux choſes qui ſe ſuivent, » voire qui ſe côtoyent & s'entre- » regardent ici perpétuellement, que » la fortune de Henri-le-Grand, la » vertu de ſon grand miniſtre. Celui- » ci ſert & oblige envers l'autre dans » cet ouvrage, de toutes les façons » dont un grand prince peut être » ſervi & obligé par un ſien ſujet, de » ſa main, de ſon courage, de ſon » épée, voire de ſon ſang & de ſes » plaies, aux occaſions de valeur & » diſcrétion, mais en celles particu- » liérement de conſeil & de cabinet; » du plus grand ſens & de la clair- » voyance la plus pénétrante, du » deſintéreſſement le plus rare & de » la ſincérité la plus exquiſe, que les » hiſtoires, nôtres & étrangeres, » aient jamais connues ».

Il eſt aſſez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles miniſtres, ſous le regne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit ſurprendre, eſt de trouver dans une même perſonne ce guerrier, ce politique,

ce ſage adminiſtrateur, cet ami ſûr & ſévere, autant qu'intime confident & favori de ſon maître; mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un ouvrage où les actions de deux hommes ſi rares ſont raſſemblés après leur mort, un grand roi réduit à conquérir ſon propre royaume, s'occuper avec un miniſtre non moins grand dans ſon ordre, des moyens de faire réuſſir une pareille entrepriſe ; travailler enſuite de concert, à rendre ce même royaume non-ſeulement paiſible, mais floriſſant; régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embraſſe donc deux vies illuſtres, qui s'accompagnent, s'éclairciſſent & s'embelliſſent mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un miniſtre ſon confident, à-peu-près de même âge; conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, juſqu'à la mort du premier, & au temps où le ſecond ſe vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de

Sully ſont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques, puiſées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets & de réglemens, preſque en tout genre, dont ils ſont remplis. « Lui ſeul, dit » le même auteur contemporain, » parlant du duc de Sully, certaine- » ment juſqu'aujourd'hui a décou- » vert la jonction de deux choſes au » gouvernement des états, que nos » peres n'avoient pu non-ſeulement » accorder, mais s'imaginer compa- » tibles enſemble ; l'accroiſſement » des deniers aux coffres du roi, » avec la décharge & le ſoulagement » de ſon peuple. Qui veut voir l'idée » du ſujet utile & de l'incorruptible » miniſtre d'état, il faut qu'il la » vienne voir dedans ce tableau. » L'économique s'y trouve en ſon » jour, la politique en tous les uſa- » ges, c'eſt-à-dire, l'art de régner » & faire régner; la ſcience de ré- » gner comme homme, & celle de » régner comme roi. La morale y a » puiſé ſes plus belles inſtructions » & plus riches exemples, & tout » cela, ſoutenu & paré de la con-

» noiſſance de toutes les choſes ; » depuis les plus élevées juſqu'aux » méchaniques ».

Encore une fois, je ne vois pas que la plus ſévere critique ſe ſoit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce ſentiment. On n'a qu'à conſulter M. l'abbé le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, *tom.* 2, *liv.* 2, *pag.* 687, le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui eſt-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux ſur le véritable degré de la puiſſance de ce royaume? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, pour paſſer à une ſeconde conſidération, que je ne puis ni ne dois diſſimuler. C'eſt que le plaiſir que fait un livre d'un auſſi grand prix, eſt accompagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothéques, inutile

pour la plupart de ceux qui aiment la lecture ; ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre & de style.

En effet, les matieres y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domestiques ; mais ils ne sçavent ni les séparer, ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit, se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henri IV, qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées & mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira

rien de trop en avançant que presque tous les défauts de ſtyle ſe trouvent réunis dans celui-ci. Il eſt toujours diffus, ſouvent obſcur, ſoit par la longueur énorme des phraſes, ſoit par le peu de juſteſſe de l'expreſſion; quelquefois bas & rampant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il ſemble que ces deux conſidérations générales ſur le caractere des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains la penſée de travailler à les rendre auſſi agréables qu'ils ſont utiles & intéreſſans; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choſes, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme ſous laquelle ces choſes y ſont préſentées. On convient, en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne ſçauroit toucher ſans les gâter. Mais ce qui aura ſans doute détourné de cette entrepriſe, ce ſont les riſques auxquels elle expoſoit de la part des critiques un peu trop difficiles; & j'avoue que pour oſer franchir ce pas, j'ai eu beſoin que mon original m'inſpirât cette complaiſance intérieure, qui prévient le

cœur auſſi bien que l'eſprit en faveur d'un ouvrage, & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci, il faut, ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur, puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui ſe ſeroit bornée à changer dans les mémoires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperflues, n'auroit point ſuffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le ſtyle. Il n'eût été guere plus poſſible, ſans détruire le texte, de ſauver l'autre inconvénient qui naît de la confuſion des matieres, ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer pour ainſi dire l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé

à la fin, que l'exécution de tout autre projet feroit impoffible. Je fuis demeuré convaincu qu'un ftyle auffi vicieux que l'eft celui de ces mémoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montaigne & Amyot; que les feuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut fe paffer, le rendroient déja fi différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouffer cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaifons & des tranfitions, qui ne peuvent fe faire fans des additions confidérables d'un autre ftyle, c'eût été s'expofer à laiffer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne fçais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contrafte défagréable; qu'il s'agiffoit de plus de purger l'original, je ne dis pas fimplement de quantité d'expreffions, mais d'idées très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement fingulier, *Œconomies Royales, & Servitudes Loyales :* qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prife, pour faire une plus jufte diftribution des matieres &

des temps. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des ſecrétaires qui ne ſçavent que louer & flatter. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux? Cette apoſtrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une eſpece de longue épître dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage?

J'ajouterai que la narration, qui, dans le ſtyle hiſtorique, admet uniquement la troiſieme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent

prefque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration fupplée fi commodément au nom propre, pouvant alors tomber fur l'un comme fur l'autre, il en réfulte une obfcurité, qu'on ne peut fauver que par l'inconvénient auffi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté que tout le monde fentira, ou eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire de Henri IV*, & qu'on fe fût retranché au perfonnage feul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, & une moitié qui n'eft peut-être pas la moins intéreffante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henri-le-Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne fe rencontre guere que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens, qui regardent particuliérement ce miniftre.

Il ne reftoit donc qu'un feul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé fans répugnance à une néceffité qui devoit être la fource d'un nouvel agrément. Rien

en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & pressant qui remue si bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue: Et quel acteur encore! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit aujourd'hui un tel ministre qui fût également chéri de son maître, & respecté de tous les ordres du royaume.

Ce motif seul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence que j'aie prise, s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flatter, je fonde ma justification sur une preuve de fait; c'est que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est lui-même l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les pieces originales qui les composent, sont de lui, & que ses secrétaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du ministre ayant été arrêtée, soit par le secret,

ſoit par quelqu'autre conſidération auſſi forte, on le voit fruſtrer l'attente du lecteur ſur des faits, dont il eſt clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoiſſance. C'eſt donc moins un vol que je leur fais, qu'une juſte reſtitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains qui montrent aſſez, lorſqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité ſeule de ce grand homme d'état. Le doute du ſeul Vittorio Siri, à cet égard, eſt bien foible contre tant d'autorités (*a*).

Je ne regarde point cette diſcuſſion critique comme aſſez importante, ou aſſez amuſante, pour tranſcrire des pages entieres de nos mémoires, qui établiroient cette vérité par les paroles de Henri IV, de M. de Sully & de ſes ſecrétaires eux-mêmes. On peut, ſi on le juge à propos, conſulter les endroits que j'indique (*b*). Je me contenterai d'ajouter une con-

(a) *Mémoir. Rec. Vol.* 1, *pag.* 29.

(b) *Epît. des* 1 & 3 *T.* -- 2 *Tom. p.* 407, 409, 410, 434, 435, 440, 448, -- 3. *I. p.* 82, 83 - 294, 385, &c.

jecture

jecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire sur les événemens de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même : ensuite, de ce qu'il y joignit (*a*) à la priere de ce même prince, qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire, mais seulement un recueil de pieces sur plusieurs des événemens de son temps, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement (*b*). Le mot de Journal, qui y est employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires par pieces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se préparer des

(a) *Tome 2, p.* 440.
(b) *Tome 2, p.* 448. *Tome 3, p.* 83, 385.

matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses secrétaires que sous le sien.

Ces registres si bien reliés (*a*), dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secrétaires, deux desquels composerent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secrétaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service au temps de sa retraite, travaillerent en même-temps au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605 jusqu'à la mort de Henri IV. Et croyant leur travail imparfait, s'il n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise (*b*). Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public,

(a) *Epit. Limin. du 3. T. T. 2, p. 410.*
(b). *Epit. Limin. Ibid.*

par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le royaume. Guy-Patin, le pere Le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres ſont perſuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, & pour les deux derniers, c'eſt auſſi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lorſqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les ſoins de M. l'abbé Le Laboureur.

Il eſt parlé dans les mémoires de Mademoiſelle, de certaines lettres & autres originaux en fort grand nombre que le comte de Béthune gardoit précieuſement, & qu'il montroit, comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit du moins en partie les minutes des écrits du duc de Sully; mais de ce qu'il ne s'eſt trouvé aucunes de ces pieces dans le recueil immenſe de manuſcrits, dont M. le comte de Béthune fit préſent au feu roi en 1664, il faut conclure que toutes ces minutes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la compoſition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs

ſi peu de compte de leur travail, que je ſouhaiterois de bon cœur n'avoir eu, comme eux, que ces ſeuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'eſſentiel, & ne ſert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne ſçauroit plus être diſtingué, ni ſéparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu ſe borner à ranger ces pieces originales ſuivant l'ordre des temps, qui eſt tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne ſçais même s'il n'y auroit pas lieu de les ſoupçonner d'avoir ſupprimé des morceaux aſſez importans. Du moins peut-on ſans témérité les accuſer de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *maréchal de Camp*, les *Inſtructions de milice & police*, & quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement exiſté. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui (*a*) malgré les ſoins que ce ſeigneur, connu par ſon goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les antiquités a pris d'y raſſem-

(*a*) *Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.*

bler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens ſi glorieux à ſon illuſtre maiſon. Ce ne ſont pour la plupart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la ſubſtance ſe retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les ſeules pieces manuſcrites de ce cabinet, qui pourroient intéreſſer la curioſité, ſont l'original du premier volume des mémoires de Sully, ſur lequel ſans doute a été fait l'imprimé; & la ſuite d'une eſpece de roman héroïque en quatre volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt hiſtoires allégoriques de ce temps-là, ſont intitulées, *Gelaſtide, ou les illuſtres Princeſſes & belliqueuſes pucelles du puiſſant empire de la grande Sclaramane de Doloſophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope :* titres auſſi ſinguliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent aſſez que ce ſont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être auſſi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puiſque ſes ſecrétaires non-ſeulement

agiſſoient par ſes ordres, mais encore travailloient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce miniſtre (*a*) a empêché que ces mémoires n'aient paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henri IV, & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'eſt la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec ſon ſouverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien diſſertateur. « Cette humeur, » dit-il, mêmement ſi ferme & hautaine, qui oblige ſouvent ſon prince » à le prévenir pour s'ouvrir à lui & » ſe déclarer : peut-être ſe fût-il rendu » plus recommandable, & d'autant

(a) *Tom.* 3, *pag.* 83 & 294.

» plus parfait que moins difficile. Mais » quoi! si l'original étoit de la sorte, » & le naturel le vouloit ainsi, le de- » voit-il flatter, le devoit-il déguiser » dans la peinture? Mais quoi! si ç'a » été cette même gravité ou circons- » pection universelle que ses ennemis » ont reproché à sa mémoire, qui a » donné tout ce grand prix à son mi- » nistere & autorité, la doit-on re- » gretter en lui comme une tache, » & la condamner en lui comme un » manque? » En effet, pourquoi un ministre, dont la droiture est connue, & qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilege de pouvoir suivre les impressions austeres de la vérité? La condition des particuliers seroit donc en ce point plus heureuse que celle des souverains? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce maître ne lui en fait point; qu'il le souffre, c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchi-

rée par le duc de Sully, entre les mains de Henri IV. Je ne vois dans ce trait rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La nécessité de prévenir le Lecteur pour moi-même, a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henri IV, & quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui de la bouche des secrétaires ne pouvoit passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise, d'avantageux pour lui & pour la maison de Béthune. J'y laisse de même ce qu'il avance par le même principe de vanité, joint à ses préjugés de religion, tantôt sur les maisons les plus célebres, telles entr'autres que la maison d'Autriche; tantôt sur des particuliers auxquels il n'a pas toujours rendu justice; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, messieurs de Villeroy, Jeannin, le cardinal d'Ossat & autres, parmi les Catholiques; & dans le parti Protestant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Plessis-Mor-

nai, &c. Enfin touchant une société, très-estimable par ses mœurs & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeunesse & aux belles-lettres.

Si je m'arrête sur cet article, c'est uniquement afin qu'on voie combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste, je sçais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, subsistera toujours dans son entier; on en tireroit, si j'avois osé l'altérer, de quoi m'accuser à la fois d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteste que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder, c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, sur lesquels seuls le public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au reste, il ne faut, ce me semble, qu'un seul mot pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jésuites & à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif & qu'ils le jugeoient par un autre. Ajoutons que dans les circonstances où

ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches de différens acteurs. Aujourd'hui que le temps a mis en lumiere les cauſes, les motifs & les moyens, nous, qui ne ſommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de deſirs, d'eſpérances, n'avons-nous pas ſur le ſujet dont il s'agit deux ſentimens preſque contradictoires ? L'un, de déteſter la ligue avec beaucoup de raiſon; l'autre, de juger avec quelque vraiſemblance que, ſans la ligue, ce royaume riſquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy, les d'Oſſat, &c. avoient beſoin de juſtification, voilà dans quelles ſources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle déſavantageuſement de quelques-uns des Peuples nos voiſins, entr'autres, des Eſpagnols & des Anglois : je ſuis auſſi éloigné d'applaudir à ſes préventions, que d'épouſer ſes querelles. Ne rien appercevoir de louable dans

les autres nations, c'eſt aveuglement; ne pouvoir en convenir, c'eſt foibleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec laquelle l'auteur expoſe quelquefois ſes propres principes ſur le fond même de la religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentimens, de connoiſſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorſqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on ſçait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi moi-même, mais la ſimple inſpection de ſes mémoires a ſuffi pour me détromper. Je citerai à cette occaſion une derniere fois, l'Ecrivain dont j'ai déja employé le témoignage, afin de faire mieux ſentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion qu'ils ne faiſoient pas même au temps de leur nouveauté. « Ce » n'eſt pas, dit-il, par les conditions » de ſa créance, qu'il le faut regarder » comme un modèle ou original: c'eſt » un capitaine, c'eſt un grand-maître » d'artillerie, c'eſt un ſurintendant

» des finances, & un miniſtre uni-
» verſel de tous les grands deſſeins
» de ſon prince; mais non pas un
» chrétien, & encore moins un ca-
» tholique, qui ſe préſente dedans
» ces mémoires..... Ces livres auſſi,
» dit-il encore, ne le repréſentent-ils
» pas proprement pieux ou religieux,
» puiſqu'ils ne le repréſentent pas vrai-
» ment catholique ».

L'auteur pouvoit ajouter une autre raiſon encore plus déciſive: c'eſt que lorſque M. de Sully ſe repréſente comme religieux ou Catholique, pour me ſervir de ſes termes; cet homme, dont les raiſonnemens, ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluans, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtans, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully, tour-à-tour calviniſte & l'en-

nemi des Calviniſtes, que j'ai cru devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard, ne fût jugé par la raiſon même de cette ſuppreſſion d'une toute autre importance qu'il n'eſt : mais auſſi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs que par tout ailleurs : & il ſe peut bien faire que croyant ne pouvoir aſſez ménager les ames timorées, j'ai encore, ſans y penſer, accordé quelque choſe à mes premiers ſcrupules.

Ce qui a encore conſidérablement multiplié ces notes; c'eſt que, dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choſes de ſimple agrément, la même complaiſance que pour celles de néceſſité. Je n'ai pu me réſoudre à paſſer un fait obſcur, ou ébauché, ſans l'éclaircir & l'achever : ici, c'eſt un trait qui en amene un autre ſimplement amuſant : là, une perſonne de marque, annoncée par ſon nom ſeul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le ſurnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naiſſance

& celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de monnoie, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les mémoires de la ligue de l'Etoile & de Nevers, les Chronologies novennaire & septennaire de Cayet, & le Mercure François; messieurs de Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuscrits de la bibliotheque du Roi, les lettres du cardinal d'Ossat (1) &c. sont mes garans, pour les faits; & pour tout le reste, les livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion, excepté lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que, dans les cinq ou six premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible

(1) Je me suis servi pour ces lettres, de l'ancienne édition *in-fol.* ainsi que de l'ancienne édition des mémoires de l Etoile.

de faire autrement; les premieres années de l'hiſtoire de Henri IV, offrant une quantité prodigieuſe de faits de toute eſpece, que les mémoires de Sully ne font ſouvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes ſur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles là. Je n'ai pu réſiſter à l'envie d'y en ſemer quelques-unes ſur-tout dans les derniers livres dont le ſujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, ſouvent même de néceſſité abſolue.

A l'égard des maximes & des réflexions; le ſeul uſage raiſonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les diſperſer en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir obſerver à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramaſſé tout ce qui eſt dit du grand & fameux deſſein de Henri IV, en différens endroits où il me paroiſſoit couper la narration d'une maniere déſagréable, & ne trouvant de place nulle part pour un détail ſi étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me ſoupçonner ſur ces derniers points, d'a-

voir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les Lecteurs de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matieres a jetté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires; mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits que, si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé pour faire usage des lettres qui sont repandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent: par-là, je leur ai donné une utilité qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche,

j'y ſupplée ordinairement par une note, quand la choſe eſt poſſible ; ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre preſqu'infini de lettres, ſoit de Henri IV, ſoit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéreſſans. Je mets toutes celles de cette eſpece au nombre des inutiles, & je les retranche en entier ou en partie : ce que je pratique auſſi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens ſur les finances trop particulariſés. Mais lorſque je tombe ſur des lettres, des converſations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidellement, ſans prendre d'autre liberté, ſinon qu'en rencontrant un terme dont le ſon pourroit choquer l'oreille, je lui en ſubſtitue un autre. Je cherche à ſatisfaire parlà ceux qui pourroient ſe plaindre qu'en leur préſentant des mémoires anciens, les perſonnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre ſiécle : & je juge du plaiſir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai ſuivi

l'ordre établi de diviser un ouvrage historique en livres plutôt qu'en chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un l'exposition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considérable dans les mémoires de Sully, pour que le public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully ; en quoi je n'ai pas suivi mon original : mais outre que selon mon plan, je ne voyois aucun usage à faire de pieces qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages, il m'a semblé, en bonne critique, que ces pieces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris ; les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du

grand deſſein de Henri IV. Pour ce qui eſt de l'invective ſanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII, en un mot, de ce qui eſt contenu dans les deux cens dernieres pages : tout eſt ſi viſiblement d'une main différente, ſi déplacé, ſi peu de ſuite, & en même temps ſi froid, ſi frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ſes ſecrétaires, ſans aucun diſcernement, & dans l'unique vue, comme ils n'en diſconviennent pas eux-mêmes (*a*), de rendre ce tome égal en groſſeur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des ſonnets, & des autres pieces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il eſt touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là juſqu'à ſa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curioſité à cet égard ; j'y ſatisfais par un ſupplément. on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des

(a) *Epît. Limin. du 3. T.*

grands hommes. Ce ſupplément s'eſt trouvé plus complet & plus intéreſſant, que d'abord je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclairciſſemens que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me ſuis ſervi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle eſt en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoîque dans quelques bibliotheques ils ſe trouvent réunis en deux volumes ſeulement : le premier & le ſecond de ces quatre tomes, imprimés à *Amſterdam*, c'eſt-à-dire à Sully, ſans date d'année, ni nom d'Imprimeur ; car celui qu'on voit en tête, eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cauſe de ſes VVV, & de ſa vignette, enluminés de verd : les troiſieme & quatrieme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez *Auguſtin Courbé*, en 1662. Cette édition n'eſt pas fort correcte, mais quelques-unes des ſuivantes ont été tronquées, ce qui eſt encore pire : voici toutes celles qui ont ſuivi la premiere. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere,

Rouen, 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amſterdam*, 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol. Paris*, *Courbé*, 1664. Des troiſieme & quatrieme tomes, trois volumes, *Paris*, 1664. Du tout enſemble, huit volumes *in-douze*, *Paris*, 1663, & dans le même temps, à *Rouen*, ſept volumes *in-douze*. La derniere édition eſt celle de *Trévoux*, en 1725, douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajouter ici, c'eſt d'aſſurer le public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à mériter les reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la ſuite ; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation : ſituation néanmoins ſi peu favorable à ce genre de travail, que ſans le ſecours de perſonnes auſſi généreuſes que zélées pour l'avancement des lettres, je me

ſerois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois ſur-tout coupable d'une extrême ingratitude, ſi je laiſſois ignorer ce que je dois en cette occaſion à un homme reſpectable, qui ayant eu des liaiſons intimes avec meſſieurs les ducs de Sully, les derniers morts, non-ſeulement m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution, par tous les moyens qui lui ont inſpiré l'amitié dont il m'honore, & la nobleſſe de ſes ſentimens.





MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

MÉMOIRES depuis l'année 1570, jusqu'à l'année 1580. Etat des affaires du conseil de France, & de celles des Calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la maison de Béthune : autres sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de son conseil, pour perdre les huguenots. Rosny s'attache au roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la

reine de Navarre. Blessure de l'amiral de Coligny, & autres sujets de défiance que la cour donne aux protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthelemi. Détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX, & sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre & Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du mardi-gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henri III revient en France, & déclare la guerre aux huguenots. Fuite de Monsieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & prises de villes. Premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires. Prises de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.

ON se flattoit à la cour de Charles IX, que les malheurs arrivés aux Réformés sous les regnes précédens, les obligeroient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du royaume. La mort du

du prince (1) de Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles (*a*), l'entiere dispersion de leur gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abattues par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine (2). Un courage supérieur à tous les événemens, les soutint dans une

(1) Louis I, prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

(a) *Jarnac & Moncontour.*

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un Protestant qui parle dans ces mémoires. L'état où la religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire M. de Sully, en faveur des prétendus réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même, en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de religion dans un royaume, & pour l'avantage de la religion catholique sur la prétendue-réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

conjoncture si accablante. Ils rassemblerent leurs soldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oserent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Reïtres & de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétudes que la reine-mere Catherine de Médicis apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. (3) Strozzy, la Châtre, Tavannes,

---

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France; Jean de Nogaret, pere du duc d'Epernon ; Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I, & étoit alors l'un des conseillers & des confidens de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'au-

la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé (*a*) qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine-mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

---

teur de la Henriade, dans ses notes p. 34. « Il » couroit, dit-il, dans les rues de Paris, la nuit de » la Saint-Barthelémi, criant : saignez, saignez, la » saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au » mois de mai. Son fils qui a écrit des mémoires, » rapporte que son pere étant au lit de la mort, » fit une confession générale de sa vie, & que le » confesseur lui ayant dit d'un air étonné : Quoi! » vous ne parlez point de la Saint-Barthelemi? » Je la regarde, répondit le Maréchal, comme une » action méritoire qui doit effacer mes autres pé- » chés ».

(a) *Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en* 1582.

(4) Les apparences étoient que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empê-

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine-mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac-

---

cheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre : au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : « mes » premiers exploits d'armes, disoit ce prince, » furent Arnay-le-Duc, où il étoit question ou » de combattre, ou de me retirer. Je n'avois re- » traite qu'à plus de quarante lieues de-là; & je » demeurois à la discrétion des paysans. En com- » battant ainsi, je courois fortune d'être pris ou » tué, parce que je n'avois point de canon, & les » gens du roi en avoient, & à dix pas de moi fut » tué un cavalier d'un coup de coulevrine; mais » recommandant à Dieu le succès de cette journée, » il le rendit heureux & favorable». *N.* 1, *l.* 5, *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marenne, l'Isle d'Oleron, Brouage, Saintes, &c.

commodement, que la paix ſe fit à l'heure qu'on y penſoit le moins; & à des conditions tout-à-fait avantageuſes pour les Huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570, après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans un repos également ſouhaité par les deux partis.

Mon pere (6) ſe retira dans ſa maiſon de Roſny, & s'occupa à rétablir ſes affaires domeſtiques. Comme c'eſt l'hiſtoire de ma vie, jointe à celle du prince que j'ai ſervi, qui va faire le ſujet de ces mémoires, je dois donner un éclairciſſement ſur ma famille & ſur ma perſonne. En ſatisfaiſant la curioſité du public à cet égard, je le prie

---

(5) Ils furent remis par ce traité de paix en poſſeſſion de pluſieurs priviléges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes pour ſûreté; la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. On appella cette paix, boiteuſe & mal-aſſiſe, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron, qui étoit boiteux, & par N. de Meſmes, ſeigneur de Malaſſiſe : elle fut faite le 11 août.

(6) François de Béthune, baron de Roſny, mort en 1575. Il épouſa en premieres nôces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, ſeigneur de Rieux, préſident de la chambre des comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfans qui ſeront nommés ci-après. Il ſe remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples

---

(7) Ces éclaircissemens sur la maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

(8) L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-tems passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, & même par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte par

gentilhommes il y a trois cens ans, à la ſolde des villes de Strasbourg, Bâle & Zurich, & qui ſe feroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le

---

Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. comtes d'Habſbourg & landgraves d'Alſace, non-ſeulement juſqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme ſiecle; mais même juſqu'à Adelric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du ſeptieme ſiecle. Voilà du moins ce qui paroît aſſez ſolidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre : *Généalogie diplomatique de l'auguſte Maiſon d'Habsbourg, &c.* Voyez auſſi le ſçavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inſéré dans le journal des ſçavans, mars, avril & juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroiſſent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il eſt vrai qu'on ne doit pas confondre cette ſeconde maiſon d'Autriche avec celle qui poſſéda l'Autriche, &c. juſqu'en 1248, que mourut Frédéric, le dernier de cette maiſon, laquelle tiroit ſon origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maiſon de Béthune ait été alliée de cette maiſon de Souabe ou d'Autriche premiere: elle ne l'a été que de la ſeconde, par la maiſon de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maiſon d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Auſtraſie, & l'avoir appliquée,

roi de France; puiſque Raoul, chef de cette ſeconde maiſon d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'eſt du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle ſource d'Autriche; parce qu'il prit ce nom en la place du ſien. La maiſon de Béthune qui a donné ſon nom à une ville de Flandre, & d'où ſont ſortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, ſe fait honneur d'un Robert de Béthune (9) avoué d'Arras,

---

non à la ſeconde maiſon d'Autriche, mais à la premiere; quoique l'un ne ſoit pas plus vrai que l'autre.

Il a raiſon enſuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg & premier empereur de cette maiſon, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert ſon fils, auſſi élu empereur, eſt le premier de ſa maiſon qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorſque Rodolphe eut emporté ſur cet Ottocar ſon concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même-temps rendre plus de juſtice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maiſon.

(9) Ducheſne ne s'éloigne pas de ce ſentiment. Il prouve que Robert, dit Faiſeus, tige de la maiſon de Béthune, qui vivoit dans le dixieme ſiecle, deſcendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandres, qui eut pour ſon apanage la ſeigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire

dont le pere & le grand-pere, portant auſſi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune ſe ſignala en France, par la priſe de la Roche-Vandais, forte place ſur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de ſa propre main le tyran Mainfroy, en préſence des deux armées : ſervice qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouſer Catherine ſa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les Infideles ſur la Méditerranée; dans l'égliſe, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croiſade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de ſainteté, & dont les reliques ſont révérées comme celles d'un martyr. L'hiſtoire des croiſades n'a pas oublié ceux qui ſe diſ-

---

ſeulement, ſelon ce ſentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait paſſer à toute la maiſon de Béthune. Le titre d'avoué étoit alors ſi honorable, que pluſieurs ſouverains ſe ſont fait honneur de le porter.

tinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la breche. Antoine & Coësne de Béthune (10) marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnene; & Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sçauroit les rappeller trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandres, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople; ce Coësne ou Conon de Béthune, fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

(11) Voyez dans A. Duchesne & le P. An-

ſouveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguſte maiſon de Bourbon (13) ne mépriſa pas ſon alliance. Mais je dois auſſi avouer

---

ſelme, toutes les alliances de la maiſon de Béthune avec différens princes de la maiſon de France, avec les empereurs de Conſtantinople, les comtes de Flandres, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jéruſalem, ducs de Lorraine, les rois de Caſtille, de Léon, d'Écoſſe, d'Angleterre; les maiſons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épouſa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maiſon de Coucy, ce n'eſt pa véritablement la maiſon de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maiſon de Coucy, ſi ancienne, s'éteignit dans la perſonne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épouſé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reſte, cette maiſon de Guines n'étoit guere moins illuſtre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maiſons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maiſon de Melun. Anne de Melun, dame de Roſny, qui épouſa Jean IV de Béthune, comptoit, dit Ducheſne, tant du côté de Hugues de Melun ſon pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn ſa mere, plus de dix princes du ſang royal de France, & tous les ſouverains de l'Europe.

que la branche dont je ſuis ſorti, avoit alors beaucoup perdu de ſa premiere ſplendeur. Cette branche eſt iſſue d'un ſimple cadet (14); & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle poſſédoit dans différens endroits de l'Europe, ne paſſerent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maiſons royales où elles entrerent. Mes ancêtres particuliers ne laiſſerent pas, en ſe mariant avantageuſement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour ſoutenir dignement ſon nom : mais toutes ces richeſſes furent preſqu'entiérement diſſipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15) qui ne

---

(14) Jean de Béthune, ſeptieme aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laiſſa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean eſt ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit ſeigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune, baron de Baye. Il épouſa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn; elle étoit dame de Roſny. Il ſe remaria après ſa mort à Jeanne du Pré, ſimple demoiſelle. Il vendit les ſeigneuries des

laissa à son fils, qui est mon pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzieme année au temps que je parle; étant né le 13 décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'éleverent dans les sentimens & la doctrine des Réformés : & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du roi

---

Hauts-Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Banay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Duchesne*, *ibid.*

(16) François de Béthune, baron de Rosny, &c. eut six enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri (18) roi de Navarre, qui aura la principale part dans ces mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitieme année (19) lors de la paix

---

(18) « La maison de Bourbon, depuis Louis IX » jusqu'à Henri IV, avoit presque été toujours né» gligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que » le fameux prince de Condé, frere d'Antoine, roi » de Navarre, & oncle de Henri le-Grand, n'avoit » que six cens livres de rente de son patrimoine ». *Essay sur les guerres civiles*. Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu en terres seulement : ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens, *Pierre Matthieu, Histoire de Henri IV, tom. 2, pag. 1 & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre Victor-Cayet, tom. 1, liv. 1, fol.* 237, & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde le 13 décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte sur sa naiss-

de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante, des manieres aisées, vives & enjouées, une adresse particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes qualités pour la

---

sance des particularités assez curieuses. « Henri » d'Albret son grand-pere, fit promettre à sa fille » que dans l'enfantement elle lui chanteroit une » chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas » un enfant pleureux & rechigné. La princesse le » lui promit, & eut tant de courage, que malgré » les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint » parole, & en chanta une en son langage Béar- » nois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa » chambre.... L'enfant vint au monde sans pleurer » ni crier...... Son grand-pere l'emporta dans sa » chambre : il lui frotta ses petites levres d'une » gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin » dans sa coupe d'or, afin de lui rendre le tempé- » rament plus mâle & plus vigoureux ». *Peref. Hist. de Henri-le-Grand, p.* 1. *Cayet, t.* 1, *l.* 1, *p.* 241.

(20) « Ce jeune prince, âgé seulement de 13 ans, » eut l'esprit de remarquer les fautes du prince de » Condé & de l'amiral de Coligny : car il jugea fort » bien à la grande escarmouche de Loudun, que si » le duc d'Anjou eût eu des troupes prêtes pour les » attaquer, il l'eût fait, & que ne le faisant pas, » il étoit en mauvais état, & partant il falloit l'atta- » quer au plutôt : mais on ne le fit pas, & ainsi on » donna le temps à toutes ses troupes d'arriver.... A » la journée de Jarnac, il leur remontra encore ju-

guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son en-

---

» dicieusement qu'il n'y avoit pas moyen de com-
» battre, parce que les forces des princes étoient
» éparses, & que celles du prince d'Anjou étoient
» toutes jointes : mais ils s'étoient engagés trop
» avant pour pouvoir reculer..... Il s'écria à la ba-
» taille de Moncontour : nous perdons notre avan-
» tage, & la bataille par conséquent : il avoit alors
» seize ans ». *Peref. ibid.*

(21) « Il fut élevé au château de Coarasse en
» Béarn, situé dans les rochers & dans les monta-
» gnes.... Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât &
» qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays,
» & même qu'on l'accoutumât à courir & à monter
» sur les rochers... On dit que pour l'ordinaire on
» le nourrissoit de pain bis, de bœuf, de fromage &
» d'ail, & que bien souvent on le faisoit marcher
» nuds pieds & nue tête ». *Peref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere, prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste.
« Ayant été présenté (encore enfant) à Henri II, il
» lui dit : voulez-vous être mon fils? Le petit prince
» répondit en Béarnois : c'est celui-là qui est mon
» pere (montrant le roi de Navarre). Et bien vou-
» lez-vous être mon gendre? Oui bien, répondit-il.
» Ce mariage fut dès-lors arrêté ... A Bayonne le
» duc de Médina, dit en l'envisageant, il m'est avis
» que ce prince ou est empereur, ou il le doit être».

fance, il ne refpiroit que le travail, & paroiffoit attendre impatiemment les occafions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un

---

Chronol. Noven. de Cayet, tom. 1, *liv.* 1, *pag.* 241 *& fuiv.* On trouve dans les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magiftrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéreffantes fur la perfonne du jeune Henri. « Nous avons ici le prince de Béarn. Il faut » avouer que c'eft une jolie créature. A l'âge de » treize ans il a toutes les qualités de dix-huit & » dix-neuf; il eft agréable, il eft civil, il eft obli- » geant.... Il vit avec tout le monde d'un air fi aifé, » qu'on fait toujours la preffe où il eft. Il agit fi » noblement en toutes chofes, qu'on voit bien qu'il » eft un grand prince. Il entre dans les converfations » comme un fort honnête homme. Il parle toujours » à propos, & quand il arrive qu'on parle de la » cour, on remarque affez bien qu'il eft fort bien » inftruit, & qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il » faut dire en la place où il eft. Je haïrai toute ma » vie la nouvelle religion de nous avoir enlevé un » fi digne fujet». Dans une autre : « Quoiqu'il ait » le poil un peu ardent, les dames ne l'en trouvent » pas moins agréable. Il a le vifage fort bien fait, » le nez ni trop grand ni trop petit, les yeux fort » doux, le teint brun, mais fort uni; & tout cela » eft animé d'une vivacité fi peu commune, que s'il » n'eft pas bien avec les dames, il y aura bien du mal- » heur». Dans une autre : «Il aime le jeu & la bonne » chere. Quand l'argent lui manque, il a l'adreffe d'en » trouver, & d'une maniere toute nouvelle & toute » obligeante, pour les autres auffi bien que pour lui;

objet auquel ſes deſirs puſſent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Eſpagne avoit ſi injuſtement uſurpée ſur ſa maiſon ; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences ſecretes avec les Moriſques en Eſpagne. La haine qu'il portoit à cette puiſſance, étoit déclarée, & ne s'eſt jamais démentie, auſſi étoit-elle née avec lui. Il ſentit échauffer ſon courage au récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occaſion de ſe ſignaler contre les Infideles, devint un de ſes ſouhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vue les eſpérances vaſtes & flatteuſes, que les devins s'accordoient

---

» c'eſt-à-dire qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il » croit de ſes amis, une promeſſe écrite & ſignée » de lui ; & prie qu'on lui envoie le billet ou la » ſomme qu'il porte : jugez s'il y a maiſon où il ſoit » refuſé : on tient à beaucoup d'honneur d'avoir un » billet de ce prince, &c. » *tom. 2, pag. 586.*

(22) « Ma brebis, diſoit Henri d'Albret, a enfanté » un lion ».... Il diſoit encore par un preſſentiment ſecret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Eſpagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généraliſſime des troupes Eſpagnoles & des Vénitiens.

à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX, parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministere, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere,

---

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. « François de Guise, dit il, voulut le » faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre avoit le cœur hardi, quoique » l'esprit foible. Il fut informé du complot, & ne » laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit » l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il à Reinsy, gen- » tilhomme à lui, prenez ma chemise toute san- » glante, portez-la à mon fils & à ma femme, ils

tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II & Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency & le duc de (26) Guise, qui espéroient que ces trou-

» liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour » me venger. François II n'osa pas se souiller de ce » crime; & le duc de Guise, en sortant de la cham- » bre, s'écria : le pauvre roi que nous avons! »

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 octobre 1567.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François, duc de Guise, Charles archevêque de Reims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand-prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault & Théodore de Beze; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-veneur de France.

bles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute (*a*) qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué (27) au milieu

(a) *Paul de la Baume, seigneur de Thermes, maréchal de France.*

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil dans un

de la pompe du mariage de ſa fille avec le roi d'Eſpagne, qui étoit le ſceau de la paix. François II qui lui ſuccéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épouſé la niece (28) du duc de Guiſe, celui-ci parvint à ſon tour à conduire ſeul le roi & le royaume. Les Proteſtans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vaſtes projets & méditoit les plus étranges cataſtrophes en France, lorſqu'il eut part lui-même aux viciſſitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce prince d'une maniere aſſez ſubite. Le régne de Charles IX ſon frere, encore enfant, fut ſingulier en ce que l'autorité parut partagée à-peu-près également entre la reine-mere, les princes du ſang, les Guiſe & le Connétable; c'eſt que chacun dreſſoit ſecrétement ſa partie. Le bon

tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 juillet 1559.

(28) Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, fille de Jacques V, roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, de la maiſon de Guiſe.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à ſuppurer, il en mourut le 5 décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire ſoupçonner le poiſon dans cette mort.

deſtin du duc de Guiſe le plaça pour la ſeconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même ſur cette union le point principal de ſa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon, y eut la principale part; & que cette averſion vint de ce que Catherine s'étant miſe dans la tête, ſur la foi d'un Aſtrologue, qu'aucun des princes ſes enfans n'auroit de lignée ; ſur cette ſuppoſition la couronne devant paſſer dans la branche de Bourbon, elle ne put ſe réſoudre à la voir ſortir de ſa famille, & la deſtina à la poſtérité qui viendroit du mariage de ſa fille (30) avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en ſoit de cette prédilection de la reine-mere (31),

---

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de ſon mariage avec Henri II, épouſa le duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ſes additions aux mémoires de Caſtelnau, donne une autre cauſe à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il aſſure avoir lu dans des mémoires, que ce prince, étant priſonnier avec le duc d'Alençon, ils complotterent enſemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorſqu'elle viendroit dans leur chambre ; qu'ils n'exécuterent pas cette réſolution, parce

il eſt certain qu'elle donna la naiſſance & l'accroiſſement aux deux partis de politique, auſſi bien que de religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le royaume de confuſion, d'horreurs, & des plus affreuſes miſeres.

Ce terrible orage parut ſe former pour éclater préciſément ſur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre ſon pere venoit de mourir (32). Sa mort laiſſoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince étoit un enfant de ſept ans, en butte à tous les coups du nouveau conſeil qui agiſſoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Eſpagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti eſſuya en effet les plus terribles revers, & ſe ſoutint pourtant avec gloire par la ſage conduite de ſes chefs & par les talens prématurés du jeune Henri, juſqu'à la conjoncture

qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la ſuite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il ſe trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au ſiege de Rouen. Voyez ſon caractere & ſon éloge dans les *mémoires de Brantome, tome 2, pag. 242 & ſuiv.*

de

de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guienne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant (*a*), à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient sçu la suivre constamment.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidellement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutiere, (*b*) maître des requêtes, ses créatures & confidens; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder

(a) *Gaspard de Châtillon, amiral de France.*
(b) *Philippe Goureau de la Proutiere.*

leurs eſprits, & de les amener inſenſiblement au point d'une entiere confiance, abſolument néceſſaire à ſes deſſeins. Elle n'oublia rien de ſon côté de tout ce qui étoit capable de la leur inſpirer. Le maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le préſident de Morſan (*a*); pour y faire juſtice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au traité de paix étoient ſévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement ſon traité & ſa paix. Ce prince inſinuoit adroitement en toute occaſion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de ſon ſang contre la trop grande autorité des Guiſes, qu'il accuſoit de conſpirer avec l'Eſpagne pour troubler le royaume (34). La faveur de ceux-ci paroiſſoit

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(a) *Bernard, prévôt du ſieur de Morſan.*

(34) Charles IX haïſſoit naturellement le duc de Guiſe. Il lui ſçut ſi mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princeſſe Marguerite ſa ſœur, qu'il dit un jour à ce ſujet au grand-prieur de France, fils naturel de Henri II: « De ces deux épées que tu vois, il y » en a une pour te tuer, ſi demain que j'irai à la » chaſſe tu ne tues le duc de Guiſe de l'autre». Cette parole fut rapportée au duc de Guiſe, qui ceſſa ſes

tomber de jour en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, ces quatre députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement le reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de Fran-

---

poursuites. *P. Matthieu*, *liv. 6*, *p.* 333. Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte au moment que celui ci sortoit; parce que le duc l'avoit touché en badinant d'une pique sans fer, *ibid.* 376.

(35) Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de saint Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François

ce; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cens mille écus de dot. Il propoſa pour le prince de Condé (36) la troiſieme héritiere de Cleves, parti très-conſidérable; & la comteſſe d'Entremont (37) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci ſe montreroit le plus difficile de tous à perſuader, le maréchal de Coſſé ajoutoit pour ce dernier article un préſent de nôces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la conceſſion de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (38) ſon

---

Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le diſtinguer de Philippe de Lafin, ſon aîné. L'auteur écrit Tavannes, mais c'eſt Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conſeiller du parlement de Toulouſe,

(36) Henri I, prince de Condé : Marie de Cléves, marquiſe d'Iſle, parente des Guiſes, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épouſa après elle Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébaſtien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, ſieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit retenue en Savoie par le duc de Savoie, mais elle s'échappa, & vint épouſer l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît ſur Loire, &c. Il fut

frere. Le maréchal de Biron (*a*) vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant un feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II, roi d'Espagne, s'étoit défait par le poison

---

fait cardinal à seize ans; & quoique le pape Pie IV l'eut dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elisabeth de Hauteville, demoiselle Normande, qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elisabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France, où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, liv.* 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1, *chap.* 1.

(a) *Armand de Gontault de Biron, maréchal de France.*

de la reine sa femme, Elisabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange (a) venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment, on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit

(39) Fille aînée de Henri II & de Catherine de Médicis. La plupart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées & aux médecines que les médecins, ne sçachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

(a) *Guillaume de Nassau, prince d'Orange.*

de cette expédition dans les Pays-Bas alla ſi avant, qu'il eſt certain que le grand-ſeigneur fit offrir ſes galeres avec des troupes au roi de France pour faire diverſion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occaſion. Montmorency y fut envoyé en ambaſſade. Sa commiſſion portoit de ne rien oublier pour gagner cette princeſſe, & la diſpoſer à ſe choiſir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, diſoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puiſſances.

Ce procédé qui paroiſſoit ſi rempli de franchiſe, devoit pourtant être ſuſpect par ſon propre excès; & néanmoins il fit ſon effet. Les diſcours des courtiſans n'y contribuerent pas peu. L'envie de reſpirer l'air d'une cour où regnoient les plaiſirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparés, ſervit plus que tout le reſte à lever les ſcrupules. Beauvais (40), Bourſaut & Francourt furent les premiers qui ſe laiſſerent perſuader, & ils ſe firent après une eſpece

(40) N.... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

Gervais Barbier, ſieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

de point d'honneur de perſuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos ſur un voyage de Paris ; ces trois perſonnes appuyerent fortement ſur ce deſſein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occaſion, outre qu'il ſeroit offenſant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On ſe défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on ſe rendit ſur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1571, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai ſuivant.

Il ſemble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonſtances qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promeſſes. Le roi & la reine ne pouvoient ſi bien diſſimuler, qu'ils ne ſe laiſſaſſent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien ne jouéje pas bien mon role ?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit auſſi tranſpiré quelque choſe du réſultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de

(41) En 1565, la reine-mere, après avoir par-

France & d'Eſpagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans ſon gouvernement de Guienne. Bordeaux lui avoit fermé ſes portes, & le marquis de Villars (*a*) qui y commandoit l'armée royale, n'avoit voulu ni retirer ſes troupes, ni leur laiſſer recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement ſur toute cette côte une armée navale, qu'on ſuppoſoit être deſtinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont

---

couru une grande partie du royaume, s'avança juſqu'à Bayonne, où elle eut pluſieurs conférences ſecretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Eſpagne. Il y a aſſez d'apparence qu'il y fut queſtion d'une alliance entre le pape, la France & la maiſon d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti proteſtant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuves, qu'on y ait formé le deſſein du maſſacre de la ſaint Barthelemi qui ne s'exécuta que ſept ans après. Mathieu rapporte à ce ſujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit preſque continuellement à ſes côtés, entendit quelque choſe du complot d'exterminer tous les chefs du parti proteſtant, qu'il en avertit la reine ſa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le reſſentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entrepriſe de Meaux. *Hiſtoire de Fr. tom.* 1, *p.* 283.

(a) *Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.*

Strozzy (42), La-Garde, Lanſac & Landereau s'étoient ſervis pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on ſe louoit ſi fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute ſa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés que la cour avoit autoriſées ou diſſimulées. Le chancelier de l'Hôpital (43) ayant voulu faire juſtice des agreſſeurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de ſceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (44). Sans

---

(42) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde, dit le capitaine Polin, Lanſac le jeune, frere de Louis de Saint-Gelais, ſieur de Lanſac, & Charles Rouhault, ſieur du Landereau, qui conduiſoient cette flotte.

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les ſceaux lui furent ôtés, & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je ſupprime deux raiſons tirées des canons des conciles de Conſtance & de Trente, d'où l'auteur infere que le pape, les évêques, &c. ne ſe croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus ſçavans critiques eccléſiaſtiques ont pleinement juſtifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague; & la bonne foi du ſecond avec les Proteſtans.

tout cela il devoit, ce me ſemble, ſuffire aux Huguenots de la connoiſſance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de celui de ſon fils. Pouvoient-ils ſe flatter que ce prince, naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invaſion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. Le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de ſang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom ſi familier aux ſouverains, parce qu'il prête ſi ſouvent le maſque de la bonne politique à leurs reſſentimens perſonnels & à leurs autres paſſions, ne leur permet gueres de laiſſer impunies de pareilles entrepriſes de la part de leurs ſujets. Pour Catherine, elle avoit perſiſté juſqu'à ce moment à leur imputer la mort de ſon mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que

(45) En 1567, le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le deſſein de ſe rendre maîtres de la perſonne du roi Charles IX à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine-mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, ſans trois mille Suiſſes qui arriverent fort à propos, & couvrirent ſi bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniſte n'oſa les attaquer. *Voyez les Hiſtoriens.*

d'avoir traité d'Ante-Chrifts ceux de la maifon de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de fe fier aux Parifiens, dont l'animofité & la fureur contre les Huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (46).

Mon pere étoit fi vivement frappé de ces motifs, qu'il fe montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la

(46) Voici ce fait, fuivant ce qui en eft rapporté dans M. de Thou, *L.* 50, *fur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait fervir fa maifon de prêche aux Huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu [ou brûlé] le 30 juillet. En la place de fa maifon qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'édit de pacification de 1570, les Calviniftes obtinrent que cette croix feroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin; mais avec de fi grands foulevemens de la populace, que le confeil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *fecond tome de fon hiftoire de la ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiere des innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain fur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore aujourhui. Et Sauval, *tom.* 2, *liv.* 8, *des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maifon dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il refte en effet un enfoncement qui pouvoit être le fol de la maifon de Gâtine.

cour de Navarre à Paris. Perſuadé que le calme préſent ne ſeroit pas de longue durée, il ſe hâtoit d'en profiter, pour ſe mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ſes effets dans la Rochelle, lorſque tout le monde ne parloit que d'en ſortir. Il en fut bientôt plus particuliérement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre ſur ſon paſſage à Vendôme. Il ſe diſpoſa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de ſon départ dans ſa chambre, où ſans autres témoins que la Durandiere mon précepteur, il me dit : « Maximilien, » puiſque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de mes » biens, je veux en récompenſe eſſayer » de vous enrichir de vertus, par le moyen » deſquelles, comme on m'a prédit, j'eſ- » pere que vous ſerez un jour quelque » choſe. Préparez-vous donc à ſupporter » avec courage toutes les traverſes & les » difficultés que vous rencontrerez dans le » monde; & en les ſurmontant généreuſe- » ment, acquérez-vous l'eſtime des gens » d'honneur, particuliérement celle du » maître à qui je veux vous donner, & » au ſervice duquel je vous commande de » vivre & mourir. Quand je ſerai ſur mon

» départ pour aller à Vendôme trouver la » reine de Navarre & M. le prince son » fils, disposez-vous à venir avec moi, & » vous préparez par une harangue, à lui » offrir votre service, lorsque je lui pré- » senterai votre personne. » Je le suivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale & un air d'allégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entretenir en particulier, soit la reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres seigneurs religionnaires, il leur disoit fort librement : qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés ; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des

---

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, & on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Duchesne.*

(48) Ou Louis de Nassau, frere de Guillaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marsillac, tué à la saint Barthelemi.

menaces & d'une haine déclarée; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois: que si ses noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre, en présence de la reine sa mere; & lui fit en mon

nom des proteftations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'affurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva auffi-tôt, & après m'avoir embraffé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maifon pour lui, & me promit fa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promeffe que je regardai alors comme un pur effet de fa bonté ; mais que j'ai vu s'accomplir depuis, au-delà de mes efpérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rofny avec mon pere ; je pris à la fuite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeuneffe me faifant fentir combien j'avois befoin d'inftruction, je m'attachai à l'étude, fans ceffer pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin la cour, dans le quartier de Paris où font prefque tous le colleges, jufqu'à la cataftrophe fanglante qui arriva peu de tems après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux & aux bons traitemens que reçurent du roi & de la reine-mere, la reine de Navarre, les princes fes enfans & leurs principaux ferviteurs. Charles IX ne fe laffoit point de louer la probité & les vertus

du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Refnel (49), Beau-difner, Piles, Fluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere, & autres feigneurs proteftans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut fe charger de le raccommoder avec les princes de Guife, & lui accorda la grace de Villandry (50), qu'il avoit refufée à fa propre mere & à fes freres, pour une offenfe regardée comme irrémiffible. Lorfque l'amiral fut bleffé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & blafphêmes; & protefta qu'il feroit chercher l'affaffin (51) jufques dans les recoins les

(49) Antoine de Clermont, marquis de Refnel; Galiot de Cruffol, Fr. de Beau-difner, frere du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'After; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, fieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, fieur de Gamache.

(50) « Villandry jouant avec le roi, avoit été affez » téméraire pour offenfer fa majefté même, d'où » s'étoit enfuivi contre lui un arrêt de mort ». *Davila*, *liv.* 5. Voyez ce fait particularifé dans d'Aubigné, *tom.* 2, *l.* 1, *chap.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, fieur de Maurevert en Brie : « faudra-t-il, dit Charles

plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce prince qu'il daignât écouter leur jus-

---

IX, en jettant sa raquette de colere, « que j'aie » tous les jours de nouvelles affaires, & ne serai-» je jamais en repos »? Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX n'étoient pas sinceres; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *tom.* 2, *p.* 55 *&* 66, & plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mémoires de Tavannes, Charles IX étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral; & cet écrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, *tom.* 1, *l.* 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers, au dessein d'exterminer les huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécu-

tification, en furent très-mal reçus ; & l'ambaſſadeur d'Eſpagne fut ſi maltraité, à cette occaſion, qu'il prit le parti de ſe retirer. Le pape Pie V ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour

---

toit pas, & dans la nuit même, parce que, paſſé cette nuit, il ne ſeroit plus temps d'arrêter les projets des rébelles, dont il diſoit être bien inſtruit ; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas ſa réſolution, n'étoient pas de ſes ſerviteurs. Mais comment cet hiſtorien ne s'eſt-il pas apperçu, que peu de pages, après cet expoſé, c'eſt-à-dire à la page 369, *ibid.* il détruit lui-même toutes ſes preuves, en rapportant un diſcours que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, ſon médecin. En voici un abrégé, car il eſt trop long pour l'inſérer ici en entier. Henri III, qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la ſaint Barthelemy dans la chambre du roi ſon frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux ſi pleins de colere, & d'un air ſi furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la reine-mere. Celle-ci n'étant que trop diſpoſée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à ſe défaire ſur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué ſon coup en partie, puiſqu'il ne fit que bleſſer l'amiral au bras, la reine-mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre viſite au bleſſé, jugerent à propos de l'y accompagner ; & ſous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient, autant qu'ils pouvoient, la con-

le refus qu'il fit de la diſpenſe néceſſaire au mariage de Henri avec Marguerite ; dont les préparatifs ſe faiſoient avec une

---

verſation ſecrette que ces deux perſonnes avoient enſemble ; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calviniſtes, vit qu'ils ſe parloient à l'oreille, & la regardoient de temps-en-temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de ſa vie. En s'en retournant, elle preſſa ſi fort le roi de lui dire de quoi il avoit été queſtion entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui diſant, avec ſes juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles ſemblables. Catherine, plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réuſſit. Elle repréſenta ſi fortement à ſon fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piége qu'elle ſuppoſoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, ſans avoir rien à eſpérer de ſes ſujets catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à ſe choiſir un autre chef ; & elle fut ſi bien ſecondée des autres conſeillers, excepté du ſeul maréchal de Retz, que Charles IX, ſaiſi lui-même d'appréhenſion, & paſſant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à preſſer qu'on tuât non-ſeulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, diſoit-il, qu'il n'en reſtât pas un ſeul qui pût le lui reprocher. C'eſt à quoi on travailla auſſi tout le reſte du jour, le ſoir, & toute la nuit. Au point du jour Charles IX, la reine-mere, & le duc d'Anjou ſortirent ſur le por-

extrême magnificence. Le roi pouſſa ſes égards pour ce prince, juſqu'à le diſpenſer d'entrer dans l'égliſe de Notre-Da-

---

tail du Louvre; & entendant le premier coup de piſtolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guiſe de tout ſuſpendre : mais le duc de Guiſe répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu raſſurés, donnerent les mains à tout ce qui ſe paſſa enſuite.

Il me ſemble qu'on peut concilier ces différens ſentimens, & conſerver aux preuves alléguées de part & d'autre, toute leur force, en diſant que Charles IX, qui véritablement n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les huguenots, ſe laiſſa ébranler par ſes diſcours; qu'il revint, & peut être plus d'une fois, à embraſſer tour-à-tour les deux partis oppoſés qu'on lui propoſoit, & que tous ces diſcours, d'un & d'autre côté, le jettoient dans une irréſolution, dont il ne ſortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine ſçut habilement profiter. La ſécurité de Coligny venoit de ce qu'il ſentoit, à n'en pouvoir douter, que ſes raiſons frappoient droit au cœur de ce prince. Sans cela il eſt impoſſible que Charles IX en eût impoſé ſi long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & juſqu'à ce moment toujours en tutelle, n'eſt point capable de la fineſſe dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en diſconvenir, portoit déja la diſſimulation au plus haut point. Les ſecrets de ſon conſeil, & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun

me (52), il fut encore diſpenſé d'obſerver toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon (*a*) ayant fait des remontrances ſur cette tolérance, qui lui parut exceſſive, fut renvoyé avec une dure reprimande. Ce fut toute autre choſe en-

---

des deux côtés, quelque preſſé qu'il en fût, en ſont une preuve ſans replique.

(52). « La réſolution du roi, dit le Grain, fut » que le mariage ſeroit célébré d'une façon qui » ne tiendroit de l'une ni de l'autre religion; de » la calviniſte, parce que les promeſſes ſeroient » reçues par un prêtre, qui ſeroit M. le cardinal » de Bourbon; & de la romaine, parce que ces » promeſſes ſeroient reçues ſans les cérémonies » ſacramentales de l'égliſe.... Il fut dreſſé un grand » échafaud au parvis, devant la porte & princi- » pale entrée de l'égliſe de Paris, le lundi 18 août » 1572, ſur lequel furent fiancés & épouſés en un » même jour, & par un ſeul acte, très-haut, &c... » Ce fait, l'épouſé ſe retira au prêche (je crois » qu'il faut lire au porche), & l'épouſée entra » dans le temple pour ouir la ſainte meſſe, ſuivant » les articles du traité de mariage : & de-là ſe » rendirent tous deux au feſtin apprêté en la » grande ſalle du palais, &c ». *Baptiſte le Grain, décade du roi Henri-le-Grand, liv.* 2. Charles IX donna à ſa ſœur trois cens mille écus en dot; & la reine de Navarre céda au prince ſon fils, en faveur de ce mariage, la haute & baſſe comté d'Armagnac, &c. *P. Mathieu, tom.* 1, *liv.* 6.

(a) *Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.*

core, lorſque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

Enfin, ce n'eſt point donner à toute cette conduite de Catherine & de ſon fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige preſqu'incroyable de diſſimulation; puiſqu'elle fit tomber dans le piége un homme auſſi aviſé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonſtances, qui ſembloient concourir d'un autre côté à lui faire ſentir le danger qui s'approchoit. Car on diſoit hautement que Genlis & La-Nouë (53), envoyés au ſecours du prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du ſuccès de l'objet principal de ſa diſſimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore inſtruit des conférences

(53) Jean d'Angeſt d'Ivoy, de l'ancienne maiſon de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme, le plus renommé qu'il y eût alors parmi les proteſtans, eſtimé même des catholiques. L'amiral, en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputoit au peu de ſecret qu'on gardoit dans le conſeil. Charles IX fit demander au duc d'Albe, par Claude Mondoucet, ſon réſident dans les Pays-bas, les gentilhommes françois proteſtans qui avoient été faits priſonniers. *De Thou*, 1572, *liv.* 51.

que la reine & ses principaux miniſtres avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & avec les Guiſes; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant maſqués avec le roi, la reine-mere, le duc de Retz(*a*), & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penſer de leur diſgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55),

---

(a) *Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.*

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, enſuite cardinal; il n'étoit alors que garde des ſceaux, & ne fut fait chancelier que l'année ſuivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez ſon éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Giſl. Busbequi Epiſt. 29.* On diſoit de lui qu'il étoit cardinal ſans titre, chancelier ſans ſceaux, & prêtre ſans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort ſuſpect de calviniſme. Elle y fut priſe d'une fievre continue très-violente, quelques jours après ſon retour de Blois, où elle avoit ſuivi la cour, & mourut le cinquieme jour de ſa maladie. Il y a une grande diverſité d'opinions ſur le genre de ſa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les calviniſtes décident pour le poiſon, qui fut donné à cette princeſſe, diſent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mere, dans une paire de gants. De Serre donne à entendre

des

des indices aſſez clairs d'empoiſonnement. Il paſſoit pour conſtant que le coup dont l'amiral fut bleſſé, lui avoit été tiré de la maiſon de Villemur (*a*), précepteur des Guiſes; & que l'aſſaſſin avoit été rencontré fuyant ſur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes mêmes que Charles (56) mit

---

que les médecins qui ouvrirent ſon corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poiſon. Mais ils ſont tous fortement contredits par le Grain, qui veut, avec beaucoup d'autres, qu'elle ſoit morte de pleuréſie, pour s'être échauffée aux préparatifs des nôces de ſon fils, à quoi ſe joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant ſa maiſon, au paſſage du Saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popeliniere, qui leve tout ſoupçon de poiſon; par Péréfixe; par de Thou, qui aſſure que Charles IX ordonna que la tête de cette princeſſe fût ouverte comme le reſte du corps: & que ſi les médecins ne le firent point, c'eſt qu'ils trouverent la véritable cauſe de ſa mort dans un abcès qu'elle avoit au-dedans du corps. C'eſt auſſi le ſentiment de l'hiſtorien Mathieu.

(a) *Pierre Pite de Villemur.*

(56) Tout cela eſt vrai, & prouve que ce guet-à-pens ſe fit par ordre de la reine-mere, mais non pas par celui du roi. On ne ſçauroit bien dire qu'elle fut ſa véritable intention en faiſant ce coup; ſi elle ne chercha ſimplement qu'à ſe défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire ſur l'eſprit du roi, & capable de faire échouer le deſſein d'exterminer tous les huguenots: ſi, ſuppoſé que l'amiral

près de l'amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable, que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. Langoirand (57),

---

fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit, de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres celui d'une espece de camp ou attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Bétisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran; Jean de Rohan, sieur de Frontenay; Jeande Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N....,

de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, du Breuil, de Ségur, de Sey, du Touchet, des Hayes, de Saint-Gelais, de Choupes, de Beauvais de Grandry, de Saint-Etienne, d'Arnes, de Boiſſec, & pluſieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureuſement mon pere fut un de ceux à

---

de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans; N.... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothéque du roi, *vol. cotté* 8699, *pag.* 31, l'original d'une lettre de Charles IX, à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainſi: « M. de Rabodanges, je ſçais le devoir grand que vous avez fait à l'occaſion de la » commiſſion que je vous ai ci-devant baillée pour » faire punir les voleurs & brigands de votre » comté, &c. »; N.... de Ségur de Pardaillan; N.... du Touchet, gentilhomme de Normandie, près de Domfront; N.... Deshayes, Gaſque; Gui de Saint-Gelais, fils de Louis, ſieur de Lanſac; Pierre de Chouppes; Jean de Lafin, ſieur de Beauvais la-Nocle; Pierre de Grandry, maître» d'hôtel ordinaire du roi, &c ». Toutes ces perſonnes, preſſant l'amiral de ſortir de Paris, il leur répondit: « Si je fais cela, il faut que je montre » ou ma peur, ou ma défiance; mon honneur ſe» roit offenſé en l'un, & le roi en l'autre; je ſerois » contraint de retourner à la guerre civile, & » j'aime mieux mourir que de revoir les miſeres » que j'ai vues, & les maux que j'ai endurés ». *Math. tom.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

qui une ſage défiance ſauva la vie. Lorſqu'on les preſſoit de s'approcher de la cour, ils répondoient: qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur ſanté, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le ſecret en prenant congé du roi pour ſon ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le révéler à quelques-uns de ſes amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans leſquelles il dévoiloit tout ce myſtere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces meſſieurs redoublerent leurs inſtances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à ſortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de ſe retirer chez eux. Ce prince oppoſa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres perſonnes, & même dans le corps proteſtant; car où ne ſe trouve-t-il point de traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua le nom de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine-mere pour le tromper: il n'écouta

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims; paſſionné ligueur; Charles, cardinal de Lorraine.

rien. L'amiral (59) ne ſe montra pas moins incrédule ; ſon mauvais deſtin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât inceſſamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de ſa perſonne pour l'aider de ſes conſeils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action

---

(59) On a dit de l'amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en ſa vie, a été contre ſon Dieu, ſa religion, ſon roi & ſa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas ſongé à employer plus utilement ſes talens ! car tous les hiſtoriens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'eſt par l'effet des conſeils qu'il donna au prince d'Orange, que les pays-bas ſe ſouleverent contre l'Eſpagne, ſoutinrent la guerre dix ans durant, & formerent le plan d'une république, qui a eu du moins une partie de ſon effet ; mais on croit auſſi, avec aſſez d'apparence, qu'il auroit tenté la même choſe en France. Il eſt griévement chargé par les mémoires de Villeroy, *tom.* 4, *pag.* 322, 340. Il ſe défendit toujours fortement, ſur-tout dans ſon teſtament, d'avoir ſongé à attenter à la perſonne du roi. Voyez ſon éloge & le but de ſa politique dans *Brantome*, *tom.* 3 ; *de Thou*, & les autres hiſtoriens.

(60) auſſi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connue ſous le nom de maſſacre de la Saint-Barthelemi, je m'étendrois en cet endroit ſur le nombre, la

---

(60) Ce que dit M. de Sully, du maſſacre, ne doit point paroître trop fort. « Action exécrable, » s'écrie Péréfixe, qui n'avoit jamais eu, & n'aura, » s'il plaît à Dieu, jamais de ſemblable ». Le pape Pie V en fut affligé juſqu'à en répandre des larmes: mais Grégoire XII, qui prit ſa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, & envoya un légat en féliciter Charles IX, & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la choſe ſe paſſa. Toutes les meſures ayant été priſes, le ſon des cloches de S. Germain l'Auxerrois, pour Matines, fut le ſignal pour commencer le maſſacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier, au milieu de ſes domeſtiques, par Beſmes, Allemand, domeſtique du duc de Guiſe, & autres; le duc & le chevalier de Guiſe ſe tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mere, avec le coffre de ſes papiers, parmi leſquels on trouva, dit-on, les mémoires de ſon temps qu'il compoſoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maiſon de Guiſe étoit perſonnellement animée contre l'amiral depuis l'aſſaſſinat de Claude, duc de Guiſe, par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont, pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque choſe qu'il

qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement maſſacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reſte du royaume. Je mar-

---

eût pu faire. Si toute cette boucherie n'eſt, comme bien des gens en ſont perſuadés, que l'effet du reſſentiment des Guiſes, qui la conſeillerent à la reine-mere, dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance auſſi cruelle d'une offenſe. On fit enſuite main-baſſe ſur tous les domeſtiques de l'amiral, & en même-temps les émiſſaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus diſtingués des Calviniſtes qui y perdirent la vie, furent François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & ſe voyant ſaiſir dans ſon lit par des gens maſqués, crut que c'étoit le roi & ſes courtiſans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Reſnel, tué par ſon propre parent, Louis de Clermont de Buſſy d'Amboiſe, avec lequel il étoit en procès pour le marquiſat de Reſnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curioſité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à ſoutenir avec ſa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiere de Jean de Soubiſe; François Nombar de Caumont, couché au milieu de ſes deux fils, dont l'un fut poignardé à ſes côtés, & le ſecond échappa bleſſé, en contrefaiſant le mort, & ſe cachant ſous les corps de ſon pere & de ſon frere; Téligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, ſieur de Guerchy;

querois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuſes de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups auſſi ſenſibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les piéces qui font foi des inſtances que fit la cour de France dans les cours voiſines, d'imiter ſon exemple contre les Réformés, ou du moins de refuſer un aſyle à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la nation au plaiſir malin que certaines perſonnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublierent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le ſang de leurs concitoyens, & de leurs propres pa-

---

Beaudiſner; Pluviaut Berny; du Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut pourſuivi par le duc de Guiſe juſqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavannes On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les hiſtoriens & autres écrivains. Liſez auſſi la belle deſcription du maſſacre de la Saint-Barthélemi qu'a fait M. de Voltaire dans ſa Henriade, *Chant* 2.

rens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret, que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint-Julien, mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en savoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens, mon hôte pâle & consterné. Il étoit de la Religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe pour sauver sa vie, & garantir sa maison du pillage; il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je

ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le collége de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demeurois à ce collége ; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, & enfonçoient les maisons en criant : *tue, tue, massacre les Huguenots* ; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me maltraiter, lorsque le livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au collége de Bourgogne : un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collége, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le por-

tier gagné par quelques petites piéces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, essayerent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pieces, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrétement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de tems en tems m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presqu'aussi-tôt je vis entrer dans le collége Ferriere & la Vieville, deux archers de la garde créatures de mon pere. Ils venoient savoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent savoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet, que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit

plus libre au prince que je servois d'en sortir ; mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la messe.

Le roi de Navarre n'avoit point en effet, trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent avec insolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en sortant, ils virent massacrer devant eux sans aucun respect, une partie de leurs gentilshommes(61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blas-

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, gascon, Armand de Clermont, baron de Piles, périgordin, &c Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'étoient sauvés & avoient passé à Geneve. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'arsenal.

phêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces princes(62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement : « Qu'il ne » prétendoit plus être contredit dans ses » volontés par ses sujets ; qu'ils eussent » à apprendre aux autres par leur exem- » ple, à le révérer comme étant l'image » de Dieu, & à n'être plus les ennemis » des images de sa mere. »

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèze-majesté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant

---

(62) « Comme il (Henri) alloit trouver le roi, » Catherine donna ordre qu'on le fît passer par- » dessous les voûtes, entre des gardes qui étoient » en haies & en posture de le massacrer, il tré- » saillit de peur, & recula deux ou trois pas en » arriere; toutefois Nançai-Lachâtre, capitaine » des gardes-du-corps, le rassura, lui jurant qu'il » n'auroit point de mal. Il fallut donc, quoiqu'il » ne se fiât pas trop à ses paroles, qu'il passât au » travers des carabines & des hallebardes ». *Peref. hist. de Henri-le-Grand, l.* 1.

pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sinceres, ils plierent sous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion, que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guere mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup, on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi, depuis ce temps-là, de langues savantes, ni de tout ce qu'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi : il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'ap-

prendre les mathématiques & l'hiſtoire : deux ſciences qui me conſolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me ſentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conſervé depuis. Le reſte de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'eſt dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que conſiſtoit la méthode de faire élever la jeuneſſe, qu'on ſavoit être particuliere au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainſi. Je la ſuivis juſqu'à l'âge de ſeize ans, que la conjoncture des tems nous ayant jeté lui & moi dans le tumulte des armes, ſans pouvoir preſque eſpérer d'en ſortir, à ces exercices il fallut faire ſuccéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuſe, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, eſt de faire profiter ſon cœur de ce qu'il eſt obligé d'ôter à ſon eſprit ; car juſques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il ſe préſente à qui ſait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politeſſe. Mais malheureux, & pour toute ſa vie, celui qui engagé dans

une profeſſion ſi fatale à la jeuneſſe, manque de force ou de volonté, pour réſiſter au mauvais exemple. S'il a le bonheur de ſe préſerver de tout vice honteux, comment s'inſtruira & ſe fortifiera-t-il dans ces principes, que la ſageſſe dicte à l'homme privé comme au prince? Que la vertu doit ſi bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuſe ne ſoit jamais trouvée pénible; & que réduit à la néceſſité de tout ſauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoiſſe pas même ce combat intérieur, que ſe livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à reſſentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter ſon nom & ſon autorité. Dès le ſoir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémiſſoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit ſe faire honneur en ſa préſence. De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit perſonne qui eût tant de part à ſa confiance qu'Ambroiſe Paré. Cet homme, qui n'étoit que ſon chirurgien, avoit pris avec lui une ſi grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du maſſacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que

tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : » par la lumiere » de Dieu, Sire, je crois qu'il vous sou» vient m'avoir promis de ne me comman» der jamais quatre choses; savoir, de ren» trer dans le ventre de ma mere, de me » trouver à un jour de bataille, de quitter » votre service & d'aller à la messe. « Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. « Ambroi» se, lui dit-il, je ne sais ce qui m'est » survenu depuis deux ou trois jours, » mais je me trouve l'esprit & le corps, » tous aussi émus, que si j'avois la fievre. « Il me semble à tout moment, aussi bien » veillant que dormant, que ces corps » massacrés se présentent à moi, les faces » hideuses, & couvertes de sang. Je vou» drois bien qu'on n'y eût pas compris » les imbéciles & les innocens. » L'ordre qui fut publié le jour suivant de faire cesser la tuerie fut le fruit de cette conversation. Le roi crut même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejetoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulieres qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en

Allemagne, en Suisse, & aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine-mere & son conseil firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage & de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 août, que de son ordre exprès (63), & pour punir les huguenots, à chacun desquels, j'entends de principaux, on imputoit un crime capital, afin

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avoit connu, dans sa jeunesse, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant que ce prince alla avec sa cour voir le corps de l'amiral, pendu par les-pieds avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, *p.* 32 *&* 37.

de donner s'il étoit possible à une boucherie détestable, le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny;

---

(64) Claude de Savoye, comte de Tende, sauva la vie aux protestans en Dauphiné, & dit, en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de sa majesté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon: il eut dessein de sauver les réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler. M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé; N.... de S. Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne: il dit qu'il n'obéiroit point, si le roi n'étoit présent en personne. Tanneguy-le-Veneur, lieutenant général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M..... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiere. Voici sa réponse au roi: « Sire, » j'ai communiqué le commandement de votre » majesté à ses fideles habitans & gens de guerre » de la garnison, je n'y ai trouvé que bons ci- » toyens & braves soldats, mais pas un bour-

à meſſieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouges, qui refuſerent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut aſſez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de ſa propre main, qu'il ne devoit ſur ce point attendre aucune obéiſſance.

On fait monter à ſoixante-dix mille, le nombre des proteſtans maſſacrés pendant huit jours dans tout le royaume; & ce coup accablant porta ſi vivement la terreur dans le parti, qu'il ſe crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de ſe ſoumettre, ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur ineſpéré rompit encore une fois cette réſolution. Un gentilhomme reformé, nommé Reniers (65), échappé par une eſpece de miracle des mains du ſieur de Veſins ſon plus cruel

---

» reau, &c. ». *De Thou*, *liv.* 52 & 53; *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1, *&c.*

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit: ce fut Veſins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui ſauva la vie à Reniers, dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne ceſſa pas pour cela de l'être. Voyez cette hiſtoire ſinguliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc (*a*) qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, & se conduisirent de maniere, que les protestans, ce que l'on n'auroit jamais osé penser, obligerent les catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réuss-

(a) *Blaise de Montluc, maréchal de France.*

ſirent pas. Sancerre, après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemple dans les hiſtoires, fit une eſpece de traité avec les aſſiégeans. Pour la Rochelle, elle rendit inutiles tous (66) les efforts du duc d'Anjou(a) qui étoit venu l'aſſiéger en perſonne; & la nomination au trône de Pologne, vint fort à propos pour ſauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent compriſes, la Rochelle ſe maintint dans tous ſes droits; & ces villes furent les ſeules qui conſerverent en leur entier les avantages des derniers édits.

---

(66) Le maréchal de Montluc, dans ſes commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce ſiege, d'y avoir envoyé trop peu de monde, d'avoir trop haſardé, & mal-à-propos dans les aſſauts, d'avoir laiſſé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût priſe à la fin. Il conſeilla à la reine-mere, dès le tems qu'elle alla à Bayonne, de ſe mettre en poſſeſſion de cette ville. Ce conſeil, s'il avoit été ſuivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des ſieges de la Rochelle & de Sancerre dans d'*Aubigné, tom.* 2, *liv* 1; *la Popeliniere*, *liv.* 33; *Math. tom.* 1, *liv.* 6, *p.* 340 *& ſuiv.* & autres hiſtoriens.

(a) *Henri, frere de Charles IX & depuis roi de France.*

Le tems amena encore d'autres conjonctures favorables aux calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'il donnoit de joie à ses deux autres freres, le roi Charles, & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la reine-mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs presqu'aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des protestans, dont il partageoit la disgrace. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou, & sa tendresse pour le roi de Pologne, la reine-mere songea bien à la vérite dès ce moment à marier le premier de ces princes avec

la reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la ſouveraineté des Pays-bas ; mais ſon mécontentement avoit déja produit ſon effet.

Charles entra par un autre motif dans le reſſentiment de ſon frere contre la reine leur mere. La langueur dont il ſe ſentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaiſir de le voir ſortir de ſon royaume, l'état où il ſe vit réduit en peu de tems, fit naître dans ſon eſprit mille ſoupçons contre Catherine, & fit que s'uniſſant d'intérêt avec les réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'oppoſition de la reine-mere, d'envoyer des députés propoſer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des provinces catholiques, excitées par les ſeigneurs mécontens à demander la ſuppreſſion de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans ſur les anciens, & ils ſe joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit ſigné à la vérité que de quatre ou cinq gentilhommes ; mais les

termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité ; & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince qu'on voyoit n'être pas éloignée.

Les réformés pénétrerent son intention ; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery(*a*) repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire ensorte que les princes ne lui échapassent point : ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses

---

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons Tournay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

(a) *Gabriel, comte de Montgomery, le même qui avoit blessé Henri II.*

mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain à main armée, & penserent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le tems de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & emprisonner les maréchaux de Montmorency & de Cossé. Après cela, elle donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement lui troisieme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant, généralissime des troupes de la religion en France.

---

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry ; Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frere de Duplessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise, dans la *vie de Duplessis Mornay*, *liv.* 1, *p.* 26.

(69) Joseph Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, piémontois. « L'amour & la » jalousie firent périr la Mole & Coconnas, ai- » més de deux grandes princesses (la reine de » Navarre & la duchesse de Nevers »), disent les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 75.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les huguenots toutes ſes forces, diviſées en trois armées. Matignon (70) conduiſit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) aſſez peu conſidérables, fut bientôt défait, & obligé de ſe rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La ſeconde ſous M. le duc de (72)

---

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce ſeigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ſes grandes qualités, ſur-tout par ſon attachement inviolable à la perſonne du roi, qualité peu commune en ce tems-là. *De Thou, liv. 66.*

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront; il fut pris dans cette derniere, ſe battant en déſeſpéré. Il me ſemble qu'on ne ſçauroit prendre de juge moins ſuſpect que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniſte, dans la queſtion de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. « La » place fut rendue, dit-il, avec aſſurance de la vie » à tous, hormis au comte, qui n'eut que des pro» meſſes captieuſes, comme de n'être mis en au» tres mains que celles du roi; j'aſſure cela, quoi» qu'on ait écrit autrement: il n'y a eu que trop » de perfidie en France, ſans en inventer, &c. » 2 *tom. liv.* 2, *chap.* 7.

Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant. &c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de

Montpenſier, alla inveſtir Fontenay, & enſuite Luſignan, qu'il prit malgré la belle défenſe du vicomte de Rohan (*a*). Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troiſieme, prit auſſi quelques petites places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteuſement le ſiége. Tout fut ſuſpendu, & une partie des généraux rappellés à la cour, à l'occaſion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans ſon ſang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthelemi fut ſans ceſſe préſent à ſon eſprit. Il marqua par ſes tranſports & ſes larmes, le regret (74) qu'il en reſſen-

---

Montpenſier ſort d'un Louis de Bourbon, ſecond fils de Jean II de Bourbon.

(a) *René, vicomte de Rohan, mort en* 1586.

(73) C'eſt le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpenſier. *Mém. de Brant. tom.* 3, *p.* 301.

(74) « Il envoya chercher le roi de Navarre, » auquel ſeul il avoit reconnu de l'honneur & de » la foi, & lui recommanda très-affectueuſement » ſa femme & ſa fille ». *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien-aiſe de ne point laiſſer d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des tems auſſi difficiles. Montluc, de Thou,

-toit. Le cardinal (75) de Lorraine mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on n'ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, &

& presque tous les historiens, conviennent que, s'il avoit vêcu, il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété: il aimoit les sçavans & les belles-lettres; mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps; *de Thou*, *ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la phisionomie farouche. Voyez *P. Mathieu*, *tom.* 1, *à la fin du sixieme livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Voyez son caractere dans le *troisieme tom. des mémoires de Brant.* « Il mourut en Avignon, dit-il, empoisonné, si nous voulons croire » la légende de saint Nicaise », *p.* 138, & très-chrétiennement, au rapport de Mathieu, qui fait son éloge, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 407.

dès la nuit ſuivante, il ſe déroba de la cour & s'enfuit. Il viſita en paſſant l'empereur Maximilien, & le duc Charles de Savoie, & prit ſa route (76) par Veniſe. On lui donna dans tous ces endroits, le conſeil également ſage & conforme à ſes intérêts, d'accorder aux réformés la paix & le libre exercice de leur religion ; mais il en profita ſi peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trève qu'on avoit accordée aux huguenots pour trois mois, & la changea, à la ſollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti proteſtant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de catholiques, par affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la priſon de ſon frere. Le roi alla en perſonne mettre le ſiége pour la ſeconde fois devant Livron, qu'il fut auſſi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en ſe retirant, les femmes & juſqu'aux enfans lui inſulter du haut

---

(76) Conſultez *Mathieu, tom. I, au commencement du ſeptieme livre*, ſur la ſortie de Henri III de Pologne, & ſur les particularités de ſon voyage.

(77) Henri de Montmorency, duc de Danville, ſecond fils du connétable Anne de Montmorency.

des murs, accabler la reine-mere des traits les plus satyriques & les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume, & des siens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit aussi-tôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épousa.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce tems le duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté son nom, pour prendre celui de *Monsieur*, jouit aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre soin de Catherine

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguerite d Egmont, sa premiere femme. Mathieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, & à sa tendresse pour son mari, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 438.

(79) Henri III haïssoit fort Monsieur, par lequel

étoit de travailler à désunir ces deux princes ; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance générale des armées de France, & en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse, & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir (*a*) se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut re-

---

il s'imaginoit avoir été empoisonné ; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III, & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guise, qu'il aimoit : *notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois : *ce ne sera rien :* à la seconde : *il y faut penser :* à la troisieme fois il lui dit enfin : *je vous entends, Monsieur ;* & frappant le pommeau de son épée : *voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service ; tom.* 5, *liv.* v, *p.* 418, *Mathieu.*

(a) *Fils de l'électeur Palatin du Rhin.*

cours à un autre manége. Elle chercha à regagner Monſieur par les offres les plus ſpécieuſes. Elle le pourſuivit de ville en ville, toujours ſuivie de ce cortége de filles galantes, ſur leſquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit ſi bien, qu'il tomba à la fin dans le piége qu'elle lui tendoit.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonnne foi dans le panneau de la lieutenance générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & ſe réjouit d'abord d'être enfin défait de Monſieur, qu'il regardoit toujours comme ſon rival; Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur, & lui firent comprendre que ſi quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monſieur qui pouvoit en faire le prix de ſon raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer ſa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de février qu'il

(80) Ils s'aboucherent à Champigny-ſur-Vede maiſon appartenante à M. le duc de Montpenſier, ſur les confins de la Touraine.

étoit à la chaſſe vers Senlis (81), il ſçut écarter ſes gardes, & vint d'une traite paſſer la Seine à Poiſſy, gagna Neuf-Châtel en Timerais (*a*), maiſon à lui, ſuivi d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ſes Fermiers, & arriva à Alençon dont le ſieur de Hertray (*b*) s'étoit ſaiſi en ſon nom. Il s'y aboucha avec Monſieur & le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre paſſa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion proteſtante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans ſa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princeſſe ſa ſœur. Elle nous fut accordée, & dès la ſeconde journée,

---

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 2, *chap.* 18; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *pag.* 420, *&c.*

(a) *Château-neuf.*

(b) *René de S. Denis de Hertray.*

(82) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, ſeigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant général en Normandie, mort en 1 13, âgé de ſoixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis ducheſſe de Bar.

cette princeſſe reprenant auſſi ſa religion, ſe trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes, après la jonction de leurs troupes, ſe trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs (*a*), & firent à leur tour trembler Catherine. Tout ſembloit annoncer une guerre des plus ſanglantes. Je me jetai dans l'infanterie, ſimple volontaire, en attendant l'occaſion d'un emploi plus convenable ; & je fis mon eſſai d'armes aux environs de Tours, où il y eut pluſieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller & me dit : « Roſny, ce n'eſt pas-là où je » veux que vous haſardiez votre vie. Je » loue votre courage, mais je deſire vous » le faire employer en une meilleure » occaſion ». Cette occaſion ne ſe trouva pas ſi proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne ſe trouvoit pas la plus forte, eut recours à ſon manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander.

(a) *Selon d'autres, trente-cinq mille ſeulement.*

Les promeſſes ne coûtoient rien à cette artificieuſe princeſſe. Enfin elle eut l'adreſſe de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & ſignée trois mois après (83). C'eſt ce qu'on appella la paix de Monſieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faiſant étoit de regagner ce prince, il fut ſi bien la dupe de ſes fineſſes, qu'à la fin il la ſouhaita & la ſollicita lui-même plus ardemment que perſonne. Il faut convenir qu'elle fut des plus aventageuſes ; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorſqu'ils y donnerent les mains. Monſieur y en ajouta bientôt une ſeconde, & auſſi capitale, lorſqu'agiſſant contre ſon propre intérêt, il ſe ſépara des réformés (84) : par ce con-

---

(83) Par l'édit de ſoixante-trois articles, paſſé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs proteſtans : on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlemens, & pluſieurs villes de ſûreté, &c. Monſieur ſe fit donner en particulier un riche apanage ; & le prince Caſimir, une ſomme conſidérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juſte, Monſieur ſacrifia en cette occaſion le roi de Navarre & les hugue-

tretems, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis. Henri voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dût sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux huguenots, qui

---

nots à ses intérêts ou à sa politique. C'est dans les *mém. de Nevers, tom.* 1, *p.* 90 *& suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce traité.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, il en sera parlé dans la suite.

furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fut finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent (*a*), qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, & ensuite Villeneuve en Agénois, menacée de siége. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables; mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté lui manquerent alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises; l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint-Macary, dont encore la seconde manqua. Favas (*b*) qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrerent sans presqu'aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint-Macary, il nous l'accorda à Béthune mon cousin, & à moi; mais Favas nous retint dans la seconde troupe: ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les

(a) *Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.*

(b) *Jean Favas, dit le capitaine Favas.*

habitans de Saint-Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous tromperent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe qui osa y entrer.

Je courus un danger plus réel au siége de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Etant monté à l'assaut avec mon drapeau, je fus renversé par le choc des piques & des hallebardes dans le fossé, où je demeurai enfoncé dans la boue, & embarrassé par mon drapeau, de maniere que sans le secours de mon valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques soldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entiérement pillée; & j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singuliere, arrivée à peu-près dans ce tems-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier (*a*), autre petite ville voisine, ils choisirent pour cette exécution la même

(a) *Bourg en Périgord, sur les confins du Quercy.*

nuit que ceux de Montpazier, ſans en rien ſçavoir, avoient auſſi priſe pour eſſayer de s'emparer de Ville-Franche. Le haſard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne ſe rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obſtacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés ſans défenſe. On pilla, on ſe gorgea de butin, tout le monde ſe crut heureux, juſqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur mépriſe. La compoſition fut que chacun s'en retourneroit chez ſoi, & que tout ſeroit remis en ſon premier état. Voilà un image de la guerre, comme elle ſe faiſoit en ce tems-là. Elle ne conſiſtoit gueres qu'à ſe ſaiſir ſubtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis : ce qui ne ſe paſſoit pourtant pas ſans des combats, ſouvent très-ſanglans.

Je ne diſſimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal ſervi. Son armée étoit preſqu'également compoſée de catholiques & de réformés ; & il diſoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le ſervoient ſans intérêt, & par un pur attachement à ſa perſonne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuiſoit à ſes affaires. Meſſieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de

Lusignan (*a*), de Favas, de Pardaillan, & autres principaux protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Miossens (*b*), de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres officiers catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet Officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait : je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata ; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon agresseur fût catholique & moi protestant, le vicomte de Turenne (*c*) s'offrit à lui contre moi avec ses réformés : ce que M. de Lavardin ayant sçu, il me fit offre de son secours, & de celui des catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de

(a) *Louis de S. Gelais de Lusignan.*

(b) *Henri d'Albret, baron de Miossens.*

(c) *Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.*

ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua des ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

De cette animosité de parti naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier celui sur Marmande(*a*). Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de la Noue, & même contre celui

---

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de tems après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari, aidé de ses domestiques.

(a) *En Agenois, sur la Garonne.*

du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cens pas de la place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai & me défendis long-tems, à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, & nous donna à tous le tems de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siége, si l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une trève, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Tignonville (87), dont il

(87) Cette demoiselle étoit fille de madame de

étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laiſſai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au perſonnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enſeigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon couſin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit ſi conſidérable, que je me vis en état d'entretenir à ma ſolde pluſieurs gentilhommes, avec leſquels je ne m'attachai plus qu'à la ſeule perſonne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre ſi réglé dans mon domeſtique, & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ſes moindres officiers, m'avoua dans la ſuite que je devois la meilleure partie de l'eſtime dont il m'honora, à la ſage économie qu'il avoit remarqué dans cet arrangement. Ma grande jeuneſſe étoit la ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'intérieur de ſa maiſon. Cette diſ-

---

Tignonville, gouvernante de madame, ſœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, mademoiſelle de Navarre: elle épouſa dans la ſuite le baron de Pangeas.

poſition forme, à ce qu'il me ſemble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre, & pour l'homme d'état.

Il ne fut queſtion pendant tout notre ſéjour en Béarn, que de réjouiſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du roi, pour ces divertiſſemens, nous étoit d'une reſſource inépuiſable. J'appris auprès de cette princeſſe le métier de courtiſan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ſes parties; & je me ſouviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la trêve étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eauſe (*a*), ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées ſous nos habits de chaſſe, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de ſa marche, & y entra ſans obſtacle, à la tête de quinze ou ſeize qui le ſuivoient de plus près que le reſte de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaiſsât promptement la

(a) *Ville dans l'Armagnac.*

herſe, qui s'abattit en effet preſque ſur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous ſépara du gros qui demeura hors la ville. En même tems les rebelles ſonnerent le tocſin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante ſoldats vint fondre ſur nous. Nous diſtinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient: » Tirez à cette jupe d'écarlate, & à ce pa- » nache blanc, car c'eſt le roi de Navarre.» Ce prince ſe tournant vers nous: « Mes » amis, dit-il, mes compagnons, c'eſt » ici qu'il faut montrer du courage & » de la réſolution, car c'eſt de là que dé- » pend notre ſalut; que chacun donc me » ſuive & faſſe comme moi ſans tirer le » coup de piſtolet, qu'il ne porte. » En achevant ces mots, il mit le piſtolet à la main & marcha fiérement vers les mutins qui ne purent ſoutenir cet effort, & furent diſſipés d'abord. Trois ou quatte autres pelotons ſemblables ſe préſenterent enſuite, & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant raſſemblés plus de deux cens, & nos forces diminûant, le danger devint extrême. Le roi ſe retira vers un portail qui facilitoit ſa défenſe, & y tint ferme. Il eut la préſence d'eſprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire ſigne à ceux des nôtres, qui

étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs consuls à leur tête ne fussent venus se jeter aux pieds du roi, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Le roi de Navarre (88) laissa Béthune gouverneur dans Eause (*a*), & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint Criq, gentilhomme catholique de son parti, s'en étoit emparé ;

---

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *liv.* 3, *tom.* 2.

(a) *Ville du Comté d'Armagnac.*

mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une tour, où il étoit assiégé & fort vivement pressé par les bourgeois joints à la garnison de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le roi de Navarre se présenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés,

pérés, qui veulent du moins vendre chérement leur vie ; mais il auroit fallu fuccomber, l'extrême laffitude nous permettant à peine de foutenir nos armes. Heureufement pour nous, Léfignan & Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre fecours, firent une décharge fi rude, que nos attaquans plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le fieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & la Trape, mon valet de chambre, me furent d'un grand fecours dans cette occafion. Le roi de Navarre voyant le jour baiffer, fit ceffer le combat, & fe retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes feulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oferent tenter. Les deux armées furent en préfence jufqu'à la nuit. Un combat fingulier de fix contre fix fut propofé entre meffieurs de Lavardin & de la Dévefe ; mais comme nous difputions à qui le fort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Quelque tems après, le roi de Navarre, allant de Leictoure à Montauban (*a*), ordonna au comte de Meilles & à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux ſur un gros d'arquebuſiers, que les habitans de Beaumont (*b*) avoient poſtés dans les vignes & les chemins creux ſur notre paſſage. Nous les menâmes battant juſqu'aux portes de la ville, d'où il ſortit environ cent ſoldats à leurs ſecours, dont une partie demeura ſur la place, & l'autre ſe noya dans les foſſés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à ſe couvrir de ſoldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua ſa route. A ſon retour, il voulut éviter de paſſer ſous cette ville, & prit plus bas par un endroit qu'on nomme, ſi je m'en ſouviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cens arquebuſiers, qui marchoient aſſez mal en ordre ſous cinq enſeignes. On tint conſeil : les

(a) *Dans le comté d'Armagnac.*

(b) *Beaumont de Lomagne, en Armagnac.*

(89) Saint-Nicolas de la Grave ; le Mas de Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

uns opinoient, que, sans avoir égard à la supériorité des ennemis, nous les attaquassions ; & les autres en dissuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derriere nous nos domestiques : ce qui présenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivîmes jusqu'à ce que rencontrant une église, ils s'y barricaderent.

Cette église étoit grande, solidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des paysans, & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure, & autres villes voisines ; se doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puissant secours aux assiégés, si on leur en donnoit le tems. En attendant nous nous mîmes tous à saper cette église, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heure, j'y fis une ou-

verture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquoient d'eau & paîtrissoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les blessures que faisoient les grenades qu'on commença de leur jeter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu; horrible excès de brutalité & de cruauté!

Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'arche-

vêque de Vienne(90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournerent, & les hostilités recommencerent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux (*a*), & sur Nérac (*b*); mais

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé; André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse; Ménager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *de Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez aussi le détail de la tenue des états de Blois dans *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 438; & sur-tout dans les *mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *pag.* 166 *& suiv.*

(91) Honorat de Savoye, marquis de Villars: quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

(a) *Castel-Jaloux, ou Castel-Geloux, près d'Auch.*

(b) *En Guienne, capitale du duché d'Albret.*

il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce prince s'exposoit comme le moindre soldat, & fit devant Nérac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surpendre, il le repoussa presque seul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; & son exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune: « Allez à votre cousin le baron de Rosny, » il est étourdi comme un hanneton, retirez-le de là, & les autres aussi; car » l'ennemi nous voyant retirer, leur fera » sans doute une si rude charge, qu'ils » seront ou pris ou tués. » J'obéis à l'ordre; & ce prince qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

Le coup le plus important pour le roi, eût été sans doute d'empêcher la prise de

Brouage(*a*), aſſiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laiſſant le vicomte de Turenne pour ramener ſes troupes; mais outre que celui-ci ne put arriver aſſez promptement pour ſecourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons (*b*), ayant achevé d'aigrir leur eſprit, au point que le prince de Condé voulut ſe battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accuſoit d'être la cauſe de cette méſintelligence, le bien public ſouffrit de cette déſunion. Le prince de Condé ſe ſépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

La paix qui ſuivit des événemens ſi peu favorables aux réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guiſes. La guerre ne convenoit plus, ni à ſon inclination qui le portoit tout entier vers un genre de vie ſinguliérement varié (93) de

---

(a) *Ville & port en Saintonge.*

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, ſecond fils de François de Lorraine, duc de Guiſe: il fut général de la ligue.

(b) *En Saintonge.*

(93) Il n'y a rien, diſoit Sixte V, au cardinal de Joyeuſe, que votre roi n'ait fait & ne faſſe pour être moine, ni que je n'aie fait, moi, pour

dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fideles à en observer les clauses que les catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve (*a*), dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes,

---

ne l'être point. Il eut jusqu'à cent-cinquante valets de la chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de septembre, le nombre de prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetieres des calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon & Rennes, &c. Le roi Henri III l'appelloit son traité. Il ne fut fidélement observé ni d'une ni d'autre part; les catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers*, *ibid.*

(a) *Ville-neuve en Agenois sur le Lot.*

qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la reine-mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; & faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long-temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac (95), à Cou-

---

(95) « Il y eut, dit le Grain, à Nérac, conférence entr'elle & le roi de Navarre, son gendre, en laquelle quelques articles furent éclaircis, & non pas tous, car la bonne dame vouloit toujours tenir son genest d'Espagne par la bride tant qu'elle pourroit, néanmoins elle caressa fort ce gendre en cette conférence, en laquelle il y eut entr'eux plusieurs propos gaillards.... La reine-mere, dit-il encore ailleurs, lui fit une infinité de caresses (à Saint Bris) jusqu'à le chatouiller par les côtés. Lui, s'avisant du dessein de cette dame, qui étoit de tâter s'il étoit couvert, tire les boutons de son pourpoint, & lui montrant sa poitrine nue, voyez, dit-il, madame, je ne sers personne à couvert. Et comme elle le conjura de ne plus faire la cour aux maires de la Rochelle, disant que c'étoit faire tort à sa grandeur, de se soumettre ainsi à une populace, de laquelle il pouvoit être souvent écon-

tras, au Fleix (*a*), soit en d'autres endroits; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumerent en allées & venues, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mêlange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effêt qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes; mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III son frere à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté: ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il

» duit: J'y fais, ce dit-il, ce que je veux, parce » que je n'y veux rien que ce que je dois ». *B. le Grain, déc. de Henri-le-Grand, liv.* 3 & 4. Henri IV y devint amoureux des demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

(a) *Fleix en Périgord.*

y auroit de quoi groſſir conſidérablement ces mémoires ; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeuneſſe & d'autres ſoins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le ſouvenir, il me ſemble que ce détail frivole d'intrigues figureroit aſſez mal ici. Envie de plaire & de ſupplanter, voilà au fond à quoi tout ſe réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La reine-mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une trève, qui auroit eu lieu par tout le royaume, juſqu'à ce qu'elle ſe fût ſéparée de ce prince. Mais ſoit qu'à la faveur de la guerre, elle crût qu'il lui ſeroit facile de ſe ſaiſir par ſurpriſe & par artifice de pluſieurs villes; ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ſes fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât enſemble ſur le pied de guerre. On étoit ſeulement demeuré d'accord, qu'il y auroit trève par-tout où ſeroit la cour ; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faiſoient leur réſidence : ce qui

causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à toute outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole (*a*), qui étoit un vieux gentilhomme (*b*), jusque-là zélé huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine-mere, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux catholiques. Le roi de Navarre qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir secrétement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous faisîmes sans aucun obstacle. La reine-mere, qui auroit

(a) *Sur la Garonne, en Bazadois.*
(b) *Nommé Ussac.*

juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien ſurpriſe le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. « Je vois » bien, dit-elle, que c'eſt la revanche de » la Réole, & que le roi de Navarre a » voulu faire chou pour chou; mais le » mien eſt mieux pommé. »

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion (*a*), nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi (*b*) qui n'étoit point compris dans la trève; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de ſauciſſon que nous attachâmes par deux embraſures à une groſſe tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la ville fut priſe par ce moyen. La reine-mere ſe fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une inſulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la trève. La diſtance

(a) *En Guyenne, proche Libourne.*
(b) *Sur la Dordogne; en Agenois.*

de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux ; mais le roi de Navarre, qui ſavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la religion, que Catherine avoit déclaré de bonne priſe, ne fit que rappeller ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours ſe ſéparoient, lorſqu'il s'étoit paſſé quelque choſe qui donnoit à l'une des deux un ſujet un peu fort de mécontentement, mais on ſe rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaiſirs, qui ſans cela auroient langui. Le roi de Navarre mena la cour de la reine-mere dans la province de Foix ; où entr'autres divertiſſemens, il voulut lui donner celui de la chaſſe aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicateſſe ne s'accommoda pas de ce ſpectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent juſqu'à dix ſuiſſes & dix fuſiliers. Un dernier bleſſé de pluſieurs coups, & acculé ſur le haut d'une roche, ſe précipita avec ſept ou huit chaſſeurs qu'il tenoit embraſſés, & les écraſa.

Enfin la reine-mere ſe ſépara du roi de Navarre, & continuant ſa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné,

où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laiſſant tout ſur le même pied qu'elle l'avoit trouvé : je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les ſoupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ſes officiers catholiques. Lavardin, Grammont(96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de ſa préſence fut d'avoir ſi parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne ſe trouva ſur le pré, qu'après avoir fait toutes les ſoumiſſions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeſte. Le vicomte de Turenne reçut pluſieurs coups dans un ſecond, qui lui fut propoſé par Duras (97)

(96) Philibert de Grammont: Jean de Durefort.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Roſan, ſe battirent contre le vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac, ſon ſecond, à Agen, ſur la place du Gravier. Quoique les deux freres fuſſent maillés, ils eurent du déſavantage; le vicomte permit à Roſan de ſe relever, & Salignac à Duras, de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent ſur le vicomte, & le laiſſerent ſur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas : il eut même la généroſité d'intercéder auprès de la reine-mere pour

& Rosan. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nérac où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figeac (*a*), & tenoient le

---

les Duras. Le maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon; sa vie par Marsolier: de Thou.* Brantome, dans le dixieme tome de ses mémoires, *touchant les duels*, *p.* 114, paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

(a) *Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.*

château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit en partant : « Monsieur, » hé bien, serez-vous des nôtres ? Oui, » monsieur, lui répondis-je, je serai tou- » jours des vôtres, quand ce sera pour le » service du roi, & en tout temps quand » vous m'aimerez. » Les catholiques surpris de la diligence des réformés, abandonnerent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent : celles sur la Fere en Picardie, sur Montagut en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai ; & de toutes les attaques des villes par le pétard & la sape, il n'y en a point de si remarquable.

Cahors (*a*) est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit

---

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 4.

(a) *La riviere de Lot en arrose les murs.*

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce Livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots: *Nargue pour les huguenots*. Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, &qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sape, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Cajare & Senevieres (*a*) : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plant de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navatre disposa l'ordre de la mar-

(a) *Villes de Quercy.*

che, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon (*a*), principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres fantassins & trente cavaliers aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin (*a*) leur capitaine, quarante gentilhommes commandés par Roquelaure (*b*), & soixante soldats de la garde composerent un autre corps, & marcherent ensuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre, à la tête de deux cens hommes, partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens arquebusiers en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent le faire

---

(a) *N .... de Terride, vicomte de Gourdon.*

(a) *Charles le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.*

(b) *Antoine de Roquelaure.*

qu'en rampant ſur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cens arquebuſiers preſque nuds, accoururent pour diſputer l'entrée, pendant que les cloches ſonnant l'alarme, avertiſſoient tout le monde de ſe mettre en défenſe. En un moment les maiſons furent couvertes de gens, qui renverſoient de groſſes pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge, tue :* nous comprîmes qu'on s'étoit diſpoſé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord eſſuyer un choc qui dura plus d'un quart d'heure : & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renverſé par terre, d'une groſſe pierre qui fut jetée par une fenêtre ; & je me relevai à l'aide de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en ſuccédoit d'autres frais dans le même moment ; en ſorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuiſſarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus bleſſé à la cuiſſe gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverſer avec une peine infinie, & expoſés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit miſe en

batterie. Le roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisanes, & ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avions déjà assez fait pour une belle victoire; mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrein étoit si bien défendu, que le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui

nous reſtoit de forces. Il n'y avoit perſonne qui n'eût les pieds ſi écorchés & ſi pleins de ſang, qu'il nous étoit impoſſible de nous ſoutenir. Les bourgeois qui ne ſouffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de ſe rendre, ne ſongeoient qu'à faire durer le combat, juſqu'à l'arrivée d'un ſecours qu'on leur diſoit être fort proche. Ils pouſſoient des grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils ſe défendiſſent ils en faiſoient toujours aſſez pour nous obliger à nous tenir ſur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrêmité, les principaux officiers s'approcherent du roi, lui conſeillerent de raſſembler le plus qu'il pourroit de gens autour de ſa perſonne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs inſtances, ſur le bruit qui ſe répandit, & qui étoit vrai, que le ſecours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il ſeroit dans la ville ſi-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit abattre, ni faire trembler, ſurmontant la douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſures, ſe tourna vers eux avec un viſage riant, & un air d'aſſurance

qui en inſpiroit aux plus foibles, & ſe contenta de leur répondre : « Il eſt dit » là-haut ce qui doit être fait de moi » dans cette occaſion. Souvenez-vous que » ma retraite hors de cette ville, ſans » l'avoir aſſurée au parti, ſera la retraite » de ma vie hors de ce corps. Il y va trop » de mon honneur d'en uſer autrement, » ainſi qu'on ne me parle plus que de » combattre, de vaincre ou de mourir ».

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un ſi brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous ſuccombé enfin, ſans l'arrivée de Chouppes (*a*), que le roi eut la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il ſe fit un paſſage dans la ville avec cinq ou ſix cens arquebuſiers & cent chevaux, en marchant ſur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le paſſage. Si-tôt qu'il ſe fut joint à nous, nous marchâmes enſemble vers la Barre, par où le ſecours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé ; & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne

---

(a) *Pierre de Chouppes.*

nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entiérement pillée ; ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boëte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, & si glorieuse au jeune prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulieres, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabriére (101) gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le roi de Navarre vint loger à

(100) D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(101) Consultez d'Aubigné : *tom.* 2, *pag.* 4, sur ces expéditions.

Tonneins,

Tonneins (*a*); d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Lésignan à la tête de vingt-cinq gentilhommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi; ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers le gros d'arquebusiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre, ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément,

(a) *En Agenois, sur la Garonne.*

ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faiſoit ce défi, le renverſa mort, y perdit lui-même ſon cheval, & regagnoit le gros de ſa brigade à pied, lorſqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à ſon ſecours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets ſaiſi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui diſant que nous & les arquebuſiers avoient été tous paſſés au fil de l'épée: ce qui étoit ſans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebuſiers, qui ſortoient de leur embuſcade pour venir nous ſeconder, craignirent quelque ſurpriſe; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber ſur le corps, ils ſe retirerent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage de Henri qui vouloit fondre ſur l'armée ennemie pour nous venger, & périr glorieuſement. Mais on lui fit de ſi fortes inſtances de ſe retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorſqu'il nous vit revenir, & ſa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conſeillers trop timides, ſur-tout lorſqu'il vit Léſignan ſe plaindre avec

beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occaſion. Pour moi, je perdis un cheval qui fut tué ſous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuſes ajouterent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ſes troupes, & de s'être ſéparé de ſon parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le ſien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en compoſer une ſouveraineté. Il avoit engagé au prince Caſimir, Aigueſmortes & Pécais (*a*), pour ſûreté du ſecours que ce prince lui promettoit : & en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fere(102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit dejà ſi inférieure à celle des catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé :

(a) *Villes de Languedoc.*

(102) Elle fut repriſe incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron; & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames & toute la cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on put l'appeller guerre de campagne, ni de siége, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siége de cette place étoit une entreprise au dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de tems en tems dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui

vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Deschamps & Domingo pour me dégager, s'il en étoit tems encore ; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois que trop ; car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac ; mais tout se réduisit à quelques coups de mains, dont les dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur (*a*). Le capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout qui

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

(a) *Dans le pays de Foix.*

aboutiſſoit au foſſé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la ſauciſſe par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant diſpoſé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laiſſé un paſſage à trois hommes de front, la ville fut priſe. Les ennemis paroiſſant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilhommes. Nous ne ſongeâmes qu'à bien fortifier la place de paliſſades & de retranchemens, qui puſſent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés: ce que nous fîmes ſans interruption, malgré la coqueluche, eſpece de (104) maladie, courante dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la

---

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & ſur-tout la poitrine. La ſaignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peſte, qui emporta quarante mille hommes dans Paris, *liv.* 73.

place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis ; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince, de jour en jour, se déclaroit en ma faveur, & qu'il donnoit à un penchant naturel, ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services légers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens ; il n'y en avoit point en ce temps-là de plus considérable ; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre, pour toujours, les bonnes graces de ce prince.

Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Useau, qui prirent querelle ensemble : résolus de se battre, ils me prie-

rent de leur en faciliter les moyens, & de tenir leur deſſein ſecret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là ſi communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement eſſayé de les raccommoder, je les menai moi-même ſur le pré, où ils ſe firent tous les deux une dangereuſe bleſſure. Le roi de Navarre, qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire, & m'ayant envoyé chercher, il me dit, avec indignation, que je tranchois du ſouverain juſques dans ſa cour, & que s'il me rendoit juſtice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un ſimple aveu, j'y en joignis une ſeconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni ſon ſujet, ni ſon vaſſal. Je le menaçai à mon tour de quitter ſon ſervice; & ce prince n'ayant répondu à mon inſolence que par un juſte mépris, j'allois en ce moment me ſéparer, & peut-être pour toujours, de la perſonne de ce bon prince, ſi les princeſſes n'euſſent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié

qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant, pendant quelque-temps, avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit sincere, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté, me faisant connoître combien ce prince si doux méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; & je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître : mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon.

Fin du premier Livre.





LIVRE SECOND.

MÉMOIRES depuis 1580 jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur. Il y passe. Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre; revient en Flandre; se rend odieux aux Flamands & aux Protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faits au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la ligue. Henri III s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti calviniste. Vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le roi de Navarre, pour observer les démarches de la ligue.

Angers manqué. Voyage hasardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont, de Fontenay, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevues de la reine-mere avec le roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des calvinistes. Persécution déclarée contr'eux. Danger de madame de Rosny. Voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras. Détail de cette bataille.

LA reine-mere, fertile en projets pour sa grandeur de sa maison (1), & plus encore pour ses desseins particuliers,

(1) On trouve à ce sujet, dans M. de Thou, *liv.* 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine, qui vouloit d'une maniere ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au grand-seigneur, qui étoit alors Selim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

ayant perdu l'eſpérance de marier le dernier de ſes fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ſes vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre ſouverain. Elle avoit fait au commencement pluſieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui, croyant pouvoir appaiſer les reſſentimens de l'Eſpagne (2), en ſe donnant pour maître, du moins un prince de la maiſon d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puiſſante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, abſolument deſtitué des qualités néceſſaires à un ſouverain, ſur-tout en cette occaſion, où il s'agiſſoit de payer de ſa perſonne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de ſe rendre odieux à la nobleſſe, en préférant hautement à tous les ſeigneurs, le prince d'Orange (*a*), qu'il déclara lieutenant-général de ſes

---

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Eſpagne, dont on verra toutes les ſuites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un ſoulévement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établiſſement de l'inquiſition dans tout ce pays. *Mſſ. de la bibliothéq. du roi, vol. cotté 9981.*

(a) *Guillaume de Naſſau, prince d'Orange.*

armées. Les Flamands, dégoûtés de ce nouveau maître, ne ſongerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux ſur Monſieur, comme ſur un prince capable de les ſoutenir par lui-même, & par la puiſſante protection de la France.

Il étoit à Coutras, lorſque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de paſſer dans les Pays-Bas, que juſqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à ſa naiſſance. Dans cette vue, il commença à ſolliciter fortement tout ce qu'il y avoit de ſeigneurs & de gentilhommes diſtingués à la ſuite du roi de Navarre. La plupart des catholiques s'attacherent à lui; & l'eſpérance d'une paix ſolide & durable, dont la reine-mere avoit ſoin d'entretenir les proteſtans, fit auſſi que pluſieurs de ceux-ci lui promirent de le ſuivre. Fervaques & la Rochepot (*a*), tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me repréſenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le ſoin de recueillir la ſucceſſion du vi-

---

(a) *Antoine de Sully, ſieur de la Rochepot.*

comte (3) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cause de religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajouterent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4), & les Flamands redoublant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

---

(3) Hugues de Melun vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les protestans, auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de novembre; les articles en demeurerent secrets, & apparemment furent peu importans. Les villes de sûreté resterent aux calvinistes par une prolongation de six ans.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus, avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. « C'est à ce coup, me » dit-il, aussi-tôt que je lui eus parlé de » le quitter, que nous allons vous perdre » tout-à-fait; vous allez devenir Flamand » & papiste ». Je l'assurai que je ne serois ni l'un l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si, faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5). Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur, & seulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne; & que pour peu qu'il eût besoin de moi, je

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

quitterois la Flandre à ſon premier ordre. Enſuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il ſeroit un jour roi de France ; & je lui dis, à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre, qui croyoit que la religion doit nous inſpirer du mépris pour tous ces *méchans pronoſtiqueurs*, c'eſt ainſi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus ſûr ; c'eſt une connoiſſance parfaite du caractere & de la perſonne de Monſieur, & une ſagacité qui lui dévoiloit preſque l'avenir. « Il me trompera, dit-il, s'il » remplit jamais l'attente qu'on conçoit » de lui ; il a ſi peu de courage, le cœur » ſi double & ſi malin, le corps ſi mal » bâti, ſi peu de grace dans ſon main- » tien, tant d'inhabileté à toutes ſortes » d'exercices, que je ne ſçaurois me » perſuader qu'il faſſe jamais rien de » grand ».

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce prince, lorſqu'ils étoient retenus priſonniers enſemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il

échoueroit dans un deſſein ſi noble & ſi haſardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monſieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant ſon cheval, de ſe laiſſer tomber ſi lourdement, que ſon écuyer ne put lui ſauver la honte d'une chûte ſi mal adroite, qu'en coupant promptement & ſubtilement les rênes de ſon cheval; qu'il ne réuſſiſſoit pas mieux à la danſe, à la chaſſe, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de ſe rendre juſtice ſur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere, par beaucoup de modeſtie & d'ingénuité, ſa haine s'allumoit d'abord ſecrétement, contre tous ceux qui étoient plus favoriſés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout, ſur le frere du roi, ſes rivalités avec ce prince, au ſujet de madame (6) de

(6) N.... de Beaune de Semblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conſeiller d'état, & premier ſecrétaire des commandemens, mort le 27 novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ſes galanteries. Elle ſe remaria en ſecondes nôces au marquis de Noirmoutier. « Un » ſoir, dit l'hiſtorien Mathieu, que le duc d'Alen- » çon étoit auprès d'elle, le roi de Navarre lui » dreſſa un tour de page; de ſorte qu'en ſe reti-

Sauves, d'autres démêlés de cour ſemblables, l'avoient rendu l'objet de la jalouſie de Monſieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu conſidérables en ſoi, ont ceſſé de me paroître telles, lorſque j'ai ſongé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement juſtifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien que Catherine avoit un deſſein formé d'exterminer le parti proteſtant, & que dans peu il auroit beſoin de ſes fideles ſerviteurs. Il m'embraſſa en achevant ces paroles, & me ſouhaita un voyage plus heureux, qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ſes genoux, & je lui proteſtai, en lui baiſant la main, que j'étois prêt de verſer tout mon ſang pour

---

» rant, il heurta quelque choſe ſi rudement, qu'il » eut l'œil tout meurtri. Le lendemain, de loin que » le roi de Navarre le rencontra, il s'écria : eh ! » qu'eſt cela, mon Dieu ? à l'œil ! à l'œil ! quel ac- » cident. Le duc lui répondit bruſquement : ce » n'eſt rien ; peu de choſe vous étonne. L'autre » continue de le plaindre : le duc, piqué d'ailleurs, » s'avance, & feignant de ne penſer qu'à rire, » lui dit à l'oreille : quiconque dira que je l'ai » pris où vous penſez, je le ferai mentir. Sou- » vray & du Guaſt les empêcherent de ſe battre ». *Tom. 1, liv. 7, p. 409.*

lui. J'allai auſſi ſaluer les reines; enſuite je pris la poſte & me rendis à Roſny.

J'envoyai à Paris Maignan, mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Eſpagne noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la feſſe droite : le ſecond étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'inſtinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & ſe jettoit la bouche béante ſur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terraſſé. Comme une partie des domaines de Monſieur s'étendoit aux environs de Roſny; je trouvai l'occaſion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit fait, dans un reſte de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produiſit une ſomme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit compoſée de plus de quatre-vingt gentilhommes, dont quelques-uns me ſuivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une penſion de deux cens livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monſieur, qui nous attendoit dans ſon château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chaſſes de daims, nous

marchâmes vers Saint-Quentin, lorſque toutes ſes troupes furent aſſemblées.

Le prince de Parme (*a*) étoit avec toute ſon armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occaſion à tous les braves de notre armée de ſe ſignaler, & chacun ſouhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervacques, (*b*) grand maréchal de logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée, mais il me fut inutile. Je revins ſans avoir fait aucun priſonnier; il ne ſortit perſonne des lignes des aſſiégeans, quoique j'en paſſaſſe aſſez près pour eſſuyer pluſieurs décharges. Le vicomte de Turenne en ſentit une ſecrete joie, parce que j'avois refuſé l'offre qu'il m'avoit faite de ſe joindre à moi, ſi je voulois attendre juſqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec leſquels il s'avança vers Cambrai, ſe flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la

---

(a) *Alexandre Farnèſe, duc de Parme.*

(b) *Guillaume de Hautemer de Fervacques.*

compagnie de M. de Roubais (7), de la maiſon de Melun, qui ſervoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits priſonniers, entr'autres (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même.

Monſieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'étoit poſté ſi avantageuſement, qu'on n'entreprit pas de le forcer ; & dès la nuit ſuivante il leva le blocus, & ſe retira vers Valenciennes ſans perdre un ſoldat, & laiſſant encore derriere lui les paſſages ſi bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monſieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence, par le gouverneur, qui

(7) Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie Eſpagnole. Le deſſein du vicomte de Turenne, étoit de ſe jetter dans Cambrai. Voyez ſes mémoires, *p.* 311 *& ſuiv.* Il y marque, qu'il aima mieux ſe rendre priſonnier de M. de Robeck que du roi d'Eſpagne, ce qui fit durer ſa priſon deux ans & dix mois, parce que l'Eſpagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât ſon ſervice.

(8) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limoſin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

étoit d'Inchy (*a*). Câteau-Cambrefis refufa de fe rendre, & fut emporté d'affaut. Monfieur, qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fiffent aimer, défendit, fous de très-grandes peines, les violences contre le fexe, qui font les malheureux droits de la guerre ; & craignant que ces ordres ne fuffent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du foldat, que la pefte dont ce fort étoit infecté, il donna les églifes pour afyle, & y mit des fauvegardes. Une jeune fille, fort belle, vint fe jeter entre mes bras, comme je me promenois dans les rues, & me tenoit ferré, en me conjurant de la garantir de quelques foldats, qui s'étoient cachés, difoit-elle, lorfqu'ils m'avoient apperçu. Je la raffurai, & m'offris de la conduire dans la premiere églife. Elle me répondit qu'elle s'y étoit préfentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on fçavoit qu'elle avoit la pefte. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration ; & la colere me redonnant des forces, je repouffai d'entre mes bras cette fille qui m'expofoit à la mort, lorfqu'elle

(a) *Charles de Gaure, fieur d'Inchy.*

avoit une raiſon de ſe faire reſpecter qui me paroiſſoit ſans réplique, & je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être ſaiſi de la peſte.

Monſieur ayant attaqué les paſſages d'Arleux (9) & de l'Ecluſe, j'y fis quelques priſonniers, que je renvoyai ſans rançon, lorſque je ſçus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais, mon couſin. Roubais qui n'ignoroit pas les droits que j'avois ſur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit uſurpés, reçut mal cette généroſité; « pardieu, dit-il, ces civilités » ſont belles & bonnes, mais s'il étoit » pris, il porte ſa rançon avec lui ». Ce malheur que j'avois lieu de craindre, me feroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chauſſée, ſi Seſſeval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant ſéparé ſon armée dans les Pays-Bas, Monſieur revint à Cambrai, où il uſa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être ſi inviolables, qu'on n'ait pas ſeule-

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monſieur en Flandre dans pluſieurs hiſtoriens, qu'il ſeroit trop long de nommer.

ment la penſée de le ſoupçonner ſur le chapitre de la bonne foi. Il ſe pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépenſe exceſſive pour le recevoir dans la citadelle d'une maniere convenable à ſon rang. Il nous invita plus de ſoixante à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il ſe préſentoit des gardes de Monſieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie eſſentielle à ſa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laiſſât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monſieur, qui étoit, diſoit-il, le ſeul maître dans le château. Il diſoit plus vrai qu'il ne penſoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, juſqu'à ce que la partie ſe trouvant la plus forte, ces gardes de Monſieur déſarmerent ceux de M. d'Inchy, & ſe ſaiſirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monſieur, qui comptoit de la part de ce gouverneur ſur une ſincérité que lui-même ne connoiſſoit pas. Lorſque d'Inchy ne put plus douter de ſon malheur, il fit des plaintes ameres à Monſieur, qui, pour toute réponſe, le paya d'un rire inſultant ſur ſon accent picard, & le fit ſortir du château qu'il

donna

donna à (10) Balagny. Il crut avoir aſſez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Thierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit, avec ce qu'on lui ôtoit, ſe livroit au déſeſpoir, & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une eſcarmouche.

Enſuite Monſieur repaſſa en France, malgré les prieres des habitans du pays, qui l'aſſuroient qu'après la priſe de cinq ou ſix places, les ſeules qui fuſſent de quelque conſéquence, toute la Flandre ſe rendroit à lui. C'étoit pour ſe préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les hiſtoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elizabeth, & de l'eſpece

---

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence ; il en ſera parlé dans la ſuite.

(11) On ſçait que la reine d'Angleterre laiſſa de cette maniere une partie des princes de l'Europe, ſe flatter de l'eſpérance de l'épouſer, & qu'elle n'en vint jamais juſqu'à la concluſion, ſoit par politique, ſoit par des raiſons purement naturelles : c'eſt une queſtion qui n'eſt pas encore décidée. Monſieur y paſſa l'hiver de 1581, & repaſſa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage, & celui de toutes les négo-

d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

D'Angleterre, Monſieur repaſſa en Zélande flatté de mille agréables eſpérances. Il vint à Lillo (*a*), puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, aſſiſté du prince Dauphin (*b*), & de toute la nobleſſe du pays, qui faiſoit éclater ſa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monſieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le ſeul qui fut encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de piſtolet (12) dans ſa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuſer de ce coup que les François, ſe ſouleva, & voulut faire main-baſſe ſur

---

ciations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, *tom.* 1, *pag.* 474, 603.

(a) *Fort ſur l'Eſcaut.*

(b) *François de Bourbon, fils du duc de Montpenſier.*

(12) Le 18 mars 1582, par Jean de Jaureguy, baſque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piaſecki.*

eux. Monſieur ne trouva de ſûreté, qu'en ſe réfugiant chez le bleſſé. Lorſque la véritable cauſe de cet aſſaſſinat (13) eut été découverte, il n'y eut point d'excuſes ni de ſatisfactions que les bourgeois ne fiſſent à Monſieur, de l'injuſtice de leurs ſoupçons, & de la révolte qu'ils avoient cauſée; mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monſieur. Il ſe promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aiſément; dès ce moment il commença à être ſur ſes gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince ſon reſſentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les proteſtans en général.

Pour moi, j'en avois déjà eu perſonnellement des preuves, qui, jointes aux autres ſujets de plainte que me donna Monſieur, me dégouterent totalement de ſon ſervice. Je m'étois au commencement

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ſes poches, qu'il étoit Eſpagnol : ce qui appaiſa le peuple prêt à faire main-baſſe ſur les Français. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les rues : « voici des nôces de Paris : allons » tuer ces maſſacreurs ». *Mathieu, tome* 1, *liv.* 7, *à la fin.*

attaché uniquement à sa personne, & pour lui plaire je n'épargnai ni soin ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition ; il usa de remises, & enfin prenant son parti, un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavaliérement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le prince d'Épinoy (14), mon cousin, avoit obtenu sans peine ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je sçus au juste quelle part ses officiers protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny le dernier des huguenots, à qui il confioit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat ; & en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince

---

(14) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du marquis de Richebourg.

d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monſieur. Je me ſouviens que peu de jours avant la trahiſon d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte-Aldegonde (*a*), & un miniſtre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monſieur, & des catholiques qui le gouvernoient : « Ces gens ont des deſſeins per» nicieux, & pour eux, & pour nous, » où, à mon avis, ils ne trouveront pas » leur compte. Je vous prie, Monſieur, » ajouta-t-il, en ſe tournant vers moi, » de ne vous pas éloigner de mon logis. » Il penſoit juſte, & ſa diligence achevant ce que ſa prévoyance avoit commencé, Monſieur eut la double honte d'une (15) trahiſon manquée. Ayant fait aſſembler ſon armée dans la plaine, il ſortit d'Anvers un jour du mois de février, ſous

---

(a) *Philippe Marnix, ſieur de Sainte-Aldegonde.*

(15) On tentoit au même temps, par ordre de Monſieur, la même choſe ſur les principales villes de Flandre. Le projet réuſſit ſur Dunkerque, Dixmude & Dendermonde, & manqua ſur Bruges, Oſtende, Nieuport, &c. *de Thou*, *liv.* 77. M. le duc de Montpenſier & le Maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monſieur de cette entrepriſe. *Math. ibid.*

prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant, *tue, tue, ville gagnée, vive la messe :* mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange, qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en piéces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jeterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des agresseurs, & que presqu'aussi-tôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilhommes Français de la religion qui étoient avec moi de nous retirer chez lui. Comme Français, il n'y avoit que

du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment ; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françaiſe, ſi elle fût demeurée en poſſeſſion de la ville. Nous ſuivîmes ſon conſeil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville. Tous les ſoins qu'il ſe donna pour appaiſer les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche ſi inexcuſable, ſont autant de preuves qu'il ne ſe porta qu'à regret, & à ſon corps défendant, à une action qu'aucun Français ne déſaprouva. Il ne tint pas à lui que le parti proteſtant en Flandre ne ſe raccommodât avec Monſieur : & pour nous, ayant ſçu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire ſans riſque.

Nous le trouvâmes fort embarraſſé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluſes, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de ſon armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une ſaiſon auſſi rigoureuſe. Monſieur ne laiſſa pas de demeurer encore cinq ou ſix mois en Flandre, depuis cette funeſte entrepriſe ; mais ſon armée avoit été ſi conſidérablement diminuée, le reſte étoit

ſi délabré, les villes étoient ſi bien ſur leurs gardes, & pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit ſi ſupérieur, que Monſieur fut enfin obligé de repaſſer en France, avec M. le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, ne laiſſant de lui dans tous les Pays-Bas, que la mémoire d'un nom juſtement déteſté. Malheur à tout prince aſſez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher ſa haine contre ceux dont le ſervice lui devient néceſſaire. Mais diſons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle eſt, tout bien conſidéré, ce qui aſſure de la maniere la plus infaillible, le ſuccès aux grandes entrepriſes. La ſageſſe, l'équité, la bonne diſcipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choſes que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles ſont marquées ici ; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui ſe parent injuſtement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagne de l'aveugle ambition, qu'ivreſſe de leur puiſſance, vaine confiance en leurs talens, préſomption de leur bonne fortune ; tous effets de la flatterie, qui pour l'ordinaire, ne ſubjugue ſi impérieuſement perſonne, que ces prétendus héros, qui ſe croient nés pour ſubjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre, ſans voir les lieux qui avoient donné naiſſance à mes ancêtres. Je pris un paſſe-port du comte de Barlaymont (*a*), & je vins à la Baſſée chez madame de Maſtin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ſes ſaints, & qu'il n'adore que le diable; c'eſt l'idée que le pere Silveſtre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout proteſtant, & elle le croyoit ſur ſa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de là occaſion de me parler de ma croyance. Si je fus ſurpris de lui entendre débiter les rêveries que le pere Silveſtre lui avoit miſes dans la tête, elle ne le fut pas moins, lorſque pour la détromper je lui récitai le ſymbole, & toutes les prieres qui nous ſont communes avec les catholiques romains. Les ſentimens de la nature ſe réveillerent dans l'eſprit de cette dame avec

(a) *Claude de Barlaymont, ſieur de Hautepenne.*

ceux de la raiſon ; elle n'avoit manqué à mon égard que par ſa grande ſimplicité. Elle m'embraſſa les larmes aux yeux, & me promit que non-ſeulement elle m'aſſureroit tous ſes biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit ſincérement ; ſans doute que le pere Silveſtre trouva des raiſons encore meilleures, pour détourner l'effet de ſes bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

J'avois ſur tout une envie particuliere de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y poſſéderent long-temps des biens conſidérables. La trahiſon dont Monſieur avoit uſé avec la ville d'Anvers tenoit en ſoupçon toutes les autres villes des Pays-Bas. On ne me laiſſa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon paſſe-port, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Maſtin : ce qui produiſit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enſeigne l'écu de la maiſon de Béthune, lorſque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me cauſa quelque appréhenſion. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de reſpect pour le ſang de leurs anciens Sei-

gneurs, n'avoient pas plutôt ſçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs poſſibles, & m'apportoient un préſent en vin, en pâtiſſeries, & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir viſitée exactement, & avoir examiné avec un ſecret plaiſir tous les monumens publics & particuliers, qui conſervent à la poſtérité la mémoire des bienfaits de mes peres, pour cette ville, & celle de ſa reconnoiſſance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Roſny, où je ne fis preſque que paſſer. Je me remis en marche pour la Guienne, plein de joie de rejoindre, après une ſi longue abſence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût ſenſible à mon retour. Il voulut que je lui contaſſe toutes mes aventures, & celles de Monſieur. « Eh bien! » me dit-il enſuite, n'eſt-ce pas là l'ac» compliſſement de tout ce que je vous » dis de ce prince à Coutras? Mais le » vicomte de Turenne que je diſſuadai » autant qu'il me fut poſſible de le ſui» vre, y a encore plus mal fait ſes affai» res que vous. »

L'expédition de Monſieur dans les Pays-

Bas avoit irrité l'Efpagne, au point de lui faire fonger à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir fes fecours pour recommencer la guerre contre les royaliftes de France. Il en reçut la propofition à Hagemau (*a*), où il étoit allé voir la comteffe de (16) Guiche : car il étoit alors dans le fort de fa paffion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Efpagne, & fa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la fincérité des Efpagnols toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il

(a) *Dans l'évêché d'Aire en Gafcogne.*

(16) Diane Dandoins, vicomteffe de Louvigny, &c. époufe, & enfuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il eft marqué dans les obfervations fur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille gafcons qu'elle faifoit à fes dépens. On y voit auffi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour fien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du régne de Henri III*, *page* 170.

y a eu des momens, où le roi d'Eſpagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre (17); & celui-ci pourroit être du nombre. Quoi qu'il en ſoit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en ſervit que pour convaincre le roi & la reine-mère de la pureté de ſes intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Eſpagne.

On ne parloit preſque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inacceſſible à tout autre qu'à ſes mignons, & aux miniſtres de ſes plaiſirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre: car cette princeſſe, dont l'humeur ne pouvoit ſympathiſer avec celle du roi ſon mari, l'avoit encore quitté (18)

---

(17) Ce qui porte à le croire, c'eſt qu'à cette lettre du roi d'Eſpagne, préſentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila, liv.* 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux, ſur la frontière de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue, tom.* 5.

(18) Depuis ce temps-là ils vécurent toujours ſéparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faiſoit quelquefois Henri III au roi de Navarre ſur ce ſujet, & ſur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres

pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mere, & le roi son frere. J'eus recours à madame de Sauves qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence ; elle en parla au roi ; il y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de Sa Majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine-mère jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois

---

du roi assez piquantes : « Le roi, dit-il, par toutes » ses lettres, me fait beaucoup d'honneur : par » les premieres, il m'appelle C... & par les » dernieres, fils de P... »

oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins; & je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enivroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrette qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le dis-

---

(19) Monsieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux & de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort; marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise & Malines; défenseur de la liberté belgique : il fut nommé Hercule au baptême, & on changea ce nom en celui de François à la confirmation.

traire : c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta par sa mort(20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui, pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens ; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions ; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa plusieurs fois : lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : « Mon ami, souvenez-vous que la principale partie d'un grand courage & » d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en sa parole, je ne manquerai jamais à celle que je vous ai

---

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou, liv.* 78. « Ce fut, disent les » Mémoires de Nevers, pour avoir couché avec » la.... qui lui fit sentir un bouquet empoisonné ». *Ibid. p.* 163, *Busbec. épist.* 33, 35.

» donnée. » Je n'eus point besoin de chercher de prétexte qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes neveux à la cour y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-temps après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

---

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante : le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7 de la confession de Sancy.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaiſirs, à leurs amuſemens, à leur oiſiveté dans la fleur & la force de mon âge, on entendra ſans étonnement que j'ai payé à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperduement amoureux de la fille du préſident de Saint-Meſmin, une des plus belles perſonnes de France. Je me livrai d'abord à une paſſion, dont les commencemens ſont ſi délicieux, & lorſque je voulus la combattre enſuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere reſpectable, & plus encore contre les charmes d'une maîtreſſe qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre ſeul cette chaîne. Lafond (23) me propoſa pour faire diverſion, de voir mademoiſelle de Courtenay (24), dont il ſouhaitoit que je fiſſe

(23) Lafond étoit ſon valet de chambre; il en ſera encore parlé.

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, ſeigneur de Bontin.

la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix; mais mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même Lafond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singulièrement mademoiselle de Saint-Mesmin, & mademoiselle de Courtenay: ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma premiere visite. Il n'y a ni ménagement, ni adresse qui puisse en pareil cas, satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en apperçut; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque Lafond s'approchant de mon oreille: « Tour-» nez à droite, monsieur, me dit-il, » vous trouverez des biens, une extrac-

» tion royale, & bien autant de beauté » lorſqu'elle ſera en âge de perfection. » Ces deux mots lâchés à propos rappellerent ma raiſon, & fixerent mon irréſolution. Je convins que Lafond me donnoit un bon conſeil, & que la ſeule différence pour la beauté entre mademoiſelle de Courtenay & ſa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes ce que l'autre ne faiſoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excuſai d'aller voir mademoiſelle de Saint-Meſmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je ſoutins l'aſſaut; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiſelle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce ſacrifice bien au-delà de ſon prix. Elle me ſçut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorſque j'eus conſidéré plus attentivement ma nouvelle maîtreſſe, & que quelques viſites de plus, m'eurent fait connoître ſon caractere. Elle agréa mes ſoins, & peu de temps après cette aventure, je l'épouſai (25).

Ce qu'on doit de tendreſſe à une épouſe aimable me retint chez moi à Roſny,

---

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, biſaïeul de M. de Roſny, avoit auſſi épouſé une Françoiſe de Courtenay Bontin.

pendant cette année 1584 entiere, dans les occupations, les exercices & les divertiſſemens de la campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont paſſé en habitude, la campagne eſt ordinairement une occaſion de dépenſer doublement : mais elle fournit bien des reſſources à qui ſçait qu'une bonne économie peut ſuppléer aux grandes richeſſes. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le ſeul plaiſir, trouva utilement ſa place dans cette économie domeſtique. J'entretenois des écuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays étrangers où ils étoient à vil prix, je les envoyois vendre en Gaſcogne, à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort groſſes ſommes. Je me ſouviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, ſix cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapiſſerie des travaux d'hercule, qui pare la ſalle de Sully, me vient de M. de Nemours de la Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Eſpagne que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année (26), une lettre du roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs; que l'état & la religion

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. « Un jour, dit-il, chassant ès » forêts d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine » Michau, bien monté, ayant une couple de pis- » tolets à canon bandés & amorcés, le roi seul & » mal assisté, comme c'est l'ordinaire des chasseurs » de s'écarter ... Le roi le voyant approcher, lui » dit, d'une façon hardie & assurée, capitaine Mi- » chau, mets pied à terre, je veux essayer ton » cheval, s'il est si bon que tu dis. Le capitaine » Michau obéit, & met pied à terre. Le roi monte » sur son cheval, & prenant les deux pistolets : » veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un? On m'a dit » que tu veux me tuer, mais je te puis maintenant » tuer toi-même si je veux; & disant cela, tira » les deux pistolets en l'air, lui commandant de le » suivre. Le capitaine s'étant fort excusé, prend » congé deux jours après, & oncques depuis ne » parut ». *Décade de Henri-le-Grand*, *liv.* 8. Busbec qui résidoit alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il

étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet, c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la ligue (27); & l'on ne pense point sans

---

ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le roi de Navarre; mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; & qu'ayant été pris & appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la ligue, fut une association des princes, prélats & gentilhommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des protestans. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modele à toutes les autres provinces, & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, & dont les résolutions mirent Henri III dans la nécef-

frémir qu'en moins de quatre ans il fondit ſur le roi de Navarre dix armées royales, lorſque le danger qui ménaçoit également les deux rois, ſe fut tourné contre lui ſeul,

---

ſité de ſe déclarer chef des Catholiques contre les huguenots, pour ne pas laiſſer prendre cette place au duc de Guiſe. Dans le commencement on ne parloit ſimplement que de maintenir la ſeule religion catholique dans le royaume: mais on y mêla dans la ſuite la queſtion de la ſucceſſion à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Eſpagne. Voyez la formule de ces aſſociations dans le *vol. cotté* 8826 *des mſſ. de la bibliot. du roi, pag.* 160. La confédération de la nobleſſe de Normandie, avec ferment de conſerver la religion en France, & la couronne dans la maiſon de Valois ſe voit. *V.* 8832, *pag.* 5. Tout ce volume eſt encore rempli de mémoires concernant la ligue & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Eſpagne, paſſé au château de Joinville, & ſigné des parties reſpectives, & pluſieurs autres pieces ſur le même ſujet, *vol.* 8866. On trouve auſſi ces mêmes pieces en tout ou en partie, avec des circonſtances curieuſes ſur ce ſujet, dans différens auteurs, tels que *les mémoires de Nevers, tom.* 1; *les mémoires de la ligue, tom.* 1; *les mémoires d'état de Villeroi, tom.* 2; *de Thou, liv.* 63 *&* 81; *d'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3; *Math. tom.* 1, *liv.* 7 *&* 8, *le novennaire de Cayet, tom* 1, *au commencement*, & autres.

Bien des perſonnes veulent que l'origine de la ligue ſoit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait

par

par la foiblesse de Henri III qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la main qui cherchoit à renverser son autorité.

---

pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de son côté le duc François de Guise en formoit aussi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: le collége du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *premier tome des mémoires de la ligue*, interceptés par les huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a gueres de vraisemblance. Pour Henri III, il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles: « j'ai grand peur » qu'en voulant perdre le prêche, nous ne hazar- » dions fort la messe ». On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochette, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore

Henri III voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse (*a*)(28), pour l'opposer en Normandie au duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout

---

certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le roi venoit l'attaquer: « me retirer, lui répondit le » duc, au plus vîte en Allemagne, en attendant » une occasion plus favorable ».

(a) *Claude de Lorraine.*

(28) Anne, duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte de Henri III. Henri IV dit au marquis de la Force, en présence de Mathieu qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse de Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V, lui-même, en parut indigné; & par la même bulle du 5 septembre 1585, par laquelle il excommunioit

huguenot d'aller à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny, & m'engagea sans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible : mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrêmité du bourg. Chicot (30) qui voulut donner carriere à son

---

ceux qui donneroient du secours aux huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, soit en France, soit à Rome, dans le 1 *tome des mém. de Nevers*, *p. 661 & suiv.*

(30) « Chicot étoit un gascon, brave, riche & » bouffon. Il blessa à la cuisse Henri de Lorraine, » comte de Chaligny (pendant le siége de Rouen), » & l'ayant fait prisonnier, le présenta au roi Henri » IV, en lui disant, tiens, voilà ce que je te donne. » Le comte fâché de se voir pris par un fou, lui » donna du pommeau de son épée sur la tête, & il » mourut du coup. Il disoit au roi tout ce qu'il vou- » loit, sans que sa majesté le trouvât mauvais. Quand » le duc de Parme vint en France, Chicot dit au roi, » devant tout le monde : Monsieur mon ami, je vois » bien que tout ce que tu fais ne te servira de rien, » si tu ne te fais ou contrefais catholique. Une au-

humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que la *folle*, lui envoya dire avec myſtere que ce diable d'huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu priſonnier le *ſourdaut* : autre ſurnom qu'il donnoit au duc de Joyeuſe. Lavardin ſans ſonger que ſon entrepriſe eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ſes domeſtiques, & vint faire une bravade devant ma maiſon, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

» tre fois : de moi je tiens tout aſſuré que tu » donnerois en un beſoin les papiſtes & huguenots aux protonotaires de lucifer, & que tu » fuſſes paiſible roi de France ; auſſi-bien, dit-on, » que vous autres rois n'avez de religion qu'en apparence. Je ne m'ebahis pas, dit-il encore à ſa » majeſté, s'il y a tant de gens qui aboyent » après être rois : le métier en eſt bon ; car en » travaillant une heure de jour, il y a moyen de » vivre le reſte de la ſemaine, & ſe paſſer de ſes » voiſins ; mais pour Dieu, monſieur mon ami, » gardez-vous de tomber entre les mains des ligueurs, car vous pourriez tomber entre celles » de tel, qui vous pendroit comme une andouille, » & puis feroit écrire ſur votre potence : à l'écu de » France & de Navarre, céans bon logis pour y » reſter ». *Mém. pour l'hiſt. de France*, tom. 2, p. 72.

On ne croira pas aiſément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous enſemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuſe reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait ſçavoir que le roi a fait la paix avec la ligue, & que ſon intention eſt qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours ſeulement pour le ſoutenir contre la ligue(31). Joyeuſe me l'apprit, en me diſant : « Hé bien, M. le » baron de Roſny, c'eſt à ce coup que » j'aurai vos beaux chevaux à bon marché, » car la guerre eſt déclarée contre ceux » de la religion ; mais je m'aſſure que vous » ne ferez pas ſi ſot que d'aller trouver le

---

(31) Les ligueurs aſſemblés à Châlons, y obligerent le roi, qui s'en excuſa ſecrétement au roi de Navarre ſur la néceſſité. Ce prince & la reine ſa mere ſe laiſſerent effrayer mal-à-propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ſes commencemens. On manqua encore dans le conſeil l'occaſion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant ſans réponſes les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette ſouveraineté, s'il vouloit faire marcher ſes troupes de ce côté-là, & qui paroiſſoient ſouhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou*, *liv.* 81.

» roi de Navarre, & vous embarquer dans
» un parti qui sera infailliblement ruiné,
» & vous feroit perdre votre belle terre
» de Rosny. » Le duc de Joyeuse auroit pu parler encore long-temps, sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : car j'en étois toujours intérieurement persuadé, & les prédictions de la Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là-dessus, & après cela je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort ; & j'ai sçu qu'il dit à ceux qui étoient à côté de lui : « Voilà
» un maître fou ! mais il pourroit bien
» s'abuser avec son sorcier. »

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venoit d'arriver, & je passai promptement en Guienne, où étoit le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes

conférences entre les proteſtans, ſur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur eſt que dans une occaſion où il y alloit de tout pour les réformés, ils n'entendoient pas aſſez leur véritable intérêt, pour ſe tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs ſongeoient dès ce temps-là, plutôt à leur agrandiſſement particulier, qu'à celui du roi, ſans faire réflexion que leur fortune tenoit ſi bien à la ſienne, qu'il étoit impoſſible qu'ils réuſſiſſent, s'il échouoit. Chacun ſe bâtiſſoit à lui-même ſa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere, qui fut tenue à Saint-Paul de Lamiate (*a*), on donna audience à un miniſtre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette déſunion des eſprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cèt eſprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit ſon caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau ſyſtême(32)de gouvernement,

---

(a) *Dans l'évêché de Caſtres.*

(32) L'hiſtorien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne diſconvient pas que ce ne fût là

dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Conftans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calvinifte, une efpece d'état républicain, fous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendroit en fon nom, cinq ou fix lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aifément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoiffance envers ces meffieurs; puifque par ce plan, on confondoit tous les princes du fang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les réduifoit à la qualité de fimples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'eft pas-là la feule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis fecrets dans fon confeil, parmi fes créatures & fes ferviteurs, en apparence les plus zélés, parmi fes amis même & fes parens. Il faut s'attendre à

---

l'objet de ce feigneur calvinifte. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-paffionné pour la qualité de chef des calviniftes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adouciffant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully fe fert fréquemment dans ces mémoires, lorfqu'il parle du duc de Bouillon.

tout de la part des hommes. Ils ne tienent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir ? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains ; & ils ne voyoient pas que par là, ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une maniere assez cachées, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se

(33) C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

tînt uni, & se mît efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : « M. » le baron de Rosny, ce n'est pas tout que » de bien dire, il faut encore mieux faire. N'êtes-vous pas résolu que nous » mourions ensemble ? Il n'est plus temps » d'être bon ménager. Il faut que tous » les gens d'honneur, & ceux qui ont » de la conscience, emploient la moitié » de leurs biens pour sauver l'autre. Je » m'assure que vous serez des premiers » à m'assister, aussi je vous promets que » si j'ai jamais bonne fortune, vous y » participerez. Non, non, Sire, lui répondis-je, je ne veux point que nous » mourions ensemble, mais que nous vivions ; & que nous cassions la tête à » tous nos ennemis. Mon bon ménage n'y » nuira pas. J'ai encore pour cent mille » francs de bois à vendre que j'emploierai à cela. Vous m'en donnerez un jour » davantage, lorsque vous serez bien » riche. Cela arriva. J'ai eu un précepteur, qui avoit le diable au corps, qui » me l'a prédit. » Le roi de Navarre ne

put s'empêcher de rire de cette ſaillie. « Or bien, mon bon ami, me dit-il, en » m'embraſſant étroitement, retournez-» vous-en chez vous, faites diligence, & » me venez retrouver au plutôt avec le » plus de vos amis que vous pourrez ; & » n'oubliez pas vos bois de haute futaie. » Il me communiqua enſuite le deſſein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire ; c'étoit en effet le ſeul moyen de réuſſir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par ſa précipitation n'y mît plus d'obſtacles que les catholiques. La ſuite fera voir s'il penſoit juſte. Il me promit de m'inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit ; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac preſqu'au même moment qu'y arrivoient auſſi le cardinal de Lénoncourt (34), MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere repréſentation ſur la néceſſité de ſe ſou-

(33) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier ; Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny.

mettre aux volontés du roi, & de changer de religion(35). Poigny vint me trouver le lendemain, & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. de Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montaigne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Comme ils s'entretenoient, » dit l'auteur, des causes des troubles, Montaigne » lui dit (à ce président) qu'il avoit servi de média- » teur entre le roi de Navarre & le duc de Guise, » lorsque ces deux princes étoient à la cour; que » ce dernier avoit fait toutes les avances par » ses soins, ses services, & par ses assiduités, » pour gagner l'amitié du roi de Navarre : mais » qu'ayant reconnu qu'il le jouoit, & qu'après » toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui qu'un » ennemi implacable, il avoit eu recours à la » guerre, comme à la derniere ressource qui pût » défendre l'honneur de sa maison; que l'aigreur » de ces deux esprits étoit le principe d'une guerre » qu'on voyoit aujourd'hui si allumée; que la mort » seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir : » que le duc, ni ceux de sa maison ne se croi- » roient jamais en sûreté tant que le roi de Na- » varre vivroit; que celui-ci de son côté étoit per- » suadé, qu'il ne pourroit faire valoir son droit » à la succession à la couronne pendant la vie du » duc. Pour la religion, ajouta-t-il, dont tous les » deux font parade, c'est un beau prétexte pour » se faire suivre par ceux de son parti; mais la re- » ligion ne les touche ni l'un ni l'autre. La crainte » d'être abandonné des protestans empêche seule

je penſois ſur le but de ſon voyage. Je l'aſſurai qu'il prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre choſe que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occaſion où la religion, l'état, & l'autorité royale étoient en ſi grand danger. Il hauſſa les épaules, ſoupira de ma réponſe, & au lieu de répliquer : « Je crois, me dit- » il, qu'une meſſe eſt de difficile con- » quête en cette ville. » Je l'y conduiſis moi-même avec les autres députés; tâchant à leur perſuader par cette liberté qu'on donnoit aux catholiques dans une ville dont les réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant, je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les huguenots.

» le roi de Navarre de rentrer dans la religion de » ſes peres; & le duc ne s'éloigneroit point de la » confeſſion d'Ausbourg, que ſon oncle Charles, » cardinal de Lorraine, lui a fait goûter, s'il pou- » voit la ſuivre ſans préjudicier à ſes intérêts; & » que c'étoient là les ſentimens qu'il avoit recon- » nus dans ces princes, lorſqu'il ſe mêloit de leurs » affaires ».

Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du roi ; & il falloit que tout ce qui restoit de bons Français se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (36), de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons Français. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions ; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

---

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet ; Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1578 ; Jean d'Aumont, maréchal de France ; N.... de Silly, comte de la Rocheguion ; Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garde-robe du roi, gouverneur de Touraine.

(37) Il est parlé dans M. *de Thou, liv.* 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès de Henri III.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac(*a*), qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant nommé le capitaine Grec, avec vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats, qui avoient été de la religion, se laisserent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier, conduit par du Hallot (38) qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-temps en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi ils se saisirent du château, sans que

---

(a) *Charles de Cossé, comte de Brissac.*

(38) Michel Bourrouge du Hallot; Louis Bouchereau de Rochemorte; Léon de Fresne.

du Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mit en peine : au contraire il contint le peuple, en repréſentant que c'étoit par ordre du roi que les deux ſoldats avoient agi, & il demeura dans ſon erreur, juſqu'à ce que s'étant préſenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Freſne. Sa mépriſe lui fit perdre (39) la vie ſur une roue. Juſques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé ; mais ils eurent auſſi leurs revers. Rochemorte s'étant laiſſé attirer au-delà du pont par les catholiques, qui tenoient le château inveſti, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à ſurprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne ſongent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le foſſé, où un cerf qu'on y nourriſſoit acheve de le mettre en pieces. Il ne reſtoit plus que Freſne. Deux jours après, comme il étoit endormi ſur le parapet du mur, où il ſe croyoit fort en ſûreté, un

(39) Le roi craignoit ſi fort la ligue, qu'il déſavoua hautement l'entrepriſe de du Hallot.

coup de carabine tiré de l'autre côté de la riviere, c'eſt à-dire, de plus de cinq cens pas, le renverſe mort : après quoi les catholiques chaſſent le reſte des huguenots de la ville & du château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne ſeroit point arrivé, ſi le roi de Navarre avoit conduit ſeul l'entrepriſe, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorſqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute ſon armée.

Cette entrepriſe ſi mal concertée, produiſit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à aſſiéger Brouage, lorſqu'on lui vint annoncer que ſon parti avoit ſurpris Angers. Il ne balança pas à quitter le ſiége, pour venir ſeconder ſes créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cauſe de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore diſperſées & dans l'inaction, ſe raſſemblerent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en reſaiſir, précipita les actions de la campagne, & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un inſigne bonheur.

Après ce premier acte d'hoſtilité de la part des réformés, je jugeai qu'on ne les

ménageroit plus ; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente ; & que si je n'avois reçu aucune nouvelle de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six gentilhommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Je vins coucher à Nonancourt (*a*), & la seconde journée à Châteaudun (*b*). Jus-

---

(40) Isaac Vaudré ou Vaudray, sieur de Mouy: N..... de Pas de Feuquieres.

(a) *Dans le Perche.*
(b) *Dans le pays Chartrain.*

ques-là il ne m'arriva aucune mauvaiſe rencontre, parce que, quoique tout fût plein de ſoldats catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre auſſi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuſe, avec qui, me dit un ſoldat nommé la Mothepotin, il faiſoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclairciſſemens, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart(41), je fis paſſer Boiſbreuil, l'un des gentilhommes de ma ſuite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domeſtiques ſur un des porte-malles. On fit pluſieurs queſtions au plus apparent de la compagnie : il répondit juſte, & on nous laiſſa paſſer. Nous traverſâmes toute la ville, afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des catholiques, comme nous l'en aſſurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conſeilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince, qui avoit été repouſſée de devant Angers, étant diſperſée par toute la campagne, &

---

(41) Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

faiſant des courſes jusqu'aux portes de la ville, cela rendoit le ſéjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur, ce qu'il nous repréſentoit comme un malheur : mais il falloit bien ſe donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage, feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la ville : ce fut à moi, qui faiſoit le domeſtique, à y mettre ſous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte cauſé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, ſervit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres ; mais après que nos chevaux ſe furent repus & délaſſés, la nuit étant à demi paſſée nous remontâmes à cheval ; mais au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait connoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé.

Le mal étoit, que la feinte qui nous avoit ſi bien réuſſi jusques-là, pouvoit cauſer notre perte, par l'impoſſibilité de reconnoître aſſez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontre-

tions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes, *vive le roi;* & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer des plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies d'argoulets(42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur

---

(42) Ainsi appellés des arcs, dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appella arquebusiers à cheval; & ce dernier nom est employé plus communément dans ces mémoires.

la réponſe que nous feroient ces argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre ; mais nous nous y diſpoſâmes ; comptant ſur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguiſement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive* que nous fit la premiere compagnie qui ſe préſenta, de répondre avec beaucoup d'aſſurance, *vive le roi*, perſuadés que nous avions en tête ces argoulets royaliſtes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raiſonné ſi juſte. Les argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé, s'étoient écartés du chemin, & s'étoient jettés dans les bois ; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire ; ce que nous comprîmes ſans peine, voyant que toute la troupe fondoit ſur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je diſtinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoiſſance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre ſituation de me faire reconnoître ; mais je fis réflexion que dans ces ſortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, ſont ordinairement pris pour un refus de ſe rendre, ſuivi d'une déchar-

ge à bout portant. Au lieu donc de me nommer, & d'appeller ces officiers, je fis la démonſtration d'un homme qui ſe rend priſonnier. Je deſcendis, laiſſai prendre mes chevaux & marchai à la ſuite, juſqu'à ce que je fuſſe proche de meſſieurs de Clermont (*a*) & de Saint-Gelais, que je ſurpris fort en les embraſſant. Ils me firent rendre mon équipage, & juſqu'aux malles où étoit mon or.

Le prince de Condé ſuivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entrepriſe hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir ſoupé très-frugalement dans des écuelles de bois; & lorſque le moment de nous ſéparer fut arrivé, ce prince, qui étoit ſi mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un ſimple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre, & me perdre avec

---

(a) *George de Clermont d'Amboiſe, marquis de Galerande.*

lui ; je le priai de m'en diſpenſer. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille (a) & je ne me chargeai que de Meſſieurs de Fors, du Pleſſis, de Vérac & d'Oradour. Le prince de Condé reſta extrêmement embarraſſé, & trouvant encore plus de riſque à demeurer au milieu de ſes douze cens chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus conſidérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & marchant lui-même par de ſemblables chemins, il échappa, lui douzieme, à la pourſuite de ſes ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guere moins grand. Aux ruſes dont je m'étois ſervi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes mouſtaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguiſoit pas ſi bien, que je n'entendiſſe dire à mes côtés, par-tout où je paſſois, que je reſſemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les queſtions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton

(a) *Claude, duc de la Trimouille.*

d'un

d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le prince, & de la déroute des proteſtans par le duc de Joyeuſe. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud (*a*). La grande difficulté étoit de paſſer la Loire. J'en ſerois venu difficilement à bout, ſans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occaſion un vrai ſervice d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de bon chrétien; & je reçus tant d'autres bons traitemens de ſa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y ſéjourner trois jours. Nous en avions beſoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (43), m'a privé des occaſions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les ſentimens ſe portoient au bien de l'état.

A la faveur de mon nouveau déguiſement, je traverſai Châtelleraut (*b*) &

(a) *En Touraine.*

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

(b) *Sur les confins de Poitou & de Saintonge.*

Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suiſſe, qui ſe rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suiſſes prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus ſoin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter ſur eux, même ſous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suiſſes, & ne m'en ſéparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au paſſage de la riviere à Saint-Marſaud (*a*). Il s'avança avec ſa compagnie juſques ſur le bord de la riviere : heureuſement j'étois déja ſur l'autre bord; & ayant de l'avance, je gagnai la maiſon de M. de Neufvy (44). A Marton (*b*) je deſcendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & auſſi-tôt, je ne ſçais par quel preſſentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que, pendant la nuit, on avoit fait ſauter

---

(a) *Village en Saintonge.*

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy: car Magdelaine de Melet de Fayoles, ſœur de Neufvy, ſon aîné, étoit dans le parti de la ligue.

(b) *En Angoumois.*

avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : « Monsieur,
» je ne veux point m'informer qui vous
» êtes, mais si vous êtes huguenot, &
» que vous partiez d'ici, vous êtes perdu.
» Il y a une ambuscade à cinq mille pas
» d'ici, de cinquante cavaliers bien ar-
» més, qui, à mon avis, vous attendent ».
Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une ambuscade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en paysan périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à

qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de-là, où ils se retirerent, bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit : & il revint aussi-tôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai après quelques autres petites avantures semblables, chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince, avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal

de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés, vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute ſa cour. Nous marchâmes du côté de Caſtillon & de Montſégur (*a*), que Matignon faiſoit mine de vouloir aſſiéger. Il ſe rabattit tout d'un coup ſur Caſtets; ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de février, nous arrivâmes aſſez à temps pour faire lever ce ſiége.

Mais lorſqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir réſiſter à l'effort de deux armées ſi ſupérieures, & l'épouvante fut extrême. On ne ſçavoit de quel côté ſe tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince ſe retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troiſieme vouloit qu'il paſsât en Angleterre, d'où après s'être aſſuré d'un puiſſant ſecours, il iroit ſe mettre à la tête de celui qu'on lui faiſoit eſpérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne.

(a) *Villes de Gaſcogne, dans l'évêché d'Aire.*

Je vis, avec regret, qu'un ſentiment qui alloit mettre en France le parti proteſtant ſans remede, étoit prêt de prévaloir ; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je repréſentai, que l'extrémité n'étoit pas aſſez preſſante, pour laiſſer les choſes ainſi à l'abandon ; qu'il ſeroit aſſez temps d'en venir là, lorſqu'on auroit encore eſſayé de faire tête par-tout ; ce qui ne me paroiſſoit pas abſolument impoſſible, en laiſſant par exemple, le vicomte de Turenne ſur la défenſive en Guyenne, avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le raſſembler, tandis que le duc de Montmorency, faiſant la même choſe en Languedoc, & Leſdiguieres en Dauphiné, le roi ſe réſerveroit la Rochelle & les environs à conſerver, juſqu'à ce que les troupes étrangeres, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, euſſent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le ſuivroit : « Mais, ajouta-t-il, le duc de Mayenne » n'eſt pas ſi mauvais garçon, qu'il ne » me permette de me promener encore » quelque temps dans la Guyenne ». Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle ; & fit en Béarn un voyage que la conjoncture préſente rendoit indiſpenſable.

Il n'y fut que huit jours ; & pendant cet intervalle, les deux armées catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45). Il partit de Nérac (*a*), suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux : mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-Foi (*b*) pour rendez-vous, puis retournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont (*c*), où il dormit trois heures.

---

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné*, *tom.* 3 ; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 18, *Cayet*, *liv.* 1, & autres historiens.

(a) *Ville de la principauté d'Albret.*

(b) *Ville de Guyenne, sur la Dordogne.*

(c) *Autre ville de la Guyenne.*

Nous passâmes la riviere après soleil couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & jusques sur les fossés de Marmande. Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte; pas même du bagage. Le duc de Mayenne, piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colere sur Montinac-le-Comte (*a*), où le capitaine Roux & le sergent More, firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazeille (*b*). Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme; ce qui me fit naître l'envie de m'y renfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui, sans doute, le connoissoient mieux que

(a) *Ville de Périgord sur la Vézére.*
(b) *Ville du Bazadois, sur la Dordogne.*

moi. Le roi de Navarre me refuſa long-temps la permiſſion que je lui demandois; enfin, vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec leſquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit, par elle-même, fort mauvaiſe, ſans remparts, n'ayant que des maiſons de boue, que le canon traverſoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps: mais la peur ſaiſit Deſpeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla ſe remettre lui-même entre les mains des ennemis, qui traiterent la ville comme ils jugerent à propos. Le roi de Navarre, qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confuſément, s'en prit à nous tous. Lorſqu'il fut inſtruit de la vérité, toute ſa colere ſe tourna contre Deſpeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'eſt que ce lâche gouverneur s'étant préſenté devant lui pour ſe diſculper, avança fort imprudemment, que quand le prince, lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il ſortit au bout de huit jours à notre ſollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrêmité, & après

avoir diſputé le terrein pied à pied. En ſe retirant il jetta ce qui lui reſtoit de monde dans Monſégur, Caſtillon & Sainte-Foi (*a*). Je lui prêtai encore ſix mille livres pour fortifier Mont-Flanquin, où commandoit Béthune (*b*). Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laiſſa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint-Jean d'Angely (*c*).

Il y avoit des momens où Henri III, indigné du perſonnage honteux que la ligue lui faiſoit jouer, auroit fort ſouhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46) : mais il eût voulu le faire ſans rien riſquer; & rejetoit toujours, par ce motif, la penſée qui lui vint pluſieurs fois, d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons Suiſſes catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du ſecours qu'on

---

(a) *Sur la Dordogne.*

(b) *Floreſtan de Béthune.*

(c) *Ville de la Saintonge.*

(46) C'eſt dans ces momens qu'il diſoit, comme le rapporte l'Etoile : *de inimicis meis vindicabo inimicos meos*; voulant parler des ligueurs & des huguenots.

avoit demandé quelque temps auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses, lesquels, avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passe-port en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom, & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur; où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits chiens pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile, qu'en nous parlant, il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il

commença par laiſſer évaporer toute ſa bile contre la ligue, dont il me fit juger, à ſon emportement, qu'il avoit reçu quelque nouvel affront ; & traita de ſon union avec le roi de Navarre, comme d'une choſe dont il ſentoit toute l'utilité : mais un reſte de crainte lui faiſoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impoſſible, tant que le roi de Navarre perſiſteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi : qu'inutilement on propoſeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le ſuivant il agiroit contre ſa conſcience ; mais que quand il ſeroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que ſa majeſté en eſpéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion : qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les ſecours qu'il pouvoit eſpérer des réformés, ſans que pour cela il détachât un ſeul homme de la ligue ; qu'au contraire tant de foibleſſe ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua, & je perſiſtai toujours à ſoutenir que le roi de Navarre, en embraſſant le moyen propoſé, ne lui apporteroit que ſa ſeule perſonne ; au lieu qu'en lui

tendant les bras dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mere, & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raisons; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup; & par la maniere non-seulement gracieuse, mais encore franche & ouverte, dont leurs majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but; il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chere, & sur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent, sans restriction, un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné, & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, &

qu'il desiroit passionnément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir, s'il en avoit besoin contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement; & je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Le traité ayant été fait entre les deux rois, sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsiliere à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée; mais il ne m'avoit

suivi que pour passer en Allemagne à la premiere occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant (*a*) & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes allemandes, que les protestans de ce pays avoient promis au roi de Navarre. Marsilliere exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Ce prince ne put se résoudre à demeurer resserré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens fantassins, deux cens chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille, pour aller prendre Talmont (*b*), qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes d'emblée le bourg qui est sans fortifications, & nous atta-

---

(a) *Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.*

(b) *Ville du bas-Poitou.*

quâmes auſſi-tôt le château. Les murs en étoient aſſez bons, mais ſans nuls ouvrages extérieurs. Maroniere, qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit ſur un prompt ſecours, que Malicorne (a) s'étoit engagé à lui amener; ce qui nous détermina à preſſer vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer, n'eſt que de ſix heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une aſſez grande proviſion, & pour avertir le roi de Navarre que nous réuſſirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement, aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit ſur trois vaiſſeaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaiſſeaux y mouillerent l'un après l'autre, & les aſſiégés apprenant que le roi de Navarre conduiſoit l'attaque en perſonne, ſe rendirent entre ſes mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de ſecours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre

---

(a) *Jean de Sourches, ſieur de Malicorne.*

ſe voyant délivré de cette crainte, mena ſes troupes attaquer Chizay (*a*). Fayolle qui y commandoit, ſe défendit parfaitement, & ne laiſſa pas inutile une coulevrine, qui étoit la ſeule piece d'artillerie qu'il eût dans ſa place; il ne ſe rendit qu'après qu'il ſe vit manquer de tout. Je remarque, comme une choſe ſinguliere, que madame, ayant envoyé ſon maître d'hôtel porter un billet au roi ſon frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & reſſortit par le poitrail, ſans renverſer le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart d'heure.

Un autre coup d'arquebuſe cauſa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme, chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de meſſieurs de Clairvant & de Guitry, que ſans lui laiſſer le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête & le renverſa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les reîtres & les autres troupes proteſtantes d'Allema-

(a) *Dans le haut-Poitou, ſur la Boutonne.*

gne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir ; les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire : Messieurs de Montmorency & de Châtillon (*a*) opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens ; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert ; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Ce prince prit, avec le même bonheur, Sanzay, ensuite Saint-Maixant (*b*). Le

(a) *François de Coligny, fils de l'amiral.*
(b) *Autres villes du haut Poitou.*

bruit de cinq ou ſix canons, dont l'uſage avoit été fort rare juſques-là dans les ſiéges, produiſit cet effet. Il profita de ſa bonne fortune, & lorſqu'il ſe vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui aménerent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel-général de ſon infanterie, il crut pouvoir entreprendre le ſiége de Fontenai (*a*), la ſeconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec une forte garniſon. Ce gouverneur, nommé la Rouſſiere, voulut défendre, non ſeulement la ville, mais encore le fauxbourg des Loges, plus grand & plus riche que la ville même, & revêtu par dehors d'un large foſſé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault, à la tête de de quarante gentilhommes. Je me joi-

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marſillac, fils de celui qui avoit été tué à la ſaint Barthelemi; il fut tué en 1591.

(a) *Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou.*

gnis avec MM. de Dangeau (*a*), de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Braſſeuſes, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverſer ou pour les affranchir, la pique à la main & les piſtolets à la ceinture. Nous fûmes repouſſés trois fois, Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraînâmes ſur nous, en retombant, cinq ou ſix barriques pleines de fumier, ſous leſquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous, ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant les maîtres de la barricade, ne ſongerent plus qu'à ſe retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les pourſuivant de trop près, nous n'entraſſions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les deux plus belles maiſons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La ſeule incommodité que nous recevions venoit de la mouſqueterie de la place, qui de deſſus la

(*a*) *Louis de Courcillon de Dangeau.*

terraſſe de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maiſon du roi & des nôtres fort perilleuſe : avec cela les batteries des remparts dominant ſur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en eſſuyant de continuelles décharges. Un jour que je traverſois la rue pour entrer de ma maiſon dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon caſque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis auſſi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux aſſiégés la vue des allans & venans. Enſuite on s'appliqua ſans relâche à la tranchée & à la ſappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduiſit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les ſecours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les paſſages, & toutes les routes qui conduiſoient à la ville furent exactement gardés, & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens qui ne me laiſſa point douter que je ne fuſſe

bientôt attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche, que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le premier à rire de cette aventure; mais intérieurement je me sçus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce siége fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux assiégés, qui demeurerent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie : les articles en furent dressés, ou plutôt dictés, par le roi de Navarre : la sû-

reté de sa parole étoit si connue des assiégés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagême pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans les linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi aux travers des fauxbourgs dans un cimetiere hors la ville, avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme, vinrent déterrer le mort, & se disposoient à le reporter dans la ville ; mais ils furent apperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le secret : ce

n'en étoit plus un dans la ville ; un prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu par-tout cette aventure.

Le roi de Navarre laissant le sieur de la Boulaye (*a*) gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place réguliere : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles parent de la Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon, ensuite du château de la Garnache (*b*), d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere : elle se retira à Beauvois,

---

(a) *Charles Echalard, sieur de la Boulaye.*
(b) *Autres places dans le bas-Poitou.*

(48) Daubigné explique mieux ceci, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 10. « La dame de la Garnache, dit-» il, sœur du duc de Rohan, tenoit la ville de la » Garnache & le château de Beauvois sur mer, » en neutralité. Son fils, nommé le prince de » Genevois, pour sa prétention du mariage de sa » mere avec le duc de Nemours, s'étant saisi de » la Garnache, par l'intelligence des domesti-» ques.... entreprit aussi sur Beauvois.... mais » il se trouva prisonnier de sa mere. La cadence » de tout cela fut que le roi de Navarre se mêlant » de sa liberté, l'obtint, & par même moyen la » place, &c. »,

petite

petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Je ne me trouvai point à ces siéges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauve-garde pour mon château & mes biens de Rosny, & tous les passe-ports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquillisoit par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étoient autorisées contre les protestans. J'appris que ce bourg venoit d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ses domestiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me savoir si proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courois en venant me mêler avec des pestiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit

trop beſoin de ſecours & de conſolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré ſa réſiſtance ; & je demeurai un mois dans cette maiſon, n'ayant avec moi que deux gentilhommes & deux domeſtiques, & reſpirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peſte écarta de chez moi tous les importuns. Je ne paſſai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je preſſai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La perſécution qui étoit ouverte contre tous les religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fiſſent confiſquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorſque la contagion eut ceſſé, je ramenai mon épouſe à Roſny, après avoir pris les précautions néceſſaires pour purifier la maiſon ; & je la quittai, ſur le bruit que le duc de Joyeuſe, dont la marche avoit été lente juſques-là, & les opérations peu conſidérables, s'avançoit à grandes journées pour chaſſer le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort & Parthenay ; & dans l'impuiſſance où il ſe voyoit de conſerver toutes ſes places contre des forces ſi ſupé-

rieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie; & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant (*a*), en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si on ne savoit dans quelles variations est capable de se jeter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire; mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances cri-

(a) *Toutes ces places sont en Poitou.*

tiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que ſe conduiſoit le conſeil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, & jamais pour la fin; & c'étoit toujours d'une maniere ſi timide, qu'on ne remédioit au préſent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de maniere à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais ſe décider, le roi, ou plutôt la reine-mere en joignent un autre qui y met le comble (49); c'eſt l'uſage de je ne ſais quelque petite diſſimulation affectée, ou plutôt une étude miſérable de duplicité & de

---

(49) On a ſoutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine: témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorſqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: *hé bien, nous prierons Dieu en françois.*

déception, ſans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir ; que peut-on attendre, ſinon d'en être accablé tôt ou tard ? Et c'eſt ce qui arriva à Henri III, pour n'avoir pu ſe réſoudre à employer le remede qui lui étoit offert ; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les ſiennes ; afin de pouſſer vivement les ennemis de ſon autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il ſe vît dans une extrêmité, qui pouvoit être auſſi fatale au nom royal, que honteuſe à la mémoire de ce prince.

Catherine eut recours à ſes fineſſes ordinaires, & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha pluſieurs fois avec le roi de Navarre(50) à Cognac,

---

(50) « La reine lui demandant ce qu'il vouloit, » il lui répondit, en regardant les filles qu'elle » avoit amenées : il n'y a rien là que je veuille, » madame ». *Peref. hiſt. de Henri-le-Grand.* Mathieu y ajoute que Catherine le preſſant de faire » quelque ouverture : « Madame, lui dit-il, il » n'y a point ici d'ouverture pour moi », *tom.* 1,

à Saint-Brix & à Saint-Maixant : elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre ; parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piége adroit pour le priver du secours des protestans, lui faire commander les trou-

liv. 8, *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 septembre. « A Saint-Brix, un jour allant » à la chasse, & voulant montrer que son cheval » étoit plus vif que deux très-beaux chevaux ap- » partenans à Bellievre, une bande de cochons » derriere une haie, fit peur à son cheval, qui se » renversa sur lui. Il demeura sans connoissance, » jettant le sang par le nez & par la bouche : » on l'enleva comme mort au château. Cependant » deux ou trois jours après il n'y parut pas ». *Mém. de Nevers, tom.* 2, *p.* 588.

pes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, & après lui tous ses partisans ? J'ai particuliérement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi ; j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer ; & je me plaignis de ce que la reine-mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : & quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sinceres.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mere (51), elle s'en retourna sans avoir rien obtenu, & Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystere que la conduite d'une armée donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi ? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit ? Etoit-ce simplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du roi ? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt

(51) « Après un long entretien, comme la » reine-mere lui demanda, si la peine qu'elle » avoit prise ne produiroit aucun fruit, elle qui » ne souhaitoit que le repos, il lui répondit : madame, je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi » qui vous empêche de coucher dans votre lit ; » c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le » mien : la peine que vous prenez, vous plaît & » vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi » de votre vie ». *Peref.* 1 *part.*

pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable ? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures mêmes les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la derniere, c'est que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du royaume; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense : il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de se jeter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonniéres (*a*) & des Bories (*b*), nommés pour le défendre, de se poster à la Motte-Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher

(a) *Gabriel, prevôt de Charbonnieres.*
(b) *N..... des Bories.*

ni la prise de cette derniere place & de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celles de Despueilles, qui fut emportée presqu'à la vue de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à

la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire ; mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze resterent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sçus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres(*a*). Lorsque je rendis comp-

(a) *Bourg au pays d'Aunis.*

te de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle de d'Ouïmes; mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre & inquiet: je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montrésor (*a*), je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la

---

(a) *En Touraine.*

Rochelle ; & je crois que cette penſée acheva de le déterminer à aller détruire par ſa préſence les cabales de ſes envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laiſſois tromper par mon trop de diſcernement. Il chercha à me perſuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins ſi aſſuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les meſures néceſſaires pour profiter d'une abſence qui alloit laiſſer l'armée catholique ſans chefs ; car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fuſſent auſſi du voyage. Effectivement Joyeuſe ne fut pas plutôt parti, que toute ſon armée, déja aſſez mal diſciplinée, vécut ſans régle & ſans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit aſſemblé ſecrétement douze cens hommes tirés de ſes garniſons, tomba ſi à propos ſur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Reſnel, de Ronſoy, & de Pienne, & ſur celle du duc de Joyeuſe même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en piéces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée ſous les ordres de Lavardin : il la ſuivit juſqu'à la Haye,

en Touraine (*a*), & trouva le moyen de la tenir comme aſſiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occaſion des forces ſuffiſantes pour pouvoir garder ſon poſte plus long-temps, je crois que la faim la lui auroit entiérement livrée. Les ſoldats ſe répandant dans les villages, & s'expoſant à tout pour avoir des vivres, nous paſſions la riviere & les ſurprenions à tous momens.

Dans ce peu de temps, il y en eut plus de ſix cens de pris ou de tués. Je donnai avec ſix chevaux ſeulement dans un village plein de ſoldats : ils étoient ſi accoutumés à être vaincus, que je fis ſaiſir leurs armes qui étoient ſur les lits & les tables, & éteindre leur mèche, ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de nous repouſſer, quoiqu'ils fuſſent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ſes troupes.

Il y avoit long-temps que M. le comte de Soiſſons (52) mécontent de la cour, fai-

(a) *Sur les confins du Poitou.*

(52) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere de Henri I, prince de Condé, de François, prince

ſoit eſpérer au roi de Navarre qu'il paſſeroit dans ſon parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette diſpoſition. La négligence de l'armée catholique fourniſſant une occaſion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soiſſons s'achemina vers la Loire, & le roi de Navarre envoya toutes ſes troupes aux Roſiers pour faciliter à ce prince le paſſage de la riviere. Elles lui ſervirent encore à ſe ſaiſir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'eſcortoit fut attaqué ſur la levée ſi à l'improviſte, qu'il fut défait ſans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entierement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée ; je leur avois obtenu un paſſe-port pour ſortir de la Haye.

Ce ſervice ne demeura pas ſans récompenſe : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un beſoin preſſant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les religionnaires. De quelque côté qu'ils ſe tournaſſent, ils ne voyoient que des abî-

---

de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoiſe d'Orléans de Longueville.

mes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuses que le zèle de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoit que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à cet

---

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses, en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer, lorsqu'une fois elles se sont

égard. Ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la societé ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice ; & c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des têtes couronnées : mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, & abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'igno-

élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires, de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti calviniste en France, n'a-t-il pas senti que, selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité : l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

rance ou le mépris de cette maxime faiſoient mener aux réformés une vie malheureuſe. Ceux qui avoient d'aſſez grands biens pour vivre dans Paris , prenoient ce parti comme le moins dangereux encore , par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville ſi confuſe & ſi tumultueuſe.

Mon épouſe s'y étoit retirée il y avoit quelque temps , avec la précaution de prendre un nom ſuppoſé ; & elle joignoit aux malheurs communs , celui d'être fort avancée dans une groſſeſſe, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorſque je jugeai qu'elle touchoit à ſon terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle , à qui je donnai pour parrein le ſieur de Rueres priſonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille & ſa femme ; car le prêche & les aſſemblées des proteſtans ne laiſſoient pas de ſe tenir malgré les informations ſéveres qu'on faiſoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là pluſieurs femmes brûlées pour ce ſujet ; je courus moi-même les plus grands hazards , & je n'évitai que par un bon-

heur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secrétement de ne les avoir pas mieux méritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte: ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54)

(54) « Dans son ambassade à Rome, il avoit été » traité comme frere du roi. Il avoit un cœur digne » de sa grande fortune. Un jour ayant fait attendre » trop long-tems les deux secrétaires d'état dans » l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, » leur abandonnant un don de cent mille écus » que le roi venoit de lui faire». *Notes sur la Henriade*.

au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse françaife, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille, & la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires

d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais (55), toujours observé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviere entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part & d'autre,

---

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Perigord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

le roi de Navarre arriva au paſſage de Chalais & d'Aubeterre. Le poſte de (56) Coutras lui parut important pour favoriſer ce paſſage : il ne le parut pas moins à Joyeuſe pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer ; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une eſcarmouche aſſez vive. Moyennant l'avantage de ce poſte, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le paſſage, & y fit travailler toute la nuit. Il ſe réſerva le ſoin de faire paſſer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit néceſſaire d'uſer d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau juſqu'aux genoux. Une moitié étoit déja ſur l'autre bord, lorſque les batteurs d'eſtrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques priſonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuſe, réſolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre

(56) Coutras, ville de Guyenne, auſſi ſur les confins du Périgord, au confluent des rivieres de Lille & de Droume.

au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du ſoir, & qu'il alloit ſe trouver en préſence au plus tard, ſur les ſept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-ſeulement inutile, mais encore fort dangereux, parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce paſſage, il ne pourroit éviter l'entiere défaite de cette partie de la ſienne, qui ſeroit reſtée en deçà de la riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de ſecours de celle qui ſeroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repaſſer promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine, il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit beſoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laiſſa pas de nous montrer une éminence, ſur

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorſque Henri IV força cette ville, étoit maréchal de camp, & excellent officier. Henri avoit dans ſon armée un grand nombre de ces officiers ſubalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montauſier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les hiſtoriens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

laquelle il auroit bien ſouhaité que ſon artillerie fût placée; mais comme n'oſant eſpérer que nous euſſions le temps de gagner juſques-là. En effet on découvroit déja la tête de l'armée ennemie. Heureuſement Joyeuſe, qui ſans doute ne connoiſſoit pas aſſez bien le terrein, ou ſe laiſſoit trop emporter à ſon ardeur, avoit donné ordre de placer ſon artillerie en un endroit ſi bas, qu'il vit dans la ſuite qu'elle lui ſeroit inutile, & la fit changer de place : ce qui nous donna un eſpace de temps dont nous ſçûmes profiter pour aſſeoir la nôtre. Il faut dire même que quelque choſe que fît ce général, il ne tira preſqu'aucun ſervice de ſon artillerie, & ce fut ſans doute une des principales cauſes de la perte de la bataille : ce qui montre que rien n'eſt plus néceſſaire à un général d'armée, que la juſteſſe de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confuſion. Je n'ai point connu de généraux qui l'euſſent auſſi bon que le roi (58) de Navarre.

---

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ſes ſoldats : » Mes amis, voici une curée » qui ſe préſente, bien autre que les butins paſſés. » C'eſt un nouveau marié qui a encore l'argent de » ſon mariage en ſes coffres; toute l'élite des cour-

Le (59) combat étoit déja engagé, lorſque notre artillerie, qui ne conſiſtoit pourtant qu'en trois piéces de canon, ſe trouva établie, & il étoit temps de s'en ſervir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le déſordre dans le reſte de l'armée. Les catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fuſſent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) ſi

---

» tiſans eſt avec lui ». *Décade de Henri le-Grand, liv.* 4.

(59) Il commença le 20 octobre à neuf heures du matin ; il étoit fini à dix. La victoire fut complette, il demeura ſur la place cinq mille morts des ennemis, & cinq cens priſonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de ſoldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un priſonnier de diſtinction. *De Thou, liv.* 87 ; *mém. de Dupleſſis, liv.* 1 ; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1 ; *Math. tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 533. Le P. Daniel, dans ſon hiſtoire de France, *tom.* 9, *in*-4°. fait une deſcription tout-à-fait juſte de la bataille de Coutras. J'aurois bien ſouhaité pouvoir en tranſcrire ici l'article entier.

(60) « Le premier coup d'artillerie, dit le » Grain, emporta ſept capitaines du régiment » de Picardie, le meilleur & le plus aguerri de l'ar» mée du duc ». *Liv.* 4.

terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écarterent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renverserent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passerent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea,

(61) « Je ne vous dirai rien autre chose, leur » dit le roi de Navarre, sinon que vous êtes de la » maison de Bourbon; & vive Dieu, je vous mon» trerai que je suis votre aîné...... Sa valeur » brilla ce jour là par-dessus celle de tous les » autres. Il avoit mis sur son casque un bou» quet de plumes blanches pour se faire remar» quer...... Quelques-uns se mettant devant » lui, à dessein de défendre & couvrir sa per» sonne; il leur cria: à quartier, je vous prie: » ne m'offusquez pas, je veux paroître. Il enfonça » les premiers rangs des ennemis, fit des prison» niers de sa main, & en vint jusqu'à colleter un » nommé Château-Renard, cornette d'une com» pagnie de gens d'armes, lui disant; rends-toi, » Philistin ». *Péref. ibid.*

& la mort(62)du général catholique acheva de donner aux proteſtans une victoire complette.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile ; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriere l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la conſolation de ſçavoir qu'il n'en étoit reſté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à diſſiper les fuyards, (63) & achever ſa victoire, qu'il ne tint aſſurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuſe & celui de Saint-Sauveur (64) ſon frere, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une ſalle du château de Coutras ;

(62) Tué de ſang froid par la Mothe, Saint-Heray ; d'autres diſent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers.

(63) « Quelqu'un ayant vu les fuyards qui faiſoient alte, lui vint dire que l'armée du maréchal de Matignon paroiſſoit. Il reçut cette nouvelle comme un nouveau ſujet de gloire, & ſe tournant bravement vers ſes gens : allons, dit-il, mes amis, ce ſera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour ». *Péref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuſe, le plus jeune de ſept fils de Guillaume, duc de Joyeuſe.

où ils demeurerent ſur une table, couverts ſeulement d'un méchant linceul qu'on jeta ſur eux (65).

---

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité; mais qu'on ne ſera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houſſaye, *tom.* 2, *p.* 443, qui la rapporte comme tirée de l'hiſtoire des ſeigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainſi : « Le roi de Navarre remporta la victoire, au » grand contentement du roi de France, lequel » avoit ſecrete correſpondance avec le victorieux, » par l'entremiſe fidelle du marquis de Roſny, de » la maiſon de Béthune, préſentement duc de » Sully, qui demeuroit inconnu à Paris ». Cet auteur paroît avoir eu connoiſſance des négociations ſecretes du duc de Sully avec Henri III qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il ſe trompe, c'eſt que ces négociations n'avoient point eu leur effet; que le duc de Joyeuſe n'avoit rien perdu de ſa faveur auprès de ce prince; du moins ſi nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puiſqu'il ſe trouva à la bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de ſecourir ſon épouſe.

Fin du ſecond Livre.



LIVRE TROISIÉME.

MÉMOIRES depuis 1587 jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des protestans, après la bataille de Coutras. Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé. Remarques sur cette mort. Journée des barricades & ce qui s'ensuivit. Réflexions sur cet événement. Assassinat du duc & du cardinal de Guise. Réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III pour la ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Rosny. Mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours. Faits d'armes des deux parts. Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny. Situation embarrassante où ce prince se trouve. Dispositions des différens officiers de l'armée royaliste à son égard.

Surprise de Meulun par Rosny. Prises de villes & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la journée d'Arques, où se trouve Rosny. Escarmouche du Pollet, dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris Rencontres & siéges de places. Digression sur ces mémoires. Siege de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry. Particularités sur cette bataille. Grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit. Il se fait porter à Rosny. Caresses que lui fait Henri IV.

Il est également vrai qu'on pouvoit tirer des grands avantages pour le parti protestant de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincere pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuse & maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction; & le parti devenoit après ce coup important, du moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment; les plus habiles y sont trompés : mais ce que très-peu de

personnes(1) sçavent, c'est que les vues intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille (*a*), crut enfin avoir trouvé le moyen d'éxécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Sainte & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister; car l'ambition ressemble à cet oiseau de

(1) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses; que le roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince, & n'accuse que lui seul, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15.

(a) *Claude, duc de la Trimouille.*

la fable, qui a l'aîle forte, & une faim insatiable (2).

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tous pareils sur le Limousin & le Périgord, où il possédoit déja de grands biens,

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au prince & au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Coutras, il dit: que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangeres le long de la Loire; & qu'on leur assurât un passage sur cette riviere, en se saisissant de Saumur: que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises: qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin: que le roi de Navarre, de son côté, se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du

tint la même conduite, & se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée; il les mena faire le siége de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit en-

moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou: & l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle, & en même tems très vraie; puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir; qui est, que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre, d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur; mais les loix

richir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire

---

de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit, contre M. le comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou, liv.* 87; *mém. de Duplessis, liv* 1; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15. *Marsolier, hist. de Henri, duc de Bouillon, tom.* 1, *liv.* 3.

ſubroger par ce mariage, dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le pape, l'Eſpagne & les catholiques de France, pût jamais venir à bout de ſes entrepriſes, il comptoit s'enrichir de ſes dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui compoſoient l'apanage de la maiſon d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ſes conſeils, ni de ſa main, à pouſſer plus loin ſa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de ſi fortes inſtances de le mener en Béarn voir la princeſſe, que ce prince, qui ſe voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoiſſance du ſecours que lui avoit donné M. le comte, l'obligeoit à lui accorder cette ſatisfaction. Il étoit entraîné lui même de ce côté, (& le comte de Soiſſons ne l'ignoroit pas) par une paſſion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comteſſe de Guiche, pour y dépoſer les drapeaux pris ſur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet uſage.

Ils prirent donc enſemble le chemin de Béarn. Ce voyage, fait ainſi à contre-temps,

ne produisît pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui, qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piége qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions

si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de temps marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger; ou ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en deçà de cette riviere; & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissoient pas difficiles à prendre. Par là ce prince s'assuroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures provinces, dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un temps considérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer (a) Montglat vers l'armée étrangere, & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête, il auroit fort souhaité que M. le prince de (3) Conti se fût chargé de

(a) *Louis Harlai, sieur de Montglat.*

(3) François de Bourbon, prince de Conti, second fils de Louis I, prince de Condé, & d'E-

cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'armée royale, pouvoit servir à M. le prince de Conti, à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour tout écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, & je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conti, à la faveur des connoissances que j'avois avec les gouverneurs des places du passage. J'appris en arrivant, que le prince de Conti étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrette, qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers; ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut

---

Eleonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

en arrivant dans ce bourg, que j'appris que les Allemands, engagés ſans ordre & ſans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de groſſes rivieres & ſans ceſſe harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau (4); que les ſuiſſes pour éviter un ſemblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue; que le roi de Navarre

(4) Voyez ce détail dans *de Thou, liv.* 87; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1; *Mathieu, tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537; *la Cronol. Novennaire, tom.* 1, *fol.* 39, *& ſur-tout les mémoires de la ligue, tom.* 1, où il eſt marqué: que dans le temps que cette armée étoit campée près de la riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre, dire aux chefs de s'acheminer par la ſource de la Loire, où il iroit ſe mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient ſuivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ſes troupes; & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rapporte la réponſe que fit le duc de Guiſe au duc de Maïenne, qui trouvoit bien du riſque à attaquer un ennemi ſi ſupérieur en nombre. « Ceux, dit-il, » qui ne ſont pas d'humeur de combattre, peuvent » demeurer ici; ce que je ne réſoudrai pas en un » quart d'heure, je ne le réſoudrois pas en toute » ma vie ».

étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés.

Ces tristes nouvelles abrégeant mon voyage, & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté, de prendre part aux réjouissances publiques qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remédes que le temps & le retour du roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs; & lorsque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac (*a*), où la nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne pour faire le siége de cette place, que le vicomte de Turenne reprit (*b*) pour moins de deux écus.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un

(a) *Sur la Dordogne.*
(b) *Par le moyen d'une échelle de corde.*

eſt la mort du prince de (5) Condé. Une fin auſſi prompte & auſſi tragique, l'emprisonnement de quelques perſonnes qui l'approchoient de plus près, le ſupplice d'un de ſes domeſtiques (6) qui fut tiré à quatre

---

(5) Quoiqu'il y eût une ſecrete jalouſie entre » le prince de Condé & le roi de Navarre, ce roi » reſſentit cette perte avec une extrême douleur; » & s'étant enfermé dans ſon cabinet avec le comte » de Soiſſons, il fut oui en jetter les hauts cris, & » dire qu'il avoit perdu ſon bras droit». *Péref. hiſt. de Henri-le-Grand*, 1 *part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, après laquelle il épouſa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laiſſa groſſe de trois mois. C'eſt une erreur groſſiere, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxieme du nom, eſt venu au monde treize mois après la mort de ſon pere. Il naquit le premier ſeptembre ſuivant.

(6) Ce domeſtique s'appelloit Brillant. Un de ſes pages fut exécuté en effigie. La princeſſe de Condé elle-même fut compriſe dans cette accuſation. René Cumont, lieutenant-particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure que la naiſſance de Henri II, prince de Condé, fit ſurſeoir. Après ſix ans de priſon, la princeſſe préſenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à ſon tribunal, & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 mars 1588,

chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison (a). La nouvelle des barricades (7), & de la sortie du roi hors de Paris, suivit celle-ci de près,

---

âgé de trente-cinq ans; *de Thou, liv. 90.* Morisot dit; je ne sçais pas sur quelle autorité la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12, *p.* 27.

(a) *Le jeudi* 12 *mars.*

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes Suisses, pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrétement par les tuileries & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mere & le duc de Guise, & que l'entiere décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque, après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III, que ses troupes se

& fut répandue par le courrier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle ſcene honteuſe ſe vit expoſé un roi, qui ne ſçut ni prévenir, ni

---

fuſſent ſaiſies & maintenues en poſſeſſion du fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des tuileries; & que perſonne du côté de la ligue ne ſongea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Neſle, tirerent de loin ſur la troupe du roi; & voyant venir le bac des tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronol. Novennaire, tom.* 1.

Henri III, de ſon côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes françoiſes, de s'emparer de la place Maubert, & du quartier de l'univerſité; & en empêchant ſes ſoldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guiſe attendit ſix jours entiers à Soiſſons, n'oſant venir à Paris, contre l'ordre du roi, que Belliévre lui ſignifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poſte. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'hiſtorien Mathieu, *tom.* 1, *liv.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guiſe par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la reine, la veille des barricades, en préſence du roi & de Belliévre, à qui il proteſta avec de grands ſermens, qu'elle ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commiſe par négligence, mais parce

étouffer ni diviser les factions ; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir ; qui ne fit aucun usage ni de la prudence ni de la fermeté ; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui

---

qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III de faire assassiner, par ses gardes, le duc de Guise, lorsqu'il vint au louvre : & ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris, à beaucoup près, toutes les précautions qu'il devoit prendre ; instruit comme il l'étoit des projets de la ligue, ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue, tom.* 5, *Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne saurois pourtant beaucoup m'étendre : sçavoir quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matiere, le pour & le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête,

l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne sont point un effet du hazard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un

---

s'appuient sur des piéces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém. de la ligue, & au volume de la bibl. du roi, cotté 8866.* Les principales sont, une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine, après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles : « J'ai défait » les Suisses, taillé en pieces une partie des gardes » du roi, & tiens le louvre investi de si près, que » je rendrai bon compte de ce qui est dedans. » Cette victoire est si grande, qu'il en sera mé» moire à jamais, &c ». Plusieurs autres lettres où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne : sans parler d'une infinité d'autres piéces, qui, à vrai dire, ne sont qu'autant de libelles satyres, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence, & au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz,

royaume, comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'eſt jamais par envie d'attaquer, qu'elle ſe ſouleve; mais par impatience de ſouffrir.

ſous la protection de l'empereur : projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de ſa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Eſpagne au concile de Trente, ſans la participation du roi ſon maître. La plupart de ces écrits ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On juſtifie le duc de Guiſe par toutes les raiſons qu'il déduit lui-même dans une lettre ou eſpece de manifeſte qu'il écrivit le même jour 13 mai. Il y expoſe que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui même, ſur le bruit qui s'étoit répandu que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-baſſe ſur les bourgeois. Qu'au lieu de le ſoutenir, il s'étoit donné mille mouvemens juſqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avoit ſauvé les Suiſſes, & empêché le maſſacre; qu'il avoit conjuré les ſéditieux de reſpecter l'autorité royale, bien loin d'oſer attenter à la perſonne du roi, « que j'euſſe pu, dit-il, » mille fois arrêter ſi je l'avois voulu, &c ». Ajoutez à ces raiſons, qu'en traitant avec la reine-mere, il n'exigea rien autre choſe, ſinon qu'on détruiſît le parti proteſtant, & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en ſon nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il ſoutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre & des autres princes du ſang.

Le ſouvenir des mauvais procédés du roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juſte reſſentiment d'un outrage auſſi ſanglant

---

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guiſe, que le deſſein de ſe mettre ſur le trône après la mort de Henri III & celle du cardinal de Bourbon ; & c'eſt beaucoup. Mais où eſt l'ambitieux, qui en ſa place eût réſiſté aux ſuggeſtions du pape, du roi d'Eſpagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conſpiroient pour ſon élévation ?

Le jugement que porta le duc de Parme ſur cet événement (*Davila*, *liv.* 9), c'eſt que « le duc » de Guiſe avoit fait trop de ſemblant, & frappé » trop peu ; qu'il ſe devoit ſouvenir, que qui » met l'épée à la main contre ſon prince, en doit » à l'inſtant jetter le fourreau ». Sixte V, en en recevant la nouvelle, s'écria : « O le téméraire » duc, & le lâche roi » ! Le ſieur de Straford, ambaſſadeur anglois (je rapporte ce trait avec les paroles de Legrain), *liv.* 4, « ayant été conſeillé » de prendre un ſauf-conduit du duc de Guiſe : » je ne veux, dit-il, d'autre aſſurance que le droit » des gens & la protection du roi vers lequel je » ſuis envoyé, & duquel vous & lui (le duc de » Guiſe), êtes ſerviteurs & ſujets ». Le premier préſident de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guiſe : qu'en l'abſence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piéce qui mérite d'être lue ſur les différentes démarches de la ligue & du conſeil, avant & le jour des barricades, eſt celle qui a pour titre, *procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la*

que celui qui venoit d'être fait à ſon ſang, & qui rejailliſſoit en quelque maniere ſur toutes les têtes couronnées. Il en marqua ſa douleur dans ſon conſeil, & l'avis de défendre & de ſecourir le roi de France, ayant été embraſſé tout d'une voix, il fit partir ſur le champ ſon ſecrétaire, pour aſſurer ce prince qu'il pouvoit diſpoſer de ſa perſonne & de ſes ſoldats.

Le comte de Soiſſons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ſes rivaux, alloit le rendre tout-puiſſant dans le conſeil, & à la cour de Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce prince; & pour donner plus de relief a ſon action, il voulut paroître devant le roi, ſuivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés ſerviteurs, dont il ne ſe fit point de

---

prévôté de l'île de France, ſur la ligue, depuis 1565 juſqu'en 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favoriſoit ſecrétement le parti du roi, donna ſouvent dans toute cette affaire de très-bons conſeils, mais qui ne furent point ſuivis. On trouve ce morceau ſecret d'hiſtoire dans le 1 *tom. du Journal du regne de Henri III, pag.* 132 *& ſuiv.*

ſcrupule

ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit, comme il le devoit, l'indignité de ce procédé ; mais diſſimulant ſon reſſentiment, & faiſant réflexion qu'il étoit de ſon intérêt d'avoir une perſonne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ſes démarches, que pour étudier le nouveau ſyſtême qu'on alloit ſuivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux diſcours de ce prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne reſſentois point. Le comte de Soiſſons ſe laiſſa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La diſtinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu ſecrétement les inſtructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce que le bien de ſon ſervice exigeoit que je fiſſe en cette occaſion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût ſeulement avoir la penſée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil inſurmontables, il ſe mêloit, ſans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'averſion

& l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruites l'une par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût du prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me savoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer (8); mais avec cela si incapable

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III auroit encore pu alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier, avec toutes sortes de soumissions, de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrerent dans le cathédrale, portant les instrumens de la passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui con-

de profiter de ses revers, que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que

---

venoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines: menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

moi, la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniere sanglante dont ils venoient de lever le masque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la reine-mere (9),

---

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces, après l'action des barricades, & qui commence ainsi : « Chers & bien-» aimés, vous aurez, comme nous estimons, » entendu les raisons qui nous ont mu de partir » de ma ville de Paris le 13 de ce mois, &c ». Ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les huguenots, à la tête de la ligue. *mss. de la bibl. du roi, n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *vol.* 8906, *mss. de la bibl. du roi*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La

& par elle, à ses persécuteurs avec lesquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi (10) qu'il fit aux états de Blois, laisse

---

ligue y fit des demandes exorbitantes, comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient : la publication du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue, tom.* 1; *mém. de Nevers, tom.* 1; *Mathieu, tom.* 1, *liv.* 8; *Chronol. novenn. tom.* 1 & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes, la surveille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit, sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer

la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue ſa vengeance; & ſi l'on peut porter un jugement ſur cette aſſemblée, il y a toute apparence que

---

la nuit avec lui, & qu'elle ne put, par raiſons ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au conſeil.

Quelques-uns ont voulu juſtifier cette action de Henri III, entr'autres le cardinal de Joyeuſe, dans un long mémoire qu'il envoya ſur ce ſujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tom.* 2, *p.* 175. Mais les plus judicieux de nos hiſtoriens, & ceux même qui ont pouſſé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous déteſtée. « Les circonſtances odieuſes du meurtre des » Guiſes, dit Péréfixe, l'ont fait paroître horri» ble, même aux yeux des huguenots, qui di» ſoient que cela reſſembloit fort au maſſacre de » la ſaint Barthelemi ». D'un autre côté, on ne ſçauroit nier qu'il ne reſtoit que ce ſeul moyen à Henri III de conſerver la couronne dans ſa maiſon, peut-être même ſur ſa propre tête: car c'eſt un ſentiment dépourvu de toute vraiſemblance, que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1, *p.* 25. Que ſans cela ce prince pouvoit ſe rendre maître des délibérations des états de Blois, & y faire ſuivre ſes volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaiſe conduite d'un prince, qui ſe met dans une ſemblable néceſſité; il va bien-tôt lui même aſſurer, par un dernier exemple, cette vérité; que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns, & qui sont de-

---

Le duc de Guise étoit cher aux catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *notre grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les huguenots à la journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III, dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut,

meurées cachées de la part de ceux qui y ſuccomberent.

La mort de Catherine ayant ſuivi de

ſans contredit, le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guiſe eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On aſſure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Eſpagne, non ſeulement pour exterminer le parti calviniſte, mais même pour détrôner Eliſabeth, dont la cataſtrophe des barricades, ſuivie de la mort du duc de Guiſe, étoit ſeule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laiſſa pas de plaindre le duc de Guiſe, ſans blâmer Henri III. « J'avois, dit-il, toujours bien » prévu & dit, que meſſieurs de Guiſe n'étoient » pas capables de remuer l'entrepriſe qu'ils avoient » miſe en leurs entendemens, & en venir à bout » ſans le péril de leur vie ». *Cayet*, *tom.* 1, *fol.* 114. Bien d'autres perſonnes penſoient ſur cela comme Henri IV : « Maudit ſoit le Lorrain, » dit Hubert De-Vins, dans les mémoires de » Caſtelnau, a-t-il bien ſi peu de jugement, qu'il » puiſſe croire qu'un roi à qui il a voulu ôter la » couronne, en diſſimulant, ne diſſimule pas en» vers lui pour lui ôter la vie. Puiſqu'ils ſont ſi » près l'un de l'autre, dit auſſi madame de Four» bin, ſœur de De-Vins, nous apprendrons au » premier jour que l'un ou l'autre aura tué ſon » compagnon ».

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques-autres aſtrologues,

peu de jours (11) l'assassinat du duc de Guise, Henri III ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'é-

---

que cette année seroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom de politique, de sçavoir tout ramener à soi, & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consiste pourtant qu'à employer des moyens lâches & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede; on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit, par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 janvier 1589. On cessa d'en parler dès qu'elle fut morte; *de Thou, liv.* 94. Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut de cesser la persécution contre les calvinistes, & d'établir en France une entiere liberté sur la religion. *Chron. novenn. tom.* 1, *fol.* 132. On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine, *tom.* 7 *de ses mém. p.* 31

toit pas éteinte avec le duc de Guiſe. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaiſer le pape, à contenir l'Eſpagne, à ménager tous les catholiques, très-diſpoſés à prendre ombrage de ſa religion, après cette exécution. Henri, ſuivant le caractere des gens foibles, ſe groſſit encore tous ces objets. Il eſpéra de ramener tout par la douceur. Il expoſa ſon droit & ſes raiſons, & fit force déclarations pour ſe juſtifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le reſpect dû à l'autorité royale ne touchoit plus; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, auſſi inſolent dans ſa puiſſance, que rempant dans l'obéiſſance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foibleſſe, c'étoit à ce prince à ſe déclarer hautement agreſſeur, & à chercher ſa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre,

---

& ſuiv. Varillas n'eſt pas plus croyable, lorſqu'il dit qu'elle mourut de regret que lui cauſa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en étranger mal inſtruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond. di Vittorio Siri, vol.* 1, *pag.* 26.

peut-être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (12) places, & réduit enfin aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur.

Je fus témoin de tous ces événemens, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui, se mettant en la place du prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets; & pour en parler juste, tenoit à l'égard du roi de Navarre la même conduite, que le duc de Guise à l'égard de Henri III. Il avoit déclaré hautement dans une assemblée des protestans à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter, dans la conjoncture présente, de voir démembrer sa monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas

(12) « C'est une bouffée, disoit Henri III, parlant de ces villes, qui a jeté par terre un jeu de cartes ».

dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées; & pour s'attacher encore plus fortement les réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de la Garnache, & prit Niort (*a*) par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à la Mothe-Frêlon.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet (*b*) me vit passer dans la rue, caché dans mon manteau, me reconnut

---

(a) *En Poitou.*

(13) Il étoit parti dans le mois de janvier de Sainte-Hermine, en bas Poitou, pour aller secourir la Garnache, assiégée par le duc de Nevers: du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé la Mothe-Frêlon, du Plessis prit sur lui de le faire saigner; ce qui le guérit. *Vie de Duplessis-Mornay*, *liv.* 1, *pag.* 125.

(a) *Nicolas d'Angennes.*

& me fit ſuivre, pour ſçavoir l'endroit où j'étois deſcendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'état ſans aucune conſidération d'intérêt. Il crut devoir ſe ſervir de cette rencontre pour faire un dernier effort ſur l'eſprit du roi, & l'engager enfin à ſe jetter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les diſpoſitions où il le ſouhaitoit; & le roi conſentit d'autant plus volontiers à ſe ſervir de moi en cette occaſion, qu'il ſe ſouvint que je lui avois déja été député à ce ſujet.

Rambouillet étant venu me chercher par ſon ordre, nous concertâmes enſemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence, après quoi il me préſenta à ſa majeſté, qui me confirma ſon intention de ſa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre, ſans aucun effet, je crus devoir demander au roi une lettre de créance pour ce Prince; il me la refuſa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) nonce Moroſini, ou du duc de

(14) Jean-François Moroſini, évêque de Breſce. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier, contre Henri III, une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout

Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc se passer de lettre. Je demandai ensuite, pour la sûreté du roi de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire ; ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa majesté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que, sans ce dernier article sur-tout, le roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses troupes : mais la difficulté fut en quelque ma-

en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce pape, aussi propre à gouverner un grand royaume, qu'à conduire l'église, approuvoit secrétement la justice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans *les mém. d'état de Villeroi*, *liv.* 2, *p.* 175 les lettres du cardinal de Joyeuse, déja citées plus haut. Sixte V prédit que la ligue mettroit Henri III dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre & des huguenots.

nière levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin, que le roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre ; aimant mieux perdre sa place, & suivre ce prince, simple volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois, d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assurai, & j'y joignis le témoignage de Rambouillet. « Je ne veux » donc pas, reprit ce prince, prendre ses » villes, pendant qu'il traite de bonne » foi avec moi. ». Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud (*a*). « Retour-

(a) *En Poitou.*

» nez, continua-t-il, lui porter mes lettres, car je ne crains ni Morosini ni Nevers ». Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans son cabinet, & je pris la poste pour Blois.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris ou marqués; & comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & signa tout, jusqu'au passage sur la Loire, & voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément desiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince, qui ne comptoit guères que sur son épée, ayant sçu que la ligue étoit

entrée dans Argenton (*a*) par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva ſi à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles euſſent reçu le ſecours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus viſité le château, & fait un état des munitions de la place.

La fatigue de tant de voyages faits ſi précipitamment, fit qu'au retour je fus ſaiſi d'une fievre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Dupleſſis (*b*) ſçut bien ſe prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dreſſer, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut paſſé au Pleſſis-lez-Tours, au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de ſûreté dont on convint, & Dupleſſis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une

(a) *Dans le haut-Poitou.*

(b) *Philippes Dupleſſis-Mornay.*

(15) Il eſt juſte d'avertir que ces faits ſont rapportés d'une maniere très différente dans la vie de Dupleſſis-Mornay, *l.* 1, *p.* 131. Reſte à ſçavoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

récompenſe naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut ſi peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre aſſez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favoriſoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soiſſons, qui ne s'accommodoit jamais, ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, ſe ſervit de cette occaſion pour eſſayer de m'entraîner dans ſes nouveaux deſſeins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes inſtances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette penſée; & ma fidélité pour mon prince ſe ſoutint dans cette épreuve, qui ne laiſſoit pas d'être ſéduiſante. Lorſque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle réſidence, & m'auroit par conſéquent éloigné de la perſonne du prince pour toujours, je trouve que, ce qui me paroiſſoit alors un paſſe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne reſtoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entrepriſes. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Pleſſis-lez-Tours. Combattu par un reſte de dé-

fiance (16) dont il avoit de la peine à ſe défaire, je me ſouviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore ſçavoir ce que chacun des gentilhommes, qui compoſoient ſa ſuite, penſoient ſur la démarche qu'il faiſoit. J'étois de cette troupe, & le ſouvenir de ce que j'appellois une injuſtice, me tenoit dans le ſilence. Le roi de Navarre ſe tournant vers moi : « Vous ne dites mot, me dit- » il ; que vous en ſemble ? » Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faiſoit ne fût peut-être pas ſans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre ſur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occaſions où il falloit donner quelque choſe au hazard, & ſe contenter de prendre d'ailleurs toutes les pré-

---

(16) « Ses vieux capitaines huguenots craignoient, diſoient-ils, qu'en un temps où une » trahiſon étoit ſi néceſſaire à Henri III, pour ſe » retirer du labyrinthe, où l'action de Blois l'avoit » jetté (il avoit été excommunié par Sixte V), » il ne voulût acheter ſon abſolution au prix de » la vie du roi de Navarre ». *Péref. ibid.* Ce prince avoit ſouvent dit lui-même, à ce que rapporte de Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

cautions que la prudence peut ſuggérer. Ce prince réfléchit encore quelques momens; enſuite ſe tournant vers nous: « Allons (17), allons, nous dit-il, la réſolution en eſt priſe, il n'y faut plus penſer ».

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union ſi deſirée y avoit auſſi attiré un concours de peuple ſi prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre, ſans pouvoir s'approcher. Il s'embraſſerent avec une ſatisfaction égale (18) & prirent enſemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à ſon quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand

---

(17) Il écrivit en ces termes à du Pleſſis-Mornay: « Monſieur du Pleſſis, la glace eſt rompue, non ſans nombre d'avertiſſemens, que ſi j'y allois, j'étois mort, j'ai paſſé l'eau en me recommandant à Dieu, &c. ».

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours: « courage, monſeigneur, dit Henri IV à Henri III, deux Henris valent mieux qu'un Carolus ». *Mathieu, tom.* 1, *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

nombre de mes parens & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne, armé pour venger la mort du duc de Guiſe, & pour tenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas deſſein de nous y laiſſer tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute ſon armée. Le roi qui étoit allé ſe promener à Marmoutier (*a*) ſans armes, & ſuivi ſeulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchantes barricades conſtruites à la hâte par ſix ou ſept régimens royaliſtes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien, & fis tranſporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais elle ne tarda pas à être juſtifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens, à la faveur de cinq ou ſix maiſons, ſur le haut de la colline, où l'on s'étoit poſté; il fallut bientôt les abandonner, pour ſe retrancher derriere les barricades: comme

(a) *Abbaye proche Tours.*

on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet, les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord ; & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux piéces de canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville ; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément ; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger ; avec un peu de temps & d'ordre, tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville

ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (19) îles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment, jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur.

Les deux rois passerent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara

---

(19) Lisez l'Ile. Ce quartier qui n'est habité que par des bateliers & par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

(20) Henri IV loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers, tom. 2, p. 589.*

pour l'expédition qui avoit été projettée ſur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cens chevaux, & pareil nombre d'arquebuſiers qu'on fit auſſi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon (*a*) travailloit ſourdement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis proviſion d'échellés, de pétards & autres inſtrumens, & nous vinmes d'une traite à Bonneval (*b*), ſans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques priſonniers que nous fîmes ſur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens chevaux ennemis, ayant à leur tête Broſſe (21), Saveuſe, & que (22) Reclainville qui conduiſoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent-vingt chevaux, avec laquelle Lorge (*c*) venoit de ſur-

(a) *Louis d'Angennes, ſeigneur de Maintenon.*
(b) *Bourg ſur les confins du Perche.*

(21) Charles de Saveuſe, & Anne de Broſſe, ſon frere, de la maiſon de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, ſieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

(c) *N... de Montgommery de Lorge.*

prendre

prendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres.

On en vint aux mains sans délibérer(a), & ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de Châtillon (23), de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé; mon cheval, qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me retrouvai dessus. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une action, dans

---

(a) *Le 18 mai.*

(23) François de Châtillon, fils de l'amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Moui. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laisserent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions gueres en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui, se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que, malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus

faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince, également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens, & presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jeta dans un tel désespoir, qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman (*a*),

(a) *Niçolas d'Orthoman, natif d'Arnhem.*

premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en ce canton; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maiſon, celle-là même où mon épouſe étoit malade, eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuſer l'entrée. Je me ſentis pénétré juſqu'au fond du cœur d'un ſentiment ſi dénaturé; & je jurai d'entrer ou de périr. Je me diſpoſois en effet à forcer ma propre maiſon, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorſque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La ſeule conſolation que j'eus, fut de voir encore mon épouſe vivante, & de recevoir ſes derniers embraſſemens. Tous les remedes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouſe ſi chere, & dont la vie avoit été ſi cruellement traverſée, ferma mon cœur à tout autre ſentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec inſenſibilité les progrès des armes des deux rois, qui, en tout autre temps, m'auroient enflammé d'un deſir violent

(24) C'eſt ſans doute l'aîné qui ſe faiſoit appeller le baron de Roſny.

d'y prendre quelque part : car c'eſt pendant ce temps-là que ſe firent les ſiéges de Gergeau, Pluviers, Eſtampes, Chartres (25), Poiſſi, Pontoiſe, l'Ile-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne ſe fît honneur d'arrêter ſon roi ; il ne trouvoit par-tout que révolte & déſobéiſſance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le ſecours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit ſa vie comme s'il en eût été las. On étoit ſûr de le voir à la tête des ſoldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à ſoutenir, au moment que pour ſe repoſer il s'appuyoit ſur Charbonniere (*a*), un coup de feu ôta la vie à ce meſtre-de-camp.

Je me réveillai comme d'un profond ſommeil, lorſque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Paris aſſiégé. Je

---

(25) Ville aux environs de Paris dans l'île de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les hiſtoriens.

(a) *Gabriel Prévôt.*

(26) S'il faut en croire Mathieu, *tom.* 2, *p.* 3, ces deux rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher ſa jalouſie

m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le pré-aux-clercs. Le roi de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan, mon écuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre, frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit au-

---

contre Henri IV, qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit pour se retirer, que le moment où il auroit rétabli le roi sur son trône.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut

tour de lui vingt-cinq gentilhommes, avec lesquels il prit, à toute bride, le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva, en entrant dans

---

introduit par la Guesle, procureur-général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déja lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jetées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henri III fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans auparavant ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi; & il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée. Cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III mourut la nuit du deux au trois août, âgé de trente-huit ans. « Jacques Clément étant déja à Saint-Cloud, » quelques personnes, qui se défioient de lui, » l'épiérent pendant la nuit Ils le trouverent dor- » mant d'un profond sommeil, son bréviaire auprès » de lui, ouvert à l'article de Judith.... Il jeûna, » se confessa, & communia, avant de partir pour

l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre, ſans douleur ni ſang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de ſa majeſté, avec toute

---

» aller aſſaſſiner le roi . . . Il fut loué à Rome dans » la chaire où l'on auroit dû prononcer l'oraiſon » funebre de Henri III. On mit ſon portrait à » Paris ſur les autels avec l'Euchariſtie. Le cardi- » nal de Retz rapporte que le jour des barricades, » ſous la minorité de Louis XIV, il vit un hauſſe- » col, ſur lequel étoit gravé ce moine, avec ces » mots : ſaint Jacques Clément », *notes ſur la Henriade*. « Le roi de Navarre, dit Victor Cayet, » *Chronol. nov. t.* 1, *fol.* 223, s'étant mis à ge- » noux les yeux pleins de chaudes larmes, & le » cœur de gros ſanglots, ne lui put dire un ſeul » mot, & ayant pris les mains du roi, les baiſa. » Sa majeſté voyant qu'il ne lui pouvoit rien ré- » pondre à cauſe de ſes larmes, l'embraſſa par la » tête, & l'ayant baiſé, lui donna ſa bénédiction... » Le couteau étoit empoiſonné, ſans quoi il ne » feroit pas mort, la bleſſure n'étant pas profon- » de, & n'ayant pas offenſé les inteſtins, *f.* 217. » Bourgoin, prieur des Jacobins, fut tiré à qua- » tre chevaux. On ne put arracher de lui que ces » paroles : *nous avons bien fait ce que nous avons* » *pu, & non pas ce que nous avons voulu.* Ce » qui a fait croire que Henri IV devoit auſſi être » aſſaſſiné en même tems. Le ſieur de Rouge- » mont fut arrêté, comme accuſé d'avoir voulu » faire le coup ». *f.* 228. Il mourut dans des ſentimens tout-à-fait chrétiens : « il pardonna à ſes » ennemis, & même à Clément, dit l'hiſtorien

l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre, & retourna à Meudon où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai, pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce

» Mathieu, &c. ». Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au baptême Edouard-Alexandre, par Edouard VI, roi d'Angleterre, & par Antoine, roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

qu'il fût defcendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorfque je vis entrer Feret, fon fecrétaire, qui me dit : « monfieur, le roi de Navarre, & peut-» être le roi de France, vous mande dans » l'inftant ». Je treffaillis à ce difcours, & fans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit, pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire fçavoir au roi de Navarre, par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous felloit des chevaux, il me fit l'honneur de me confulter fur la conjoncture préfente. Les différentes réflexions dont mon efprit fe remplit en ce moment, me tinrent quelque tems dans le filence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réuffite d'une petite négociation, ni le fuccès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agiffoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obftacles à furmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter? Tous ceux que le roi de Navarre avoit foufferts jufqu'à ce moment, pouvoient, en comparaifon, être comptés pour rien. Com-

ment abattre un parti ſi puiſſant & ſi accrédité, qu'il avoit fait trembler un roi affermi ſur le trône, & l'avoit preſque réduit à en deſcendre? Cette difficulté, déja ſi grande, ſe montroit comme inſurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la perſonne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ſes forces. Il ne pouvoit compter ni ſur les princes du ſang, ni ſur les grands; & telle étoit ſa ſituation, qu'ayant beſoin du ſecours de tout le monde, il ne pouvoit ſe fier à perſonne. Je tremblois lorſqu'il me venoit en penſée, que peut-être une nouvelle ſi ſurprenante & ſi imprévue alloit produire une révolution qui laiſſeroit le roi de Navarre avec une poignée de fideles ſerviteurs, à la merci de ſes anciens ennemis, & dans un pays où toutes les reſſources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conſeil unique à donner, & un unique parti à ſuivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occaſion, avec toutes les précautions qui ſont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaiſe. En effet, ſans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choſes, encore moins prétendre l'aſſu-

jettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprifes, il ne faut que s'attacher à vaincre les obftacles l'un après l'autre, & ne point fe rebuter, parce qu'ils font grands & en grand nombre: On ne doit jamais défefpérer de ce qui a été poffible à quelqu'un ; & combien de chofes auxquelles on attache l'idée d'impoffibles, deviendroient faciles à qui fçauroit tirer parti du temps, des occafions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes difpofitions, & d'une infinité d'autres circonftances !

La réponfe que je fis au roi fut felon ces maximes: il ne penfoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince refteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir fes droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en obfervant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur & le foupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi fe portoit mieux, & l'on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit vers le château, & je le fuivois, lorfque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier: « Ah,

» mon Dieu, nous sommes perdus ». Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en disant: « Ah! le roi est mort » : & lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossoise qui vint se jetter à ses pieds, en lui disant : « Ah! Sire, vous êtes présente-» ment notre roi & notre maître » : & quelques instans après, messieurs de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre, & plusieurs autres, firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône où cet instant le plaçoit, ni se laisser abattre par le découragement ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir

(28) Armand de Gontaut, maréchal de Biron; Roger de Saint-Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & sur-intendant des finances, Joachim de Châteauvieux.

tout dans le devoir, & prévenir les soulévemens. Il se tourna vers moi, & avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoissoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y semer parmi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher davantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajouta, que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangeres, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la république de Venise, pour leur faire part du nouvel événement, & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan (*a*), place

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

(a) *Dans l'île de France.*

d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution m'en paroissoit assez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, sur des choses que je disois être de grande conséquence pour lui. Il sortit, & tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le pont, & profitant d'un premier moment de surprise, pour se faire passage jusques dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon (30), ni quantité d'autres

(30) L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut en cette occasion, qu'outre le parti protestant, on en pouvoit encore compter trois différens parmi les seuls catholi-

catholiques mal intentionnés, ſur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur déſertion le réduiſoit preſque aux ſeules troupes qu'il avoit amenées, & le

---

ques : le premier de ceux qui abandonnerent Henri IV après la mort de Henri III. Le ſecond de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince, qu'il déclarât dans le moment même qu'il embraſſoit la religion catholique, reſterent auprès de lui, mais ſans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troiſieme de ceux qui parlerent hautement de ſervir le roi, dit d'Aubigné, ſans ſi & ſans car. Ceux là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henri IV fut extrêmement embarraſſé de cette bruſque propoſition que lui firent les catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient ſe retirer, s'il ne leur donnoit cette ſatisfaction. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il ne lui feroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la ſeule contrainte : & il leur demanda ſix mois pour y penſer. Voyez à ce ſujet les hiſtoriens, & ſur-tout *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 2, *chap.* 23. Les ſervices que le maréchal de Biron rendit en cette occaſion à Henri IV, furent ſi importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi ; & on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV, en ſe ſervant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom.* 3, *p.* 356.

mettoit dans l'impuiſſance de continuer le ſiége de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puiſſances étrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des ſecours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de ſe retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, ſans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit ſur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conſervation de ſa perſonne, qu'à l'état de ſes affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi, ſon prédéceſſeur, tout catholique qu'il étoit, & ayant ſous ſes ordres une armée puiſſante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres réſolutions pour ſe défaire de ce prince, & il y a de quoi frémir, lorſqu'on ſonge que ces conſeils cruels ſe tenoient au milieu même de ſon armée, & que ſes aſſaſſins étoient peut-être à ſes côtés. Dans une conjoncture ſi embarraſſante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue inſolente

par la mort du roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni aſſez de temps pour en compoſer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

En ſe retirant, le roi prit Clermont (*a*) & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entrepriſes plus conſidérables, & cette même raiſon me fit auſſi manquer Louviers, (*b*) ſur laquelle j'avois un deſſein, qui, ſuivant toutes les apparences, auroit réuſſi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ſes chevaux-légers, que conduiſoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas ſuffiſant; mais il m'aſſura que je ſerois joint à Louviers par un régiment de douze cens hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce ſujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette eſpérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le ſecours qui m'avoit été promis. La riviere

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

(a) *Beauvaiſis.*
(b) *Ville de Normandie.*

d'Eure, qui coule dans les foſſés de Louviers, ayant été détournée, laiſſoit à ſec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'eſt par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme il n'étoit pas vraiſemblable que meſſieurs d'Aumale (32), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & pluſieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine, ſe rendroient ou ſe laiſſeroient prendre ſans coup férir; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc, pour la juſtification de ce que j'avois avancé, de faire entrer pluſieurs perſonnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agiſſoit que d'élargir l'entrée, en faiſant ſauter, avec le pétard, la grille qui le fermoit; ils pénétrerent juſques dans la ville, & en reſſortirent à pluſieurs repriſes ſans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entrepriſe ne manquoit que faute de monde.

---

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale; N... Bigars de la Londe, maire de la ville Rouen; François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel; Charles-François de Rouxel de Médavy; Thimoléon de Bauves de Contenant.

Je retournai par Pont-de l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il eſpéroit paſſer inceſſamment en Touraine ; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que ſur leurs offres il réſolut de faire le ſiége important de Rouen. Pendant qu'on faiſoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal (*a*), où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue ſur mes terres. J'allai me poſter dans ma forêt, d'où je fis mes obſervations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi, qui n'avoit à oppoſer à une armée ſi formidable, qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait ſonder le commandeur de (33) Chaſtes, pour ſçavoir ſi ce gouverneur ſeroit d'hu-

---

(a) *Dans la haute Normandie.*

(33) Aimar de Chaſtes commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

meur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout ſujet d'être content de ſa réponſe. Il voulut s'aſſurer par lui-même des diſpoſitions de ce commandeur, & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement ſatisfait, & voyant qu'il pouvoit compter ſur une place de retraite auſſi ſûre que Dieppe (*a*) (34), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & réſolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrémité, il vint ſe poſter devant Arques.

Au bout de la chauſſée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-deſſous eſt un eſpace de terre labourable, au milieu duquel paſſe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaiſſes. Plus bas encore à main gauche, au-deſſous de ce terrein labouré, eſt une eſpèce de grand marais, ou terre fangeuſe.

(a) *Dans le pays de Caux.*

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henri IV ſe vit réduit ſous les murailles de cette ville, il fut ſur le point de ſe retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conſeillant de tenir bon à Arques. Il diſoit, avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi ſans royaume, mari ſans femme, & guerrier ſans argent.

Un village nommé Martinglise (*a*), borne le côteau environ à une demi-lieue de la chaussée. C'est dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guères plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foiblesse de son parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, & le dessus, aussi-bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cens Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cens lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, & en plaça mille ou douze cens autres dans une chapelle, qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il

(a) *Ou Martin-Eglise.*

partagea ſa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à ſix cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il ſe mit entre le bois & le chemin, & fit deſcendre l'autre, ſéparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir, en quelque ſorte, l'intervalle. Il ne ſe coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne ſe rendiſſent maîtres de la chauſſée : il y fit la garde lui-même. Le matin il ſe fit apporter de quoi manger dans une foſſe, où il appella ſes principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir, peut-être, après cela, quelques momens pour ſe repoſer, lorſque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Braſſeuſe, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques priſonniers. Ils revinrent preſqu'auſſi-tôt, ramenant le comte de(35) Belin, qu'ils avoient pris.

---

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, ſous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

Le roi alla à ſa rencontre, & l'embraſſa en ſouriant. Celui-ci qui cherchoit partout des yeux une armée, & qui ne voyoit preſque perſonne, ne lui répondoit qu'en marquant ſa ſurpriſe de voir ſi peu de ſoldats autour du roi. « Vous » ne les voyez pas tous, lui dit le roi, » avec la même gaieté; car vous n'y » comptez pas Dieu & le bon droit qui » m'aſſiſtent «. Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me laſſer d'admirer ſon viſage ſérein & tranquille, où dans une occaſion d'autant plus déſeſpérante, qu'elle laiſſoit tout le temps de la réflexion, paroiſſoit à la fois un air de ſang froid & d'une ſage ardeur, qui ſembloit aux ſoldats avoir quelque choſe au-deſſus de l'humanité, & leur inſpiroit à leur tour, toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées ſupérieures par un eſcadron de ſes lanſquenets, qui parurent refuſer de ſe battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des lanſquenets comme eux: ils feignirent même de ſe rendre, & les nôtres furent ſi bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laiſſerent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chaſſerent enſuite les nôtres, & de ce poſte

avantageux

avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cens chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne (36),

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte, depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel nous a donné dans son histoire de France, *tom. 9*, une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légérement différente de nos mémoires. Voyez aussi *P. Mathieu, tom. 2, pag.* 14 *& suiv. Cayet, tom.* 1, *liv.* 2, *fol.* 263 *& suiv. les mémoires de Nevers, tom.* 2, *p.* 597; *la relation du médecin du Chesne, &c.* Ce combat se donna le mercredi 20 septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les escarmouches du Pollet. « Mon compere, dit Henri » IV à Arreguer, colonel du régiment de So-

qui amenoit à notre ſecours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant, pour la ſeconde fois, les eſcadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cens chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en déſordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette cavalerie, & engagerent un combat, où Sagonne (37) & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reſte de ſes lanſquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poſte, & accablés par le nombre, nous

---

» leure, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. Il rechaſſa les lanſquenets traîtres, &c. ». *Le Grain*, *liv.* 5 : « Mon pere, dit » encore ce prince au colonel Galati, gardez-moi » ici une pique, car je veux combattre à la tête » de votre bataillon ». *Mathieu*, *ibid.* *p.* 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu » à Arques, & tu n'y étois pas. Adieu, brave » Crillon, je vous aime à tort & à travers ».

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Rouſſy; (Louis de Rohan, Joſias de la Rochefoucault) y perdirent auſſi la vie.

abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute. Les ſuites en auroient été à craindre, ſi nous n'euſſions pas rencontré heureuſement le bataillon des Suiſſes, qui ſoutint le choc, & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver perſonnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ſes bleſſures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave réſiſtance de nos Suiſſes, les ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cens chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppés facilement avec les Suiſſes & le reſte des combattans; mais de bonne fortune, ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirerent avec aſſez de peine, en y laiſſant leurs lances.

Le combat s'étant encore ſoutenu quelque temps en cet état, c'eſt-à-dire, tant que nos forces purent y ſuffire, la laſſitude commença à nous ſurmonter. De notre côté, c'étoient toujours les mêmes perſonnes qui agiſſoient; au lieu que nos

ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit désarmée & démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passoit dans notre quartier: « Mon ami, me dit-il, je n'ai personne » à vous envoyer; mais pour cela il ne » faut pas perdre courage ». En effet, il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin (a). Je retournai vers les miens, & leur annonçai, avec une joie apparente, un secours sur lequel je ne comptois guères. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables; couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrerent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur

(a) *Rocher de Saint-Sarry de Bellegarde.*

armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant chérement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre seules pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du vallon, derriere lequel se perdit, quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, & rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi, après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques; de-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des escarmouches con-

tinuelles, dont je ſupprime le détail, comme n'ayant rien d'aſſez intéreſſant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi ſe trouva expoſé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où ſe croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une eſpece de jeu militaire (a), il eſſuya une décharge de deux cens fuſiliers, qui s'étoient mis en embuſcade, le ventre à terre entre deux haies, à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il eſt certain que tout autre que Henri auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit; mais par ſa valeur (38) & ſon ha-

---

(a) *Le Saut de l'Allemand.*

(38) « Sixte V pronoſtiqua que le Béarnois » auroit le deſſus, puiſqu'il n'étoit pas plus long- » temps au lit, que le duc de Mayenne étoit à » table.... Le duc de Mayenne étoit extrême- » ment lent; s'il n'y va pas d'une autre façon, » dit le roi, je ſuis aſſuré de le battre toujours à » la campagne ». *Péref. ibid. 2 part.* Le même pape appliqua à Henri IV, après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aſpidem & baſilicum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem :* entendant par l'aſpic, le duc de Mayenne; par le baſilic, le duc de Savoie; le roi d'Eſpagne, par le lion, & lui-même par le dragon.

bileté à diſputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecoſſois, que lui envoyoit la reine Eliſabeth, de paſſer la mer, & ce renfort fut bientôt ſuivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le comte de Soiſſons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du comte de Soiſſons, qui s'amuſoit à diſputer ſur le commandement, au lieu de voler au ſecours du roi.

Mayenne n'oſa attendre la jonction de toutes ſes troupes; il diſparut avec ſon armée, & le laiſſa maître de la campagne. Henri ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint paſſer à Meulan & à Poiſſy (*a*), & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpenſier, pour aller eſſayer de faire réuſſir une intelligence qu'il pra-

(a) *Ces villes ſont ſur la Seine.*

(39) Henri de Bourbon-Montpenſier, prince du ſang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt ſept ans. Henri III lui avoit ôté, ſans aucune raiſon, le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien ſujet de s'en repentir.

tiquoit depuis long-temps dans Vernon ; ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que ſon approche y auroit cauſée. Nous trouvâmes l'un & l'autre ſans apparence. M. de Montpenſier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux.

Son deſſein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'inſulter même, & ſuivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance (*a*), par où le duc de Mayenne pouvoit ſecourir cette grande ville ; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit auſſi approché de Paris par le côté oppoſé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres néceſſaires pour que tous les fauxbourgs fuſſent attaqués en même-temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à meſſieurs d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Auſſi-tôt que le ſignal eut été donné, nous fondîmes ſur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immenſe, à la vérité, mais confuſe & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes conſidérables

(a) *Sur la riviere d'Oiſe.*

de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans un espace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes sur la place, en un moment, plus de quatre cens : je ne tuois qu'à contre cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la ville, & vinrent fort près du pont-neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint, de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le

---

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv. 97.* Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna à Henri IV, par ces trois mots : *venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon, pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom. 2, liv. 3, pag. 17; Cayet, tom. 1, p. 170.*

duc de Mayenne parut avec toute ſon armée à la vue de Paris, preſqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par-là ſon entrepriſe devenoit impoſſible, & que quand même nous nous ſerions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainſi diſperſée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru riſque d'y être accablée; ayant en même-temps à ſoumettre un peuple innombrable au-dedans, & à ſe défendre au-dehors contre une armée qui y ſeroit entrée après nous, ou qui nous y auroit aſſiégés. C'eſt ainſi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conſeil de la prudence. Il crut avoir aſſez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville, qui oſoit le mépriſer, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée: nos ſoldats ne ſortirent point de celui de Saint-Germain (41), qu'ils n'euſſent en-

(41) « Les ſieurs de Châtillon & la Noue, dit » le Grain, liv. 5, aſſaillirent les fauxbourgs » de Saint-Germain, de Buſſi & de Neſle, qui

levé tout ce qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable.

Deux jours après cette expédition, le roi alla se saisir d'Etampes (*a*), & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours, & prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine &

» étoient les plus beaux & les plus riches, & où il » devoit y avoir plus de résistance, tant à cause des » bonnes maisons qui sont au fauxbourg Saint-» Germain, qui vaut autant que la deuxieme ville » de France, qu'à cause de l'abbaye Saint-Ger-» main qui étoit fortifiée.... Châtillon montra » qu'il se souvenoit de la journée de Saint-Bar-» thelemi, & voulut par des matines contraires, » expier le meurtre, & appaiser les mânes de » l'amiral son pere ».

(a) *Dans la Beauce.*

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau de Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront, &c. *De Thou, livre 97; d'Aubigné, tom. 3, liv. 3, chap. 4, &c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue & les relations particulieres de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

de la Baſſe-Normandie. Il laiſſa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux ſans canon. Je chaſſai les catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante & de Roſny à conſerver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en paſſant par Roſny ; je me joignis enſuite au maréchal de Biron, pour le ſiége d'Evreux. Je ne puis circonſtancier davantage des actions ſi peu conſidérables : il en faut même ſupprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'eſt ni poſſible, ni à propos de s'étendre ſur des faits ſi légers.

Je préviens donc le public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires, que les événemens de quelque conſidération, & ceux-là ſeulement dont j'ai été témoin, ou qui ſont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne ſera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en ſont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'eſt aſſez de les indiquer, afin que le lecteur puiſſe conſtater de lui-même l'état & les affaires de Henri-le-Grand, dans les différentes années. L'envie de ſoulager ma mémoire,

me fit au commencement jetter ſur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les diſcours que le roi m'avoit tenu, ou que je lui avois entendu tenir, ſoit ſur la guerre, ſoit ſur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce prince, qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois, mot pour mot, ce qui étoit ſorti de ſa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon ſtyle, n'étoit qu'une des moindres; mais ſur le commandement réitéré de ſa majeſté, & ſur la promeſſe qu'elle me fit de le corriger de ſa main, je repris & continuai ce travail plus aſſiduement. Voilà ce qui a donné naiſſance à ces mémoires. Je reviens à mon ſujet.

L'armée de la ligue s'attacha de ſon côté à Pontoiſe *(a)*, qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le ſiége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'une extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire

(a) *Dans l'île de France.*

tenir de la poudre (43), & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours ; ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même-temps avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se détermina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. « Par votre importu- » nité, je m'achemine au secours de » Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : » s'il m'en arrive inconvénient, je vous » le reprocherai à jamais. ». Il étoit, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas, ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une armée entiere qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

---

(43) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siége, par *M. de Thou*, *liv. 98* ; & *P. Mathieu*, *tom. 2*, *p. 22*.

C'eſt ce que je pris la liberté de lui repréſenter. Effectivement, il ne fut pas plutôt parti de Verneuil (*a*), pour gagner Ivry (*b*), qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entiere de la ligue, ſans doute inſtruite de ſa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ſes ennemis ; auſſi ne le fit-il pas ſans beaucoup de dépit. Il m'accuſa, dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir expoſé à cet affront, & de m'être moins ſoucié de ſa réputation, que du ſoin de préſerver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me juſtifier ; & ce prince, qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à ſon armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en-deçà de la riviere, & ſans lever entiérement le ſiége, ils en abandonnerent le ſoin pour veiller à n'être pas ſurpris.

(a) *Dans le Perche.*

(b) *Sur la riviere d'Eure, évêché d'Evreux.*

Après que j'eus fais ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après, & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie (44), il monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service ; & les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la

(44) » Comme Henri IV montoit au clocher » de saint Nicaise, un boulet de canon lui passa » entre les jambes ». *Mathieu*, *ibid.* 24.

nuit fût venue pour retirer ces quatre piéces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi & eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier, le roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, & décampérent tout-à-fait.

Le marquis d'Alegre (*a*) réussit mieux à se saisir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remede; en échange il alla assiéger Dreux (*b*), après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce siége.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je

(a) *Christophe d'Alegre, gouverneur de Gisors.*

(b) *Dans l'évêché d'Evreux.*

donnai avis de ſon approche au roi, qui, pour toute réponſe, me laiſſa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je réſolus de me défendre, & quoique M. de Roſny m'écrivît lui-même, pour me repréſenter qu'il y avoit de la témérité à me laiſſer forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fît offrir des conditions très-avantageuſes (45), il ne put rien gagner ſur moi. Je le remerciai de ſa fauſſe politeſſe, & je me mis dès la nuit même à faire creuſer un foſſé qui mît du moins la garniſon à couvert. Heureuſement l'ennemi n'avoit pas deſſein de perdre du temps à une priſe ſi

(45) P. Mathieu parle de ce fait préciſément comme nos mémoires; il rapporte même la réponſe du duc de Sully dans les propres termes dont il ſe ſervit. « Voilà le roi qui eſt prêt à donner la » bataille, dites au duc de Mayenne qu'il penſe » à la gagner, & puis je penſerai ſi je me dois » perdre ». La ſeule différence dans les deux écrits, eſt que cet officier ennemi, qui eſt nommé ici Roſny, & parent du baron de Roſny, eſt, ſelon Mathieu, le baron de Roſne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroîtra comme impoſſible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur ſoit de leur côté. Confrontez les deux écrivains; Économies royales, &c. *tom.* 1, *pag.* 71, & l'hiſtoire de Mathieu, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 25.

médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en paſſant. Le lendemain le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit pourſuivi ſa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je paſſai toute entiere dehors à fortifier Paſſy, je crus voir diſtinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne ſçais ſi c'eſt réalité ou illuſion; mais cet objet me demeura ſi avant dans l'eſprit, que je ne fus nullement ſurpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne, jointe aux Eſpagnols, s'étoit approché à deſſein de lui livrer bataille;

---

(46) Davila, qui remarque auſſi ce phénomene, *liv.* 11, le décrit en cette maniere : « Les tonnerres, les foudres & les éclairs s'entre-mêlant aux ténebres, les rendirent encore plus effroyables qu'elles n'étoient, & il tomba tout-à-coup de ſi groſſes ravines de pluie, que toute l'armée en fut en alarme.... Ce qui augmenta la frayeur, ce fut une prodigieuſe apparition qui ſe fit au ciel incontinent qu'il eut ceſſé de pleuvoir; car alors, durant le bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, furent remarquées manifeſtement, deux groſſes armées qui s'entrechoquerent quelques temps, puis ſe couvrant d'un épais nuage, diſparurent aux yeux des regardans, qui ne purent voir l'effet de ce combat ».

qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots : « Je vous conjure donc de venir, » & d'amener tout ce que vous pourrez, » sur-tout votre compagnie & les deux » compagnies d'arquebusiers à cheval de » Badet & de James, que je vous ai » laissées, car je les connois, & m'en veux » servir ».

Je compris que, sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aîle droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya les chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir

la diſpoſition des deux armées, afin, ajouta-t-il, que je puiſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de ſon eſcadron (47) qu'on ſonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des hiſtoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu moi-même. Je crois qu'il ſuffira de dire, que les principales cauſes qui firent triompher en cette occaſion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Au-

---

(47) « Il dit à ſon eſcadron : mes compagnons, ſi » vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours » auſſi la vôtre : je veux vaincre ou mourir avec » vous. Gardez-bien vos rangs, je vous prie ; ſi » la chaleur du combat vous les fait quitter, pen» ſez auſſi-tôt au raliment, c'eſt le gain de la ba» taille ; vous le ferez entre ces trois arbres que » vous voyez là-haut à ma droite ; & ſi vous per» dez vos enſeignes, cornettes ou guidons, ne » perdez point de vue mon panache blanc, vous » le trouverez toujours au chemin de l'honneur & » de la victoire ». *Péref. ibid. 2. partt.* « On le » perdit de vue dans la mêlée, où il ſe trouva » ſeul avec douze ou treize au milieu des enne» mis .... Il tua, de ſa main, l'écuyer du comte » d'Egmont. Il faut jouer du piſtolet, dit-il, à ſa » troupe .... Plus de gens, plus de gloire », *Mat. tom. 2, liv. 1, p. 26 & ſuiv.*

mont, qui empêcha l'entiere défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniere dont notre artillerie & celle des ennemis furent ſervies, & plus que tout cela, les talens ſinguliers du roi, qui ne ſe montroient jamais ſi parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la diſcipline, la prompte & entiere obéiſſance.

Il eſt conſtant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Eſpagnols, s'imaginoient que ſi le roi oſoit les attendre, la victoire étoit aſſurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelqu'endroit qu'il ſe retirât, & de faire finir ainſi la guerre d'un ſeul coup. Que doit-il arriver dans ces diſpoſitions? Je ne touche point à la perſonne des généraux, qui vaut ſeule pluſieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; & de l'autre, on ne forme point la réſolution de ſe défendre contre une armée plus nombreuſe, ſans être déterminé auſſi à montrer une valeur & une adreſſe qui ſuppléent à ce

qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand; par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron (48) du roi où j'étois, eut

---

(48) Voyez sur cette action, *de Thou, liv.* 98; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3; *le Grain, liv.* 5; *les mémoires de la ligue; P. Mathieu, idem; la chronolog. novenn. de Cayet, tom.* 2, *fol.* 327; *la relation imprimée en* 1590, *& autres.* M. de Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du roi de Navarre; au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henri IV fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légere, commandée par du Terrail, & sur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guères que la cavalerie qui se battit: & si l'on en croit le Grain, douze cens chevaux désirent une armée de vingt mille hommes: mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & six ou sept mille d'infanterie; & celle de la ligue d'environ cinq mille chevaux & huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté que son escadron seul

à soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien, & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air; mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la désertion des Reîtres, après un feu terrible, & une mêlée d'un gros quart d'heure, qui couvrit toute la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisieme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un

suffiroit pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral son pere, il répondit : « Ne parlez pas de lui, il méritoit la mort; c'étoit « un rebelle ».

coup de piſtolet me fit une troiſieme bleſſure plus conſidérable, la balle perça la hanche, & ſortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, ſi mon écuyer ne fût accouru à mon ſecours, & ne m'eût amené un autre cheval ſur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira pluſieurs coups au pauvre Maignan, & penſa lui coûter la vie.

A une ſeconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de piſtolet dans la cuiſſe, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai ſur la place, où avec la connoiſſance je perdis toute la ſuite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, ſi l'on ſe fut comporté de même dans tout le reſte de l'armée ennemie. Tout ce que je ſçais, c'eſt qu'ayant repris mes ſens après un aſſez long eſpace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domeſtiques, que la frayeur ou le déſordre avoit diſperſés, autre augure qui ne me paroiſſoit pas plus favorable.

Je me retirai ſans caſque & preſque ſans armure, la mienne avoit été miſe

en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, ſous lequel je me traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me ſervis ſi bien des branches qui étoient extrêmement baſſes, que j'évitai les atteintes de mon adverſaire, & ne me laiſſai point joindre ; las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur ; je le vis tuer en ce moment ſous mes yeux. La Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à paſſer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai ſur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces ſortes d'occaſions, il eſt à propos de porter quelqu'argent ſur ſoi.

Je cherchois, ainſi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorſque je vis venir droit à moi ſept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne ; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre priſonnier. Quelle fut ma ſurpriſe, quand je

vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie, & qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissai faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, & monté sur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) la Châtaigne-

(49) Jean de Vivonne, sieur de la Châtaigneraie; Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept.... On crut pendant quelque temps que Henri IV avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le roi, enveloppé par les ennemis, recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

raie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même-temps, en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs

& Espagnols, & l'armée victorieuse du (50) roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées, sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche, semée de fleurs-de-lys noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire & par

---

(50) « Le roi fit crier : Sauvez les françois, & » main-basse sur l'étranger » : *Peref. ibid. part. 2.* » Henri, dit l'auteur de la Henriade, fut redevable de la victoire à la supériorité de ses connoissances & de sa valeur; mais il avoua que » Mayenne avoit rempli tous les devoirs d'un » grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans » la cause qu'il soutenoit ». Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par-là les Reîtres & les Lansquenets, dont il demeura douze cens sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu la Châtaigneraie, qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie; il fut apperçu, au bout de quelques momens, par trois hommes, de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas

plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renverserent mort, en lui disant : « A mordieu! traître à ton prince, » tu t'es réjoui du meurtre de ton roi, & » as porté l'écharpe verte de sa mort ». Je pouvois faire payer au comte de Thorigny la rançon de ce prisonnier, & plusieurs me le conseilloient; mais je ne voulus pas ajouter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particuliérement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

trait. La nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de la Boissiere amenoient au duc de Mayenne.

Débarrassé de la foule, & ayant besoin de secours, sur-tout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai, avec ma prise, la tête du régiment de Vignolles (*a*), qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée, & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de

(52) Charles d'Humieres; le vol. des mss. de la bibl. du roi, *cotté* 8930, n'est plein que de ses belles actions; Isaac de Vaudré de Mouy; Christophe de Lanoy de la Boissiere, gouverneur de Corbie.

(a) *Bertrand de Vignoles.*

réſerve qu'il commandoit, au roi, qui ſans s'arrêter, après ſa victoire, avoit paſſé la riviere d'Eure à la ſuite des ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Roſny, où il coucha cette même nuit (53).

---

(53) « Le ſoir, comme il ſoupoit au château » de Roſny, ayant été averti que le maréchal d'Au- » mont venoit lui rendre compte de ce qu'il avoit » fait, il ſe leva pour aller au-devant de lui ; » l'ayant étroitement embraſſé, il le convia à » ſouper, & le fit aſſeoir à ſa table avec ces » obligeantes paroles : qu'il étoit bien raiſonnable » qu'il fût au feſtin, puiſqu'il l'avoit ſi bien ſervi » à ſes nôces ». *Péref. ibid. 2 part.* M. de Péré- fixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. « Il ſe ſouvint que » la veille de la bataille, il avoit maltraité de pa- » roles le colonel Théodoric Schomberg, qui lui » avoit demandé de l'argent ; & qu'il lui avoit dit » en colere, que ce n'étoit pas le fait d'un homme » d'honneur de demander de l'argent quand il » faut prendre les ordres pour combattre. Il alla » le trouver après qu'il eut rangé ſes troupes, & » lui dit : colonel, nous voici dans l'occaſion ; » il ſe peut faire que j'y demeurerai ; il n'eſt pas » juſte que j'emporte l'honneur d'un brave gen- » tilhomme comme vous : je déclare donc que je » vous reconnois pour un homme de bien, & in- » capable de faire aucune lâcheté. Cela dit, il » l'embraſſa cordialement. Alors le colonel, ayant » de tendreſſe la larme à l'œil, lui répondit : ah ! » ſire, me rendant l'honneur que vous m'aviez

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant ; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même, car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufferent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois ; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés,

---

» ôté, vous m'ôtez la vie ; car j'en serois indigne, » si je ne la mettois aujourd'hui pour votre ser» vice : si j'en avois mille, je les voudrois toutes » répandre à vos pieds. De fait, il fut tué en cette » occasion ». *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV : « Sire, vous avez fait ce que » devoit faire Biron, & Biron ce que devoit faire » le roi ».

dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot: il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre; celui-ci le refusa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de-là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage s'y étoient retirés, ne sachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire, & se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laisserent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espece de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs

écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palfreniers étoient à la tête du cortége, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui, ayant été blessé de trois coups dans le combat, & terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle, & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée & un bras en écharpe; suivoit mon valet-de-chambre Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée angloise, & tenant à sa main, comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de

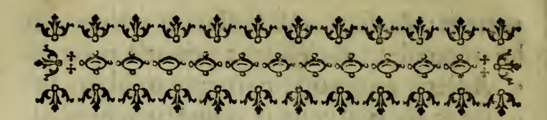
mes panaches. Enſuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte ſeulement d'un drap, ſur lequel on avoit attaché les caſaques de velours raz noir de mes priſonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs piſtolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces priſonniers ſuivoient ma litiere, & précédoient le reſte de mes domeſtiques, derriere leſquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebuſiers de James & de Badet. Elles étoient ſi maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une partie de ces braves ſoldats étoient même obligés de ſe faire porter.

En arrivant ſur le côteau de Beurons, nous apperçumes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens ; & le roi, lui-même, qui, après un léger repas, s'en retournoit de Roſny à Mante, en chaſſant dans ma garenne. Ce ſpectacle parut le réjouir, il en trouva l'ordonnance heureuſe, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que ſon pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la priſe d'Eauſe. Le roi s'approcha de mon

brancard, & ne dédaigna pas, à la vue de toute sa suite, de descendre à tous les témoignages de sensibilité, qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jetter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance; je l'assurai, comme je pus, que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hasards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir espérer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit presque comme impossible, sachant que j'avois été renversé, froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre, il se jetta à mon cou, & se tournant vers les princes & les grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier: titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le ciel lui en-

verroit ; & ſans me laiſſer le temps de lui répondre, il s'éloigna, en me diſant : « Adieu, mon ami, portez-vous bien, & » ſoyez sûr que vous avez un bon maître ». On voit des princes qui ſont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il eſt rare que ce ſentiment augmente, ou même qu'il ſe conſerve dans la bonne fortune !

Fin du Tome premier.



TABLE

DES MATIÈRES

Du premier Volume.

A

*A*GEAUX (des) sert Henri IV à la bataille de Coutras, *page* 287, N. 57.
Agen, pris, 152.
Aigues-Mortes, engagé au prince Cazimir, 171.
Albe. (Le duc d') s'abouche à Bayonne avec Catherine de Médicis, 80, N. 41.
Albret (Henri d') roi de Navarre. Trait de ce prince sur la naissance de son petit-fils, 62, N. 19.
Albret (Jeanne d') reine de Navarre, *voyez Jeanne*, &c.
Albret (Henri d') baron de Miossens, *voyez Miossens*.
Alegre (Christophe d') gouverneur de Gisors, 277.
Alençon, pris, 371, N. 42.
Amboise, restée fidele à Henri III, 323.

Andelot (Charles de Coligny, marquis d') dispute au duc de Sully ses prisonniers, 391, N. 51, *p.* 394, 395.
Anjou, voyez *Henri IV.*
Anjou, (Charles d') voyez *Bethune.*
Anjou. (François de Valois, duc d'Alençon, puis duc d') autrement Monsieur, veut engager le roi de Navarre à étrangler Catherine de Médicis, 71, N. 31. On travaille à le marier avec la reine Elisabeth, 79. Il est obligé de lever le siége de la Rochelle, 118. se joint aux mécontens, 119, est gardé, 122, se sauve de sa prison, 128. Sa haine contre Henri III, 128, N. 79. Il unit ses forces avec celles du roi de Navarre & du prince de Condé, 130. Voyez *Catherine* de Médicis. Traits sur ce prince & son caractere, 183, 184, voyez *Sauves*. Il passe en Flandres, 187, est reçu dans Cambray, & emporte d'assaut Cateau-Cambresis, 189, attaque Arleux, 191. Trahison dont il use envers d'Inchy, *ibid. &* 192. Il passe en Angleterre, contracte une sorte d'engagement avec la reine Elisabeth, 193, N. 11. Revient en Flandre où il est reconnu duc de Brabant, 194. Ce qui le rend odieux aux Flamands, *ibid. & suiv.* Ressentiment qu'il conserve contre la ville d'Anvers, 195. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestans, 196. Il tente envain de s'emparer d'Anvers, 197, 198. Il perd son armée & revient en France, 199; 200. Il se retire, disgracié, à Château-Thierry, 206, 207. Il y meurt, 208, N. 20. Titres qu'il prenoit, 207, N. 19.
Antechrists. Les Protestans donnoient ce nom aux Médicis, 84.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, 49, N. 1, 67, N. 24. Manque d'être tué par le duc de Guiſe. Trait ſur ce monarque, *ibid.* N. Sa mort, 72. N. 32.

Anton (Claude Batarnay d') premier mari de l'amirale de Coligny, 76, N. 37.

Antonin, fils de la comteſſe de Guiche. Sa réponſe à Henri IV, 204, N.

Anvers. Soulévement qui y arrive à l'occaſion de la bleſſure du prince d'Orange, 194, N. 12.

Archant (N. de l') ſe trouve à la bataille d'Ivry, 390.

Archiducs & *Archiducheſſes*. Princes & princeſſes qui ont porté ce nom, voyez *Autriche*.

Argentan, pris, 371, N. 42.

Argenton. La ligue en eſt chaſſée, 329.

Argoulets. Ceux qu'on appelloit ainſi, & pourquoi, 237, N. 42.

Arleux. voyez *Anjou*.

Arnes (N. d') évite le maſſacre de la Saint Barthelemi, 99.

Arpentis (Louis du Bois des) gouverneur de Touraine, 230, N. 36. Services qu'il rend à Sully, 241, 242.

Arques. Voyez *Batailles*.

Arras. Ancêtres du duc de Sully qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 56, N. 9.

Arreguer, colonel du régiment de Soleure. Paroles que lui adreſſe Henri IV, 361, N. 36.

Avantigny, officier calviniſte, 196, ſe trouve au ſiege de Fontenai-le-Comte, 26. Au combat de Saveuſe, 339. A la journée d'Arques, 359.

Aubeterre, voyez *Henri IV*.

Aubigné ou *Aubigny* (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV, 224.

Aumale (Charles de Lorraine, duc d') sert la ligue, 355. Est presque fait prisonnier, 372.
Aumale (Claude de Lorraine, duc d') souche de la maison de Guise, 68 N. 26.
Aumale (le chevalier d') combat pour la ligue à Ivry, 388.
Aumont, (Jean d') maréchal de France, 230, N. 36. Prête serment de fidélité à Henry IV, 350, N. 29. Surprend Meulan, 324. Amene des troupes à Henri IV, 351. Emporte d'emblée le fauxbourg S. Germain, 368. A beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 381, 382. *Voyez* Henri IV.
Auneau, *Voyez* Guise (François de)
Aurilly, Gentilhomme, 207.
Aufreville. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 372.
Autriche. (Maison d') Sentiment de l'auteur sur l'origine de cette maison, 54 *& suiv.* D'où elle descend; distinction de la premiere & seconde Maison d'Autriche; noms de différens princes de cette maison; erreurs à tous ces égards rectifiées, *ibid.* N. 7, 8.
Auvergne (Charles de Valois, comte d') se trouve à la journée d'Arques, 361, N. 36.

B

BADET (Compagnie de) sert d'enfans perdus à la bataille d'Ivry, 380.
Balagny (Jean de Montluc de) a le gouvernement du château de Cambray, 193, N. 10.
Barlaymont (comte de) donne un passe port à Sully, 201.
Barricades (journée des). Circonstances de la maniere dont elle se passa, 306, N. 7.

Batailles & Combats... d'Arnay-le-Duc, 51, 52 N. 4. d'Arques, 357, devant Beaumont, 146, de Bonneval, 336, de Coutras, 286. N. 56. Fautes commises après cette bataille, à qui elles doivent être attribuées, 295 *& suiv.* N. 1, 2. de Dieppe, 357, N. 34. d'Ivry, 379, N. 46, 47. de Lepante, 66, 67, N. 23. de Meaux, 83, N. 45, de S. Quentin, 69. Combat de Saveuse, 336.

Baudouin, Comte de Flandres, 58. *Voyez* Flandres.

Baugency, resté fidele à Henri III. 323. Accordée à ce Prince, 327.

Beaudisner (Galiot de Crussol de) gentilhomme 89, N. 49. Tué à la S. Barthélemy, 104. N.

Beaulieu (couvent) où est donné l'édit de LXIII. articles, 132, N. 83.

Beaumanoir. Voyez Lavardin.

Beaumont pris, 312, 341, N. 26.

Beauvais (N de) gouverneur de Henri IV, persuade à la reine de Navarre & aux chefs du parti Calviniste, de venir à Paris, 79, N. 40. Est tué à la S. Barthélemy, 104. *Voyez* Usseau.

Beauvais-la-Nocle (Jean de Lafin de) est député par les Calvinistes à Charles IX, 75. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 303, N. 4.

Beholens ou *Begole.* Officier Calviniste, 137.

Bélin (François Faudoas d'Averton de Sérillac, comte de) sous-gouverneur de Paris, est fait prisonnier, 359, N. 35.

Bellegarde (Roger de S. Larry, duc de) grand-écuyer de France, reconnoît Henri IV pour roi, 349, N. 28. Se trouve à la journée d'Arques, 364.

Bellemaniere. Sa compagnie est défaite, 277.

Bellezuns, se trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Beneharr (Jacques de Mailly de) gouverneur de Vendôme, 235 N. 41.
Beringueville ou *Bellengreville* (Joachim de) gouverneur de Meulan, 354, N. 31.
Bertichere (la) secourt le duc de Sully, 164.
Bethune. Ville & premiere baronnie du comté d'Artois, 56, N. 9.
Bethune (maison de) son origine, ses alliances; grands hommes qui en sont sortis, 54 *& suiv.* Erreurs à ce sujet rectifiées, *ibid. & suiv.* N. 7, 8, 9. Cette maison sert utilement Charles d'Anjou dans ses guerres, 56, N. 9.
Bethune. Différentes personnes de ce nom. Ancêtres du Duc de Sully, 54, 212, N. 25. Leurs actions, 56, N. 9.
Bethune (Antoine de). Ses actions, 58, N. 10.
Bethune (Gui de) épouse Françoise de Courtenay Bontin, 212, N. 25.
Bethune (Coësne ou Conon de). Ses belles actions. Est fait régent de l'empire de Constantinople, 58, N. 10.
Bethune (François de). *Voyez* Rosny.
Bethune (Floreftan de) commande dans Montflanquin, 250.
Bethune (Jacques de) évêque de Cambray, 57.
Bethune (Jean de) abbé d'Anchin, *ibid.*
Bethune (Jean de) chef de la branche d'où sort le duc de Sully, 60, N. 14.
Bethune (Maximilien de). *Voyez* Sully (duc de).
Bethune (Philippe de) le comte de Bethune, frere du duc de Sully, 61, N. 16. L'un des mignons de Henri III, disgracié, 209, N. 21.
Bethune (Salomon de) frere du Duc de Sully, 61 N. 16, l'un des mignons de Henri III, disgra-

cié, 209, N. 21. Il se fait Catholique, *ibid.*
Beze (Théodore de) accusé d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Guise, 68, N. 26.
Birague (René de) chancelier, 96, N. 54.
Biron (Armand de Gontaut, maréchal de) 53, N. 5. Député par Charles IX vers les Calvinistes, 77, 78. Se fortifie dans l'Arsenal à la S. Barthélemy, 108, N. 61. Conclut une trève avec Henri IV, 139. Commande l'armée royale, 168. Insulte Nérac, 173. Dissuade le duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 197, N. 15. Se soumet à Henri III, 349, N. 28. Service important qu'il lui rend, 352. Bon conseil qu'il lui donne, 357, N. 34. Il lui amene des troupes, 367. Prend Evreux, 372. Contribue au gain de la bataille d'Ivry, 392, N. 52. Bon mot de Biron à Henri IV, 394.
Blois. Premiers états tenus en cette ville; ils députent à Henri IV, 148. Seconds états où le duc de Guise est tué: objet de ces états, 317 & *suiv.* N. 10. Cette ville demeure fidele au roi, 313.
Bois (Louis du). *Voyez* Arpentis.
Boisbreuil, gentilhomme, 235.
Bois-du-Lys, officier huguenot, 255.
Boissec, gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la S. Barthélemy, 99.
Boissiere (Christophe de Lanoy de la) amene au duc de Mayenne un secours, 392, N. 52.
Bourdeaux. Lettres de cette ville sur la personne de Henri IV, 65. Elle ferme ses portes à ce Prince, 81.
Bouchavanes (N. de Bayancourt, sieur de) seigneur Calviniste, 89, N. 49. Charles IX lui pardonne, 104.
Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, vi-

comte de Turenne, duc de) s'attache au roi, 136. Sa haine contre Sully, 137. Est appellé en duel par le prince de Condé, 151. Se bat avec lui, 159. Avec les Duras, *ibid.* N. 97. Sentimens sur ce duel, 160. Il déconcerte les desseins du prince de Condé, 171. Est fait prisonnier devant Cambray, 188, 189. N. 7. Forme le projet d'établir une république calviniste en France, 223, 224. Son caractere, 223. N. 32. Commande un corps de troupes en Guienne, 246. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 289. Ses desseins après cette bataille, 296, N. 2. Il manque Sarlat, 298. Prend Castillon, 304. Songe à démembrer la monarchie, 323.

Boulaye (Charles Echalard sieur de la) gouverneur de Fontenay, 264.

Bourbon (maison de) ses riches appanages, 61, N. 18.

Bourbon-Montpensier, *voyez* Montpensier.

Bourbon-Rubempré, *voyez* Rubempré.

Bourbon-Soissons, *voyez* Soissons.

Bourbon (Charles de) duc de Vendôme, 49, N. 1.

Bourbon (Antoine de) roi de Navarre, *voyez* Antoine.

Bourbon (Charles I, cardinal de) s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 93, 94. Ses conférences avec Catherine de Médicis après la journée des barricades, 316, N. 9. Est mis en prison lors du meurtre des Guises, 317, N. 10.

Bourbon (Madame Catherine de) *Voyez* MADAME.

Bourges pris, 83.

Bourgoin, prieur des Jacobins, tiré à quatre che-

vaux ; ſes dernieres paroles, 344. N.
Bourſault (N. de) gentilhomme calviniſte, conſeille à la Reine de Navarre de ſe rendre à Paris, 79.
Braſſeuſes. Officier calviniſte, 260. Se trouve à la journée d'Arques, 359, à celle d'Ivry, 390.
Breuil (du) gentilhomme calviniſte, échappe au maſſacre de la S. Barthélemy, 99.
Brezolles (N. de) proteſtant, 224.
Brigneux, gouverneur de Baugency, remet cette place à Henri IV, 327.
Brillant, Domeſtique du prince de Condé, tiré à quatre chevaux, 305, N. 6.
Briquemaut (François de) député vers Charles IX, 75.
Briſſac (Charles de Coſſé, comte de) gouverneur duchâteau d'Angers, 231.
Broſſe (la) 222.
Broſſe-Saveuſe, voyez Saveuſe.
Brouage pris, 52, repris, 151, N. 92.
Buhy (Pierre de Mornay, ſeigneur de) eſt du complot pour enlever les princes à S. Germain-en-Laye, 121, 122, N. 68.
Buſſy-d'Amboiſe (Louis de Clermont de) perd la faveur de Monſieur, 138, N. 86.
Butrick. Envoyé de l'Electeur Palatin aux aſſemblées des Calviniſtes en France, 223.

C

CABRIERES, gouverneur de Cahors, 168.
Cahors pris, 168, N. 100.
Calais acquis à la France, 69.
Calderon, Envoyé d'Eſpagne à Henri IV, 204.
Calviniſtes, *voyez* Proteſtans.
Cambray. Le blocus en eſt levé, 189.

Cambray

Cambray (N. de) ſe trouve à la bataille d'Ivry, 390.
Campagnac (Madame de) ſéjour que fait Sully chez elle pendant la peſte à Roſny, 265, 266.
Cantons Suiſſes, *voyez* Suiſſes.
Capucins. Députés par les Pariſiens vers Henri III à Chartres, 314, N. 8.
Carlos (Dom) prince d'Eſpagne, *voyez* Philippe II.
Carnavalet, tire Henri IV. de ſon erreur, 129.
Carouge. (N. de) *voyez* Veneur. (Tannegui le)
Caſimir. (Le prince) entre en France avec une armée, 128. On l'en fait ſortir à force d'argent, *voyez* Médicis.
Paix de Monſieur. Villes que lui engage le Prince de Condé, 171.
Caſtel-Jaloux. Ville calviniſte, 149.
Caſtets manqué, 245.
Caſtillon, pris par le Duc de Mayenne, & repris par le Vicomte de Turenne, 304.
Cateau Cambreſis, forcé par MONSIEUR, 190.
Catherine de Médicis, reine de France & régente, réuſſit mal dans la guerre contre les Calviniſtes, 50, 51. Favoriſe les princes de Lorraine par haine pour la Maiſon de Bourbon, 71 & *ſuiv*. Sujet de l'entrevue qu'elle eut à Bayonne avec le Duc d'Albe, 80, N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots à Paris, *ibid*. Moyens qu'elle met en uſage pour perdre les Calviniſtes, 88 & *ſuiv*. Elle s'attire les grands contre elle, 119. Ses deſſeins pour l'établiſſement de ſes enfans, 119, 120. Ses artifices pour déſunir Monſieur & Henri IV, 127. Elle les trompe par la paix de Monſieur, 132, N. 83. Conférences en différens endroits entre elle & Henri IV, ſans fruit, 153, N. 95. Ses

moyens pour enlever à ce Prince une partie de ses officiers, 159. Lettre où elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour, 171, N. 102. Elle brigue la souveraineté des Pays-bas & le royaume d'Alger pour le Duc d'Anjou, 179, 180, N. 2. Sa mauvaise foi en traitant avec Sully, 206. Elle manque l'occasion d'abattre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 221, N. 31. Réflexions sur sa mauvaise politique, 268, 270. Elle va en Poitou où elle s'abouche en différens endroits avec Henri IV, 269. Parole d'elle qui montre qu'elle se soucioit peu de la Religion, 268, N. 49. Elle s'en retourne sans avoir rien obtenu, 272. Différentes négociations entre elle, le duc de Guise, &c. 306 & *suiv.* N. 7. Elle raccommode les Guises avec Henri III, 316. Confere avec le Cardinal de Bourbon & le duc de Guise, &c. *ibid.* N. 9. Sa mort, 320. Jugement peu favorable à cette princesse, 321, N. 11.

Catherine (Madame) *voyez* MADAME.

Catholique (Religion) *voyez* Religion.

Cavagne (Arnaud de) député par les Huguenots à Charles IX, 75, N. 35.

Caumont (François Nompar de) tué à la S. Barthélemy, 102, N. 60.

Chalais, *voyez* Henri IV.

Chaligny (Henri de Lorraine, comte de) tue Chicot, 219, N. 30.

Chalandeau, officier huguenot, 260.

Chambre-mi-partie, *voyez* Paix de MONSIEUR. Paix de 1577.

Chanteloup (N. de) prisonnier à la bataille d'Ivry, 387.

Charbonnieres (Gabriel, Prévôt de) se poste

vis-à-vis la Motte S. Eloy, 273.
Charité (la) rendez-vous des calvinistes, 50.
Charles IX, roi de France, affectionne Henri IV, 67. Partage sa faveur entre les princes du sang, les Guises & le connétable, 70. Traits sur sa haine pour le duc de Guise, 74, N. 34. Il attire les calvinistes à Paris, 79. Manque à être pris par eux à Meaux, 83, N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti, 88 *& suiv.* Sécurité qu'il leur inspire, 90. Réflexions sur sa conduite avec Coligny, 89. N. 51. Violence de ce prince à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé, 108, 110. Il en sent des remords & désavoue le massacre, 112, 113. Traits de sa cruauté, 114. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere qu'il soupçonne de l'avoir empoisonnée, 120. Regret qu'il témoigne du massacre de la S. Barthélemy à sa mort, 124. Sa mort; ses bonnes & mauvaises qualités, *ibid.* N. 74.
Charny (Eleonor de Chabot, comte de) sauve les Huguenots de son gouvernement, du massacre de la S. Barthélemy, 115, N. 64.
Chartres pris, 341.
Chartres (Jean de Ferrieres, vicomte de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57, se trouve à la journée d'Arques, 359.
Chastes (Aymar de) gouverneur de Dieppe, 356, N. 33.
Chataigneraie (Jean de Vivonne, sieur de la) prisonnier à la bataille d'Ivry, 387, N. 49. Comment il fut tué, 390.
Château-Thierry, donné à d'Inchy par MONSIEUR, 193, N. 10.
Chateauvieux (Joachim de) capitaine des gardes, fait serment à Henri IV, 349, N. 28.

Chatelleraut, pris, 327, 328.

Chatillon (Odet de) Cardinal, ſe marie ; ſa négociation en Angleterre ; ſa mort, 76, N. 38.

Chatillon-Coligny (François de) fils de l'Amiral, ſe trouve à Genêve au maſſacre de la S. Barthélemy, 108, N. 61. Son conſeil ſur l'entrée des troupes étrangeres en France, n'eſt point ſuivi, 258. Eſt employé à la défenſe de Tours, 335. Il gagne le combat contre Saveuſe, 336. Emporte le fauxbourg S. Germain, 368.

Chaſtre (Claude de la) maréchal de France, 50, N. 3.

Chicot, Gaſcon ; tour qu'il joue à LAVERDIN, 219. Eſt tué, *ibid.* N. 30.

Clairvant (Claude-Antoine de Vienne, ſieur de) négocie en Allemagne, 255.

Coconas (Annibal, comte de) décapité, 122, N. 69.

Coligny, Gaſpard de Châtillon, amiral de France, paſſe à la Rochelle, 73. Son mariage, 76, N. 37. Son deſſein ſur le roi, 83, N. 45. Il eſt bleſſé, 90, N. 51. Aſſaſſiné, 102, N. 60.

Condé (Louis I prince de) eſt fait priſonnier, 49, N. 1, 86, N. 47. Son deſſein ſur le Roi, 83, N. 45. Il eſt tué, 49, N. 1.

Condé (Henri I prince de) 231. Ses mariages, 76, N. 36. Il échappe au maſſacre de la S. Barthélemy, 108. Ses menées en Allemagne, 128. Il ſe ſépare du Roi de Navarre, 151. Eſt appellé en duel, 159. Villes qu'il attire dans ſon parti, 171, & s'empare de la Fere, *ibid.* Il aſſiege Brouage ; marche au ſecours d'Angers, 233. Danger qu'il court, 238. Amene

du ſecours au roi de Navarre, 259. Se ſignale à la bataille de Coutras, 290. Projet qu'il s'efforce d'exécuter, 294, 295. Sa mort, 305, N. 5.
Conty (François de Bourbon, prince de) 301, N. 3. Sa mort, 302.
Coſſé (Artus de) ſeigneur de Gonnor, maréchal de France, 51. N. 4, 73 *& ſuiv.*
Creil, pris, 341.
Crevecœur (N. de Montmorency) ſe trouve à la bataille d'Ivry, 390.
Cruſſol, *voyez* Beaudiſner. Uzès.

D

DANGEAU, officier calviniſte, 260.
Damville, *voyez* Montmorency (Henri de).
Davailles, gouverneur de Maillezais, 264.
Deſchamps (N.) 173.
Des-Hayes, Gaſque, échappe du maſſacre de la S. Barthélemy, 99, N. 57.
Deſpeuilles rend lâchement Ste Bazeille, 249. Sa compagnie eſt défaite devant la Rochelle, 274.
Deveze (la) combat ſingulier propoſé entre lui & Lavardin, 145.
Domfront, pris, 371, N. 42.
Dominge, gentilhomme, 173.
Durandiere (la) précepteur de Sully, 85.
Duras (Jean de Durefort, vicomte de) l'un des chefs proteſtans, 89. Obtient ſon pardon, 104. Il paſſe dans le parti des Catholiques, 159. Se bat, accompagné de Durefort de Roſan ſon frere, contre le vicomte de Turenne, *ibid.* Sentimens ſur ce duel, *ibid.* N. 97.

E

Ecluse prise, 143.

Ecossois. Quatre mille Anglois & Ecossois arrivent au secours de Henri IV, 367.

Eglise assiégée, 147.

Egmont (Lamoral d') décapité à Bruxelles, 384. N.

Egmont (Comte d') sa valeur à Ivry; il y est tué, 382. N.

Elisabeth de France, reine d'Espagne, *voyez* Philippe II.

Elisabeth, reine d'Angleterre. Négociations pour lui faire épouser MONSIEUR, 77, N. 38. Raisons qui l'empêcherent de se marier, 193, N. 11. Elle envoie une armée à Henri IV, 367.

Entremont (Jacqueline de Montbel, comtesse d') épouse l'amiral de Coligny, 76, N. 37.

Epernon (Jean de Nogaret, pere du duc d') 50, N. 3.

Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') conseille à Henri III de faire assassiner le duc de Guise le jour des barricades, 308. Est fait amiral & gouverneur de Normandie, 315. Quitte le parti de Henri IV. 351, N. 30.

Epinoy (Robert de Melun, prince d') 196, N. 14.

Espagne & *Espagnols.* Ses offres à Henri IV, 204. L'armée Espagnole se joint à celle du duc de Mayenne, 379. Se bat avec valeur à Ivry, 382, 383.

Etampes pris, 341, repris, 371.

Etats généraux à Blois, premiers & seconds, *voyez* Blois.
Eu (ville d') prise, 356.

F

FAVAS, officier calviniste, 137. Se trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Fayolle, gouverneur de Chizay, 257.
Fere (la) prise, 161. Reprise, 171, N. 102.
Fervaques (Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de) maréchal de France, 181, 188. Envoyé à la cour de Henri III pour redemander MADAME, 130, N. 82.
Feuquieres (N. de Pas de) officier calviniste, 235, N. 40, 260.
Figeac, surpris & abandonné par les royalistes, 160.
Flandre, Pays-bas & Provinces-unies. Charles IX, en y envoyant une armée, trompe les protestans, 78. Origine de la révolte des Provinces-Unies, 180, N. 2. Elles se donnent à l'archiduc Matthias, *ibid.* Ensuite à MONSIEUR, 181.
Font (la) valet de chambre de Sully, 210. N. 23. Lui fait connoître & épouser Mademoiselle de Courtenay, *ibid.* & 211, N. 24.
Fontaine-Martel (François de) gouverneur de Neuf-châtel, 355, N. 32.
Fontenai-le-Comte, pris, 124. Assiégé & repris : aventure comique pendant ce siége, 259 & *suiv.*
Fontenay (Jean de Rohan, sieur de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57.
Fosseuse (Mademoiselle de) aimée par Henri IV, 154.

Foucrainville. Village où se donne la bataille d'Ivry, 389.
Fouquerolles, officier, 255.
Fourbin (Madame de) prédit l'assassinat des Guises, 320.
France (Claude de) épouse du duc de Lorraine, 71, N. 30.
François II roi de France. Sa mort, 70, N. 29.
Francourt (Gervais Barbier, sieur de) chancelier du Roi de Navarre, l'un des auteurs du conseil de venir à la cour, 79, N. 40. tué à la S. Barthélemy, 103.
Fresne (Léon de) s'empare d'Angers, 231, N. 38. Reperd cette place & y est tué, 232.
Frontenac. Officier calviniste, a querelle avec Sully, 137.

G

GALATY, colonel Suisse. Parole que lui adresse Henri IV au combat d'Arques, 362, N. 36.
Galerande (Georges de Clermont-d'Amboise, Marquis de) 239.
Gamache (Nicolas Rouault, sieur de) calviniste, 89, N. 49.
Gand (vicomte de) *voyez* Melun.
Garde (baron de la) cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Garnache (la) prise, 264, N. 48. Reprise, 325, N. 13.
Garnache (la dame de la) fait son fils prisonnier après avoir été prise par lui, 264, N. 48.
Gatine (Philippe de) affaire de la Croix de Gâtine, 84, N. 46.
Gaucherie (la) précepteur de Henri IV, 64, N. 21.

Genevois (prince de) 264, N. 48.
Genlis (Jean d'Angeſt d'Ivoy de) défait en Flandre, 95, N. 53.
Gergeau, pris, 341, N. 25.
Givry (Anne d'Anglure de) s'attache à Henri IV, N. 352.
Gondy (Albert de) duc de Retz, *voyez* Retz.
Gontaut de Biron (Jean de) baron de Salignac, 159, N. 97.
Cordes (Bertrand de Simiane, ſieur de) cherche à ſauver les proteſtans à la S. Barthélemy, 116. N.
Gourdon (N. de Terride, vicomte de) auteur de l'entrepriſe ſur Cahors, 162.
Gournay, pris, 356.
Grammont (Antoine de) ſeigneur calviniſte, 89, N. 49. Obtient ſon pardon, 104.
Grammont (Philibert de) quitte le parti de Henri IV, 159, N. 96.
Grandry (Pierre de) gentilhomme calviniſte, échappe au maſſacre de la S. Barthélemy, 99. N.
Gravelines (déroute de) 69.
Grec, capitaine, lieutenant dans Angers, y eſt tué, 231.
Grégoire XII, Pape. Joie qu'il témoignede la S. Barthélemy, 102, N. 60.
Grillon (Louis Berton de). Conſeil que lui donne Henri III, 307. N. Lettre que lui écrit Henri IV. 362.
Guele (la) diſſuade Henri III de faire aſſaſſiner le duc de Guiſe, 308. N. Tue Jacques Clément, 343. N.
Guerchy (Antoine de Marafin, ſieur de) tué au maſſacre de la S. Barthélemy, 103. N.
Guiche (Diane Dandoins, comteſſe de) aimée de Henri IV, 204. N. 16. auquel elle envoyoit des troupes à ſes frais, *ibid*. N.

Guise (maison de) s'établit en France, 68, N. 26.

Guise (François de Lorraine, duc de) rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 68, 69. Parole de lui sur François II, 67, N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 70, & perd la faveur à la mort de François II. 68. Ses titres, *ibid.* Il forme le plan de la ligue, 216. N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c. 309. N.

Guise (Henri de Lorraine, duc de) forme avec la reine mere le projet du massacre de la S. Barthélemy, 96. Conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 102, N. 60. Poursuit Montgommery, 104. N. Son amitié pour le roi de Navarre, 127, N. 79. Foiblesse de son parti dans le commencement, 216, N. 27. Accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 128. N. Il défait les troupes étrangeres à Auneau, 303, N. 4. Son objet quant aux barricades. Jugemens différens sur son objet dans cette entreprise, *ibid.* N. 4, 306, N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c. 311. N. Ses conférences avec Catherine de Médicis, 316, N. 9. Il est assassiné à Blois, 317, N. 10. Son caractere, ses projets, &c. 319, 320.

Guise (Louis de Lorraine, cardinal de) assassiné à Blois, 317, N. 10.

Guitry (Jean de Chaumont, marquis de) manque d'enlever les princes à S. Germain en Laye, 122, N. 68. Négocie en Allemagne pour le parti protestant, 255. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 303, N. 4.

H

HABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d') Auteur de la grandeur de la maison d'Autriche, 54, N. 8.
Hallot (Michel Bourrouge du) gouverneur d'Angers. Son supplice, 231, 232, N. 38, 39.
Harlay (Achille de) premier président. Sa réponse ferme au duc de Guise après les barricades, 311, N. 7.
Harlay-Monglat, *voyez* Monglat.
Havre-de-Grace, livré aux Anglois par les Huguenots, 83. Pris par les troupes de Henri IV, 371, N. 42.
Hauteville (Elisabeth de) son mariage, 77, N. 38.
Haye (la) en Touraine. Escarmouches en cet endroit, 277, 278.
Henri II, roi de France, accusé d'avoir fait assassiner le prince de Condé, 49, N. 1. Son discours à Miron, son premier Médecin, 91, Il est élu roi de Pologne, & léve le siége de la Rochelle, 118. Il déclare la guerre aux huguenots à son retour de Pologne, leve le siége de Livron, &c. 126. Epouse Louise de Lorraine, 127, N. 78. Traits de son aversion contre MONSIEUR, 127, N. 79. Il fait la paix de 1577 en haine des Guises. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 151, N. 93. Il reçoit mal MONSIEUR à son retour de Flandre, 206. Reproches qu'il fait au roi de Navarre au sujet de Marguerite de Valois, 205, N. 18. Il se brouille & se raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 215, N. 27.

Il manque l'occasion de réunir les Pays-bas à la France, 221, N. 31. Il soutient la ligue par foiblesse, 229, 230. Commencement de la négociation pour l'union des deux rois, 250. Ce qu'il entreprend sur les protestans & sur la ligue, 250. N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangeres à Auneau, 254. Mauvaise politique de son conseil, 268. Son dessein en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 272. Faute qu'il commet à la journée des barricades; il se retire à Chartres, 306. N. 7. Sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue; il est obligé de lui accorder tout, 314 *& suiv.* N. 9. Sa conversation avec Sully dont il ne suit point le conseil, 315. Il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise. Jugement sur cette action, 317, 318, N. 10. Il se met dans la dépendance de la ligue, 322. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 322, 323. Il n'ose résister au nonce du pape, 325. Conclut le traité avec le roi de Navarre, & ils s'abouchent ensemble, 327 *& suiv.* N. 18. Manque d'être pris, 333. Sa jalousie contre Henri IV. 341, N. 26. Succès de ses armes: il assiege Paris, 341, 342. N. 27. Il est blessé à S. Cloud, & meurt. Sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henri IV. 344 *& suiv.* Circonstances sur cet événement, 342, N. 27. Faute qu'il fit de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 367, N. 39.

Henri IV, roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-le-duc, 51, N. 4. Son discours sur le combat d'Arnay-le-duc 53, N. 5. Fautes qu'il remarque sur l'escarmouche de Loudun, sur la journée de Jarnac & la bataille de Montcontour, 63, N. 20.

Particularités sur sa naissance, 62, N. 19. Son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talens pour la guerre, 66. Il est déclaré chef des protestans. Ennemis puissans qu'il a à combattre, 72. Complot entre lui & le duc d'Alençon d'étrangler Catherine de Médicis, 71, N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle, 73. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 75. Il entend quelque chose du résultat de la conférence de Bayonne, 80, N. 41. Il épouse Marguerite, 49, N. 52. On ne peut l'engager à sortir de Paris, 100. Comment il évite la mort au massacre de la S. Barthélemy. Il est obligé de changer de religion, & retenu prisonnier, 107 *& suiv.* N. 62. Se brouille avec MONSIEUR, 127, 128. Il a horreur de tuer ce prince. Trait de son amitié avec le duc de Guise, 127, N. 79. Il se sauve de la cour, & se joint à MONSIEUR & au prince de Condé, 130. Est abandonné par MONSIEUR, 132, N. 84. Reprend les armes sans beaucoup de fruit, 134. Manque Marmande, 138. L'amour le conduit en Béarn, 139, N. 87. Il emporte Eause de vive force, 141. Se retire à Jegun, 145. Coup-hardi qu'il fait devant Nérac, 149. Son entrevue avec le prince de Condé; se brouillent ensemble; Henri IV ne peut empêcher la prise de Brouage, 150. Il s'abouche avec la reine-mere: propositions qu'il accepte & qu'il refuse, 152, 153. N. 95. Ses réponses à Catherine de Médicis; ses galanteries pour les filles de la reine, 154. Il prend Fleurance, 156, & S. Emilion, 157. Conduit dans le comté de Foix la cour de Catherine de Médicis, 158. Valeur surprenante avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 161 &

suiv. Il fait échouer le projet du prince de Condé, 162. Prend Monségur & s'enferme dans Nérac, 173. Amitié qu'il prend pour Sully, auquel il reproche & pardonne ses fautes, 175, 176. Sa conversation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à MONSIEUR en Flandre, 182, 183. Accueil qu'il lui fait à son retour de cette expédition, 203. Il l'envoie communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 205, & observer les démarches de la ligue, 208. Réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III, N. 18. On lui donne du poison qui ne fait aucun effet. Autre danger qu'il court, 208, N. 20. 214, N. 26. Il se prépare à résister aux forces de la ligue : son indignation du traité de Nemours, 218, N. 29. Traits de sa confiance en Sully, 226. Il reçoit des députés de la cour, 227. Son parti manque Angers, 231 & *suiv.* Ses vrais sentimens sur la religion, 228. Il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 244. 245. Il va à la Rochelle, 246. Il prend Talmont, Chizay, 256, 257. Sanzai, S. Maixent & Fontenay, 258, 259. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangeres, 258. Il prend Maillezais, Mauléon, la Garnache, manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 264 & *suiv.* Il s'abouche avec la reine mere, 269, 270. Réponse qu'il fait à cette princesse ; péril qu'il court à S. Brix, 269, N. 50. S. Maixent, Maillezais lui sont enlevés, 273. Avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 274. Il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre, gagne la bataille de Coutras, 285, 286. Actions & paroles de lui & particularités sur sa

perſonne pendant & après cette bataille, 288. N. 58. Fautes qui l'empêchent de profiter de ſa victoire, 294, 295. N. 1. Il va en Béarn, & découvre les complots du comte de Soiſſons, 299. Sa douleur de la mort du prince de Condé, 305, N. 6. Il s'offre à Henri III, 311. Ce qu'il dit ſur l'aſſaſſinat des Guiſes, 320. Il cherche à déconcerter les deſſeins des chefs du parti proteſtant, 323, 324; reprend la Garnache & Niort; tombe malade à la Mote-Frêlon. Il s'abouche avec Henri III. Conſeils qu'il prend & paroles de lui à ce ſujet; ce qu'il en écrit à du Pleſſis-Mornay, 332, N. 17. Il chaſſe le Duc de Mayenne de Tours; loue la conduite de Henri III, 335, N. 20. Succès des armées des deux rois; grands ſervices que rend Henri IV, & dangers auxquels il s'expoſe 341. Il va voir ce prince bleſſé, 343 *& ſuiv.* Il prend conſeil de Sully, 346. Il eſt reconnu par une partie des principaux officiers royaliſtes & abandonné par d'autres; meſures qu'il prend dans cette conjonсture, 349 & *ſuiv.* N. 28, 29, 30. Il ſurprend Meulan, 351. Raiſons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, 353. Il prend Clermont & autres villes de Normandie, 354. Victoire qu'il remporte à Arques, 357 *& ſuiv.* Il s'aſſure de Dieppe pour place de retraite, 357. Bon mot de lui en cette occaſion, & autres traits durant & après l'action, 361 *& ſuiv.* N. Il harcele ſes ennemis. Danger qu'il court près de Dieppe, 365. Il manque Vernon & autres villes, 368. Se rapproche de Paris dont il fait attaquer les fauxbourgs ſans ſuccès, 368, 369. N. 41. Prend Etampes & pluſieurs villes d'Anjou, 371, N. 42. Fait lever le ſiége de Meulan, 373, 375. Danger qu'il y court, 376, N. 44.

Ne peut empêcher la priſe de Rouen, 377. Particularités ſur la maniere dont ce prince s'eſt comporté à la bataille d'Ivry, 379 *& ſuiv.* N. 47. Careſſes qu'il fait au maréchal d'Aumont, 393, N. 53. A Sully en le faiſant Chevalier, 396, 398.
Hertray (René de S. Denis de) ſe ſaiſit d'Alençon, 130.
Honfleur, pris, 371, N. 42
Horn (prince de) décapité à Bruxelles, 384, N 48.
Hortes (N. vicomte d') ſa réponſe à Charles IX 116.
Huguenots maſſacrés à Paris, *voyez* S. Barthélemy (la)
Humieres (Charles d') amene un ſecours au duc de Mayenne, 392, N. 52.

J

JAMES, ſa compagnie ſert d'enfans perdus à Ivry, 380.
Jaureguy (Jean de) Baſque, manque le prince d'Orange, eſt tué, 194, N. 12.
Jeanne d'Albret, reine de Navarre, 63, N. 19. Se retire à la Rochelle, 73. Motif de ſon retour à Paris, 77. Sa ceſſion à ſon fils en faveur de mariage, 94. Sa mort, 95.
Inchy (Charles de Gaure d') reçoit MONSIEUR dans Cambray, 189; par lequel il eſt chaſſé du château, 192.
Joyeuſe (Anne, duc de) Maréchal de France, conduit l'armée royaliſte contre la ligue, & la tourne tout d'un coup contre les Huguenots, 217, N. 28. Ce qu'il dit à cette occaſion à Sully, 221. Conduit l'armée de Henri III en

Guyenne, 244. Marche contre Henri IV. 266. Il prend S. Maixent, Maillezais, &c. 273. Ses troupes sont maltraitées, 277. Il vient se mettre à leur tête, 283. Trait de générosité de lui, *ibid.* N. 54. Sa conduite à la bataille de Coutras, 284 *& suiv.* Il y est tué, 291, N. 62, 64.
Joyeuse (N. de) cardinal, veut justifier à Rome l'assassinat des Guises, 318.
Joyeuse (Guillaume de) 218, N. 28.
Isle-Adam (l') pris, 341.
Juan d'Autriche (D.) gagne la bataille de Lépante, 66, N. 23. Concerte la ligue avec le duc de Guise, 216.
Ivry, *voyez* Batailles.

L

Landereau (Charles Rouhault du) tente de surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Langloiran (N. de Montferrant, baron de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57. Prend le parti de Sully contre Bouillon, 137.
Lansac le jeune, cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Lansquenets trahissent Henri IV à Arques, 360. Sont taillés en pieces à Ivry, 389, N. 50.
Laval pris, 371, N. 42.
Laval (Charlotte de) premiere femme de l'amiral Coligny, 76, N. 37.
Laval (Guy de) fils de d'Andelot, se sauve du massacre de la S. Barthélemy, 108, N. 61.
Lavardin. (Jean de Beaumanoir de) prend le parti de Sully contre Frontenac & Bouillon, 137. Combat singulier proposé entre lui & la Deveze, 145. Il quitte le parti de Henri IV.

159, *voyez* Chicot. Il est chassé du poste de Coutras, 286.
Laverdin. (Charles de Beaumanoir de) tué à la S. Barthélemy, 103, N. 60.
Lenoncourt (Philippe de) cardinal, député de la cour à Henri IV. 228, N. 34.
Lesdiguieres (N.) commande pour Henri IV, 246.
Liberge, valet de chambre de Sully, 261.
Ligue (la) rend puissans les Guises, 152. Leve l'étendard de la révolte, 215. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 215, 216. N. 27. Son assemblée à Châlons où elle oblige Henri III à se joindre à elle, 221, N. 31. & dispose de ses troupes, 230. Elle fait marcher trois armées contre Henri IV. 244, 245. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 264 *& suiv.* Défait les troupes étrangeres à Auneau, 303. Elle oblige Henri III à sortir de Paris; son insolence avant & après cette action, 305 *& suiv.* N. 7. Elle manque Meulan & prend Pontoise, 374 *& suiv.* S'empare de Rouen, 377.
Livron manqué, 126.
Londe (N. de la) maire de Rouen, 355, N. 32.
Longa (N. de) gentilhomme, 144.
Longaunay, gentilhomme, se sauve à la S. Barthélemy, 99.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de) reste fidele à Henri IV, 352. Lui amene des troupes, 367.
Lorges surprend Châteaudun, 336.
Lorraine (maison de) droits chimériques de cette maison à la couronne, 307, 308.
Lorraine (Charles, cardinal de) 68, N. 26. Ses véritables sentimens sur la Religion, 128, N.

35. Ses prétentions sur Metz, &c. 279. Sa mort, 125, N. 75.
Lorraine (Charles de) duc de Mayenne, *voyez* Mayenne.
Lorraine (Charles de) duc d'Aumale, *voyez* Aumale (Charles de Lorraine duc d')
Lorraine (Claude de) duc d'Aumale, *voyez* Aumale (Claude de Lorraine, duc de).
Lorraine (François de) duc de Guise, *voyez* Guise (François de Lorraine).
Lorraine (François de) grand prieur de France, 68.
Lorraine (Henri de) duc de Guise, *voyez* Guise (Henri de Lorraine.)
Lorraine (Louis de) cardinal de Guise, *voyez* Guise (Louis de.)
Lorraine (Nicolas de) comte de Vaudemont, *voyez* Vaudemont (Nicolas de, &c.)
Lorraine (Philippe-Emmanuel de) duc de Mercœur, *voyez* Mercœur.
Loudun, *voyez* Henri IV.
Louise de Lorraine, reine de France, 127, N. 78.
Louviers manqué, 354.
Ludovic (Louis de Nassau, comte) un des chefs des seigneurs religionnaires, 86, N. 48.
Lusignan (Louis de S. Gélais de) officier, 137.

M

MADAME Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, est renvoyée par Charles IX à son frere, 130, N. 82. Son goût pour les divertissemens, 141. Ses amours avec le comte de Soissons, 298 *& suiv.*
Maignan, valet de chambre de Sully, le secourt à propos au siége de Paris, 342. Lui sauve la

vie à Ivry, 385. Le ramene en triomphe à Rosny, 396.

Maillezais pris, 264. Repris, 274.

Mailly (Jacques de) *voyez* Bénéhart.

Maine (villes du) prises, 371, N. 42.

Mainfroy, concurrent de Charles d'Anjou, 57.

Maixence (pont de Ste) mal gardé, 369, N. 40.

Malassise (N. de Mesmes de) 53, N. 5. député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 73.

Mandelot (François de) son humanité envers les Calvinistes à la S. Barthélemy, 115, N. 64.

Mandoce (Bernardin de) député de l'Espagne vers Henri IV, 204, N. 17.

Marcel (Emerigot) rébelle, 57.

Marguerite de Valois, reine de France. Célébration de son mariage, 94, N. 52. Elle le quitte & retourne à la cour où elle n'est pas de bonne intelligence avec sa mere & son frere, 205.

Marie de Lorraine-Guise, reine d'Ecosse, 70, N. 28.

Marie Stuart, reine d'Ecosse, 70, N. 28.

Marmande manquée. Escarmouches devant cette ville, 168, 169.

Maroniere, gouverneur de Talmont, 256.

Marsilliere (N. de) officier, député en Allemagne, 154.

Mastin (Madame de) comment elle reçoit Sully son neveu, 201.

Matignon (Jacques de) maréchal de France, 285. Fait Montgommery prisonnier; jugement sur son procédé, 123, N. 70. Conduit une armée en Guyenne; manque Castets, 245.

Mathias, archiduc d'Autriche, devient souverain des Provinces-Unies, 181.

Mauleon pris, 264.
Maurevert (Nicolas de Louviers de) blesse l'amiral de Coligny, 89, 90, N. 51.
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de) prend Brouage, 151, N. 92. Conduit l'armée de la ligue en Guyenne; y prend quelques villes, & ne peut surprendre Henri IV, 244, 245. S'approche de Tours où il manque de prendre Henri III, 332 *& suiv.* & en est chassé par Henri IV, 333 *& suiv.* Ses troupes défaites à Arques, 365. Il est obligé d'abandonner les environs de Dieppe, & se rapproche de Paris, 367 *& suiv.* Il prend Pontoise, 373, & manque Meulan, 376. Perd la bataille d'Ivry; fautes qu'il y fait, 381, N. 47, 383, N. 48.
Médavy (Charles François Rouxel de) officier général de la ligue, 355, N. 32.
Meilles (comte de) officier calviniste, 146.
Melun (maison de) & personnages de ce nom, 59, N. 13.
Melun de Roubais, *voyez* Roubais.
Melun (Hugues de) vicomte de Gand, 59, N. 13.
Melun (Anne de) Dame de Rosny, 59, N. 13, 183, N. 5.
Menager, député des états de Blois à Henri IV. 149, N. 90.
Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de) son bagage est pris, 279. Il est fait gouverneur de Bretagne, 367, N. 39.
Mesmes (N. de) *voyez* Malassise.
Meulan pris, 351. Manqué par la ligue, 375, 376.
Michaut (le) capitaine, 214, N. 26.
Mignonville, officier, 255. Est tué, 287.

Milon, officier, contribue à la prise de Ségur, 173.

Mioffens (Henri d'Albret, baron de) 137.

Mirande, piége que ses habitans tendent à Henri IV. 143, 195.

Miron, premier Médecin de Henri III. *voyez* Henri III. Conférences auxquelles il assiste, 316, N. 9.

Mole (Joseph Boniface de la) décapité, 123, N. 69.

Mondoucet (Claude) résident dans les Pays-bas, 95, N. 53.

Mons pris, 78.

Montagne, *voyez* Thou.

Montagus pris, 161.

Montauban, ville de sûreté donnée aux calvinistes, 53, N. 5. Elle maintient ses priviléges, 118. *Voyez* Protestans.

Montausier, officier, sert Henri IV à la bataille de Coutras, 287, N. 57.

Montbazon (Louis de Rohan, duc de) 230, N. 36. Son accueil à Sully, 241. Il se trouve au combat de Saveuse, 337, N. 23. Est tué, 362, N. 37.

Montesquiou (le baron de) tue le prince de Condé, 49, N. 1.

Monglat (Louis Harlay de) envoyé par Henri IV au-devant de l'armée étrangere, 301.

Montgommery (Gabriel comte de) tue Henri II dans un tournois, 69, N. 27. échappe à la S. Barthélemy, 104. Repasse en France, 121. Est pris & exécuté; jugement sur la prétendue parole de Matignon, 123.

Montgommery, fils du précédent, 136. Est tué, 287, N. 57.

Monluc (Blaise de) maréchal de France, com-

mande en Languedoc, 117. Son sentiment sur le siége de la Rochelle, 118, N. 66

Montluc (Jean de) évêque de Valence, révéle le secret de la cour sur la S. Barthélemy, 100.

Montmorency (Anne de) connétable, rallume la guerre, 68, N. 25.

Montmorency (François, maréchal de) envoyé Rouen pour punir les violences contre les Huguenots, 74, N. 33. Traite à Londres du mariage d'Elisabeth avec le duc d'Alençon, 79. Refuse de venir à la cour, 101. Pourquoi ses freres sont épargnés à la S. Barthélemy, 104, N. 60.

Montmorency (Guillaume de) *voyez* Thoré.

Montmorency (Henri de) maréchal de Damville, se joint aux Calvinistes, 126, N. 77. Son jugement sur le duel de Turenne & de Duras, 159, N. 97. Son conseil aux Protestans, 225, N. 33. Commande les troupes de Henri IV, 246, 258.

Montrazier & *Villefranche* se surprennent mutuellement, 135, 136.

Montpensier (François de Bourbon, dauphin de) leve le siége de Livron, 124, N. 73. Suit MONSIEUR en Flandre, 194, & cherche à le détourner de la trahison d'Anvers, 197, N. 15.

Montpensier (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royalistes en Normandie, 367, N. 9.

Moreau ou *Morée* (le commandeur) offres qu'il fait à Henri IV de la part de l'Espagne, 208, N. 17.

Morisques en Espagne, 66.

Mornay (Philippe du Plessis) 240. Guérit Henri IV à la Mothe-Frêlon, 324, N. 13. Est fait gouverneur de Saumur, 329. *Voyez* Henri IV.

Morofini (Jean François) nonce du pape, 325, N. 14.
Morfan (préfident) fait rendre juftice aux Huguenots à Rouen, 74.
Mouy (Ifaac Vaudré de) officier calvinifte, 234, N. 40.
Motte S. Eloy (la) prife, 273.

N

NARBONNE (vicomté de) acquis par la maifon de Bourbon, 61.
Naffau (Louis, comte de) un des chefs des feigneurs religionnaires, 86, N. 48.
Naffau (Guillaume de) prince d'Orange, *voyez* Orange.
Navarre (royaume de) ufurpé par les Efpagnols, 66.
Navarre (Henri de Bourbon, prince, puis roi de) enfuite roi de France, *voyez* Henri IV.
Nemours (le duc de) combat pour la ligue à Ivry, 388.
Nemours de la Garnache (M. de) 213.
Nefle (le marquis de) eft tué à Ivry, 387, N. 49.
Nevers (Louis de Gonzagues, duc de) craint de Henri III. 325, N. 14. S'attache à Henri IV. 352. N.
Neufchatel pris, 356.
Neufvy (Bertrand de Melet de Fayoles de) 242, N. 44.
Neufvy (Magdelaine de Melet de Fayoles de) officier du parti de la ligue, 242, N. 44.
Nieuport manqué, 197, N. 15.
Nîmes, 118.

Noailles (François de) sujet de son ambassade à la Porte, 179.
Nocle (Beauvais la) *voyez* Beauvais.
Noirmoutier (marquise de) *voyez* Sauves (Madame de)
Normandie, places prises de cette province, 371, N. 42.
Noue (François de la) sa défaite en Flandre, 95. Eloge de cet officier, *ibid.* N. 53. Il emporte d'emblée le fauxbourg S. Germain, 370, N. 41.

O

O (François d') surintendant des finances, s'attache à Henri IV, 349, N. 28.
Oleron (isle d') prise, 52.
Onau (baron d') battu à Auneau, 303, N. 4.
Oradour (N. d') gentilhomme, 240.
Orange (Guillaume de Nassau, prince d') prend Mons, 78. Lieutenant général de l'archiduc Mathias, 180, 181. Manque d'être tué à Anvers : révolte qu'il appaise, 194, N. 12. Prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 197. Son avis à Sully, 198. Il cherche en vain à réconcilier MONSIEUR avec les Flamands, 199.
Orléans pris, 83.
Ortes ou *Hortes*, *voyez* Hortes.
Orthoman, premier médecin de Henri IV, envoyé par ce prince pour secourir Madame de Rosny, 339.
Ostende, manqué à la trahison d'Anvers, 197, N. 15.
Ottocar, roi de Bohême, 56.
Ours, chasse de ces animaux dangereuse, 158.

P

Paix de 1570, 53, N. 5, de MONSIEUR, 132, N. 83, de 1577, articles de cette paix, 152, N. 94. Paix de Flex, 182, N 4.
Palatin (Electeur) *voyez* Protestans.
Palcheux, officier se trouve à la journée d'Arques, 359. A celle d'Ivry, 390.
Paré (Ambroise) chirurgien de Charles IX. Ce qu'il dit à ce prince au sujet de la S. Barthelemi, 112.
Paris, *voyez* S. Barthelemi, Barricades. Consternation de cette ville après la sortie de Henri III. Sa députation à ce prince, &c. 314, N. 8. Elle est assiégée, 341. Ses fauxbourgs sont attaqués, 371.
Parlement de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue à la journée des barricades, 314, N. 8.
Parme (Alexandre Farnese, duc de) tient Cambray bloqué, 188. Leve ce blocus & fait une belle retraite, 189. Oblige MONSIEUR à sortir de Flandre, 200. Son jugement sur les barricades, 309.
Parthenay manqué, 266.
Passy, *voyez* Sully.
Pays-Bas, *voyez* Flandre.
Pécais engagé au prince Casimir, 171.
Pellevé (Nicolas de) cardinal, révele le complot de la S. Barthelemi, 100, N. 58.
Péronne (assemblée de) où la ligue se forme, 215, N. 27.
Phénomene vu la veille de la bataille d'Ivry, 379, N. 46.
Philippe II est accusé d'avoir fait empoisonner

ELIZABETH de France; il fait mourir Dom Carlos, 78, N. 39.
Pie IV pape, dégrade le cardinal de Châtillon, 76, N. 38.
Pie V, refuse la dispense pour le mariage de Henri IV & de Marguerite de Valois, 91. Déplore le massacre de la S. Barthelemi, 102, N. 60.
Pienne (compagnie de) défaite, 277.
Piles (Armand de Clermont, baron de) seigneur, 89, N. 49, tué à la S. Barthelemi, 108, N. 61.
Plessis Mornay, *voyez* Mornay.
Pluviaut-Claveau, gentilhomme, tué à la S. Barthelemi, 89, N. 49.
Pluviers pris, 341.
Poigny (Jean d'Angennes, seigneur de) député dela cour à Henri IV, 227, N. 34.
Poissy pris, 341.
Poltrot de Meré (Jean) assassin du duc de Guise, 68.
Pontoise pris, 341, 373.
Pressaigni, gentilhomme, se trouve au combat de Saveuse, 337.
Prêches, leur nombre augmenté, 53, N. 5. Diminué, 152, N. 94.
Prise d'armes du mardi gras, ce qu'on appelle ainsi, 121.
Protestans, état des affaires de ce parti à la paix de 1570. Leurs succès dans a guerre, 51, N. 4. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille motifs de défiance; artifices employés pour cet effet, 73. Caresses faites à leurs chefs, à la cour, 45. Plusieurs quittent Paris, 89. Ils rétablissent leurs affaires, 116. Prennent plusieurs villes, 121, N. 67. De-

viennent puiſſans par leur jonction avec MONSIEUR & le prince Caſimir, 128. Traité de paix avantageux pour eux, 132. Ils reprennent les armes, 133. Perdent une partie de leurs avantages à la paix de MONSIEUR, 152, N. 94. Recommencent la guerre, 160. Entrepriſes exécutées & manquées, 161. Ce qu'ils gagnent par le traité de 1580, 182, N. 4. Aſſemblée de Montauban & conférence à S. Paul de Lamiatte, où leurs chefs jettent les fondemens d'une république calviniſte en France, 222. Sous la protection de l'électeur Palatin, 224. Trois armées marchent contre eux, 244. Conſeils ſur l'entrée des troupes étrangeres en France, où ils prennent le mauvais parti, 258, 259. Ils ſont perſécutés, 279, 280. Leurs deſſeins pernicieux contre Henri IV, dans leur aſſemblée à la Rochelle, 323.

Provinces-Unies, *voyez* Flandre.

Proutiere (Philippe Gourreau de la) député par Catherine de Médicis à la reine de Navarre, 73.

Q

QUASI, gentilhomme; ſon aventure devant Marmande, 169.

R

RABODANGES, gentilhomme, évite le maſſacre de la S. Barthelemi, 99. Lettres qu'il reçoit de Charles IX, 98, N. 57.

Rambouillet (Nicolas d'Angennes, marquis de) 230, N. 36. A beaucoup de part à l'union des deux rois, 324, 325.

Reclainville (Louis d'Alonville de) ou l'Arclain-

ville, commande dans Chartres, 336, N. 22.
Réformés, *voyez* Proteſtans.
Réiſtres. Lanſquenets & autres troupes étrangeres en France, 257, 258. Défaits à Auneau, 303. Les Réiſtres & les Lanſquenets trahiſſent Henri IV, à Arques, 360. Tirent en l'air à Ivry, 384, & y ſont mis à la boucherie, 389, N. 50.
Reniers, ſauvé à la S. Barthelemi, 116, N. 65. Raſſure Montauban, & défait un gros de troupes ligueuſes, *ibid.*
République calviniſte; deſſein de l'établir en France, 224.
Reſnel (Antoine de Clermont, marquis de) l'un des chefs du parti calviniſte, 89, N. 49. Tué à la S. Barthelemi, 103.
Reſnel (compagnie de) défaite par Henri IV, 277.
Retz (Albert de Gondy, duc de) 96.
Rocheſoucault (François de la) ſoupçonné du meurtre du duc de Guiſe, 68, N. 26. Tué à la S. Barthelemi, 102.
Rocheſoucault (François, duc de la) fils du précédent, colonel général de l'infanterie, ſe trouve au ſiége de Fontenay, 259, N. 47. De Coutras, 284.
Roche-Guyon (N. de Silly, comte de la) 230, N. 36.
Rochelle (la) accordée aux calviniſtes comme ville de ſûreté, 53, N. 5. Aſſiégée en vain, 117, N. 66. Elle fait ſon traité, 118. Honneurs qu'elle rend à Henri IV. Ceux auxquels elle refuſe l'entrée, 133.
Rohan (René, vicomte de) défend Luſignan, 124.
Rolet (du) ſe trouve à la bataille d'Ivry, 390.

Ronsoy (compagnie de) défait, 277.
Roclaure (de) l'un des chefs du parti calviniste, 137.
Rosan (N. de Durfort de). *Voyez* Duras.
Rosny, château; la peste y régne, 265.
Rosny (François de Béthune, baron de) pere du duc de Sully : se retire chez lui, 53. Ses alliances, *ibid.* N. 6. Etat de sa famille & de ses affaires domestiques, 86, N. 60. Il suit la reine de Navarre à Paris, 84, 85. Ses paroles à son fils, 85, 86. Est fait prisonnier, 86, N. 47. Ses conseils ne sont point écoutés, 86, 87. Il présente son fils, le duc de Sully, au prince de Navarre & se retire à Rosny, 87. Il échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99. Précis de sa lettre à son fils duc de Sully, 107.
Rosny (Maximilien de Béthune, baron, ensuite marquis de) duc de Sully. *Voyez* Sully.
Rosny (baron de) *voyez* Béthune (Salomon de)
Roubais ou *Robeck* (Robert de Melun, marquis de) fait Bouillon prisonnier, 189, N. 7. Cause de sa haine pour Sully, 191.
Rouen pris, 83. Repris, 377.
Roussiere (la) gouverneur de Fontenay, 259.
Roussy (N. comte de) tué à Arques, 362, N. 37.
Rouxel, *voyez* Médavy.
Rubempré (André de Bourbon de) député à Henri IV, 149, N. 90.
Rueres, parrein du marquis de Rosny, 282.

S

SAGONNE (Jean Babou de) tué à Arques, 362, N. 37.
S. Barthelemi (massacre de la) projet de ce

maſſacre, 89. Remarques ſur ce projet, 89, N. 51. Comment il s'exécute, 102, N. 60. Jugement ſur cette action, 105 *& ſuiv.* N. 61, 62.
S. Bris, conférences qui s'y tiennent, 153, N. 95, 269, N. 50.
S. Criq, officier brûlé dans Mirande, 143.
S. Emilion pris, 157.
S. Etienne, gentilhomme, évite le maſſacre de la S. Barthelemi, 99.
S. Gelais (Gui de) échappe du maſſacre de la S. Barthelemi, 99, N. 57 *page* 239.
S. Germain, fauxbourg, emporté d'emblée, 369.
S. Germain-en-laye; les princes manquent d'y être enlevés, 122.
S. Germain Beaupré, l'un des chefs des calviniſtes, 224. Fait gouverneur d'Argenton, 329.
S. Germain de Clan (N. de) l'un des chefs des calviniſtes, 224.
S. Heran de Montmorin (N.) refuſe d'obéir aux ordres de Charles IX, 115.
S. Larry, *voyez* Bellegarde.
S. Macary manqué, 134.
S. Maixant pris, 274.
S. Marc chaſſé de Meulan, 351.
S. Martin (Charles le Clerc de) tué, 163.
S. Meſmin (Mademoiſelle de) *voyez* Sully.
S. Paul de Lamiate, *voyez* Proteſtans.
S. Sauveur (Claude de Joyeuſe de) tué à la bataille de Coutras, 291.
Ste Aldegonde (Philippe Marnix) officier, eſt averti de la trahiſon d'Anvers, 197.
Ste. Bazeille priſe, 249.
Salcede, ſa réſiſtance aux deſſeins des Guiſes; cauſe de ſa mort, 310.
Salignac (Jean de Gontaut de Biron, baron de)

son duel avec Rosan, 159, N. 97.
Sancerre est assiégée : extrémité où elle se trouve ; elle fait un traité, 118.
Sardaigne. Projet d'en obtenir la souveraineté pour le duc d'Anjou, 179, N. 1.
Saveuse (Anne de Brosse) se trouve au combat de Bonneval, 336, N. 21.
Saveuse (Charles de Brosse) perd le combat de Bonneval ; y est blessé & meurt de désespoir, 339.
Saumur reste fidele à Henri III, 323. Accordé à Henri IV, pour place de sûreté par le traité entre les deux rois, 329.
Sauves (Simon de Fizes, baron de) 185, N. 6.
Sauves (N. de Beaune de Semblançay, dame de) rivalité à son sujet entre Henri IV, & le duc d'Alençon, 185, N. 6 Elle introduit Sully auprès de Catherine de Médicis, 206, & l'instruit de ses desseins, 270. Son avis au duc de Guise, 317, N. 10.
Ségur de Pardaillan (N. de) échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99, N. & 137.
Ségur (Jacques de) baron de Pardaillan, tué à la S. Barthelemi, 108, N. 61.
Selim, le grand seigneur, 179, N. 1.
Sey (N. de) gentilhomme, échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99.
Sigogne (Charles de Beausoncle, sieur de) fait prisonnier à Ivry, 387, N. 49.
Sillery (Nicolas Brûlart de) chancelier, député de la cour à Henri IV, 227, N. 34.
Silvestre (le pere) cordelier, directeur de Madame de Mastin, 201.
Simiane, *voyez* Gordes.
Sixte-Quint ; bon mot de lui au cardinal de Joyeuse, 151, N. 93. Il excommunie égale-

ment les calvinistes & les ennemis de l'autorité royale, 218, N. 29. Ses paroles sur les barricades, 311. N. Il excommunie Henri III. Ses véritables sentimens sur le meurtre des Guises & sur la conduite des chefs de la ligue, 326. Ses paroles & prédictions sur Henri IV, le duc de Mayenne, le duc de Savoye, 366, N. 38.

Soissons (Charles de Bourbon, comte de) se joint à Henri IV, & défait le bagage du duc de Mercœur, 278, 279, N. 52. Il se comporte vaillamment à la journée de Coutras, 290, N. 61 ; mais il empêche Henri de profiter de sa victoire, 298. Ses desseins en cherchant à épouser MADAME, malgré ce prince, *ibid.* Quitte Henri IV, après les barricades, & va s'offrir à Henri III. 312, dont il est mal reçu, 315. Il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV, 330. Il s'avance lentement au secours de ce prince à Dieppe, 367.

Stratagême d'une femme pour dérober sa proie à l'avidité du soldat, 263.

Strozzy (Philippe) l'un des principaux officiers de Charles IX, 50, N. 3. Cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.

Suisses. Ils empêchent Charles IX d'être pris, 83, N. 45. Accordent des troupes à Henri III. 250. S'engagent avec la ligue ; sont désarmés à la journée des barricades, 306, N. 7. Combattent pour Henri IV à Arques, 363. Ne se battent point à la bataille d'Ivry, 389.

Sully (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de) ses principes de religion, peu dangereux, 49, N. 2, réfutés, 280, N.

53. Particularités sur ses ancêtres, sa famille & sa naissance, 54, N. 7. *Voyez* Arras. Il est élevé dans la religion protestante, 61. Suit la cour de Navarre à Paris, 88. Est présenté au roi de Navarre: ses études, *ibid.* Échappe au massacre de la S. Barthelemi, 105 *& suiv.* Son éducation, 111. Ses premiers faits d'armes, 131. Il défend Périgueux & Villeneuve; danger qu'il court au siége de Villefranche, 133, 135. Il se brouille avec Frontenac & Turenne, 137. Suit Henri IV en Béarn; ses économies, 140. Se trouve à la prise d'Eause, à un combat devant Mirande, devant Nérac & autres rencontres; dangers qu'il y court, 141 *& suiv.* Sa conduite dans les cours rassemblées de Catherine de Médicis & du roi de Navarre, 154, 157. Dangers qu'il court à la prise de Cahors, *161*, *164*, & devant Marmande, &c. *168*, 171. Il défend Monségur, 173. Est conseiller de Navarre, & chambellan ordinaire de Henri; fautes qu'il commet, 175. Perd la succession du vicomte de Gand, 181, 182. N. 3. Motifs qui lui font suivre MONSIEUR en Flandre; sa conversation avec Henri IV. 183, 184. Il prend plusieurs gentilhommes à sa suite, 186. Son aventure devant Cambray, 187. Il fait des prisonniers à Arleux, 191. Cause de son éloignement pour MONSIEUR, 195. *Voyez* Orange. Il retourne trouver MONSIEUR; ses réflexions sur les devoirs d'un prince, 200. *Voyez* Mastin. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 202. Il revient en France, 203. Va faire part à la cour de Henri III des propositions faites au roi de Navarre par l'Espagne, 204. La curiosité le porte à aller voir

MONSIEUR à Château-Thierry, 206. Il observe à la cour les démarches de la ligue ; il y trouve ses freres disgraciés, 209. Devient amoureux de Mademoiselle de S. Mesmin, 210, & épouse Mademoiselle de Courtenay, 212. Ses occupations domestiques pendant la premiere année de son mariage, 212, 213. Il va retrouver le roi de Navarre, & lui porte des secours en argent, 215. Reçoit le duc de Joyeuse à Rosny, 219. Bon conseil qu'il donne dans les assemblées des Protestans, 226. Il retourne à Paris entamer une négociation, 230. Il repasse en Guienne : périls auxquels il est exposé dans ce voyage, 234 *& suiv.* Son conseil au roi de Navarre, 246. Il se jette dans Ste. Bazeille, 248. Il est député à S. Maur vers Henri III pour négocier l'union des deux rois, 251. Il traite aussi avec les Suisses & pour l'emploi des troupes étrangeres en France, 253. Se trouve au siége de Talmont, 256, & à celui de Fontenay ; son aventure comique à ce siége, 259 *& suiv.* Il va secourir son épouse pendant la peste à Rosny, 265. Ses réflexions sur la foiblesse de Henri III, 267. Il défait un escadron de Joyeuse, 276, & profite de l'absence de ce général pour harceler ses troupes ; services qu'il rend à ses freres, 279. Il va secourir Madame de Rosny à Paris : périls auxquels il s'y expose, 282. Il retourne vers le roi de Navarre, & le sert utilement à la bataille de Coutras, 285 *& suiv.* Anecdote à ce sujet, 292, N. 65. Sage avis qu'il ouvre après cette bataille, 300, 301. Il est député vers le prince de Conty, 302. Va trouver le Roi de Navarre à Bergerac, 304. Ses réfle-

xions fur la journée des barricades & fur la conduite de Henri III, 307 *& fuiv.* Il accompagne le comte de Soiffons à la cour, 312, 313. Son entretien avec Henri III. 315. Ses réflexions fur la foibleffe de ce prince, 322 *& fuiv.* Il vient faire fon rapport au roi de Navarre, & repart pour confommer le traité entre les deux rois, 323, 325. Sa maladie pendant laquelle du Pleffis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité : mécontentement qu'il en reffent, 329. Son avis à Henri IV, fur fon entrevue avec Henri III; il aide à défendre Tours, 332, 335. Part qu'il a au combat de Saveufe, 336, 338. Il oblige un de fes freres de lui ouvrir les portes du château de Rofny; va affifter fon époufe; chagrin extrême qu'il reffent de fa mort, 340. Il retourne à l'armée des deux rois, où il s'expofe aux plus grands dangers, 342. Suit Henri IV à S. Cloud, 343. Eft confulté par ce prince, 346. Réponfe qu'il lui fait, 347, 348. Services qu'il rend à Henri IV pour contenir les chefs de l'armée royalifte; il s'empare de Meulan, 350, dont il refufe le gouvernement, 351. Manque Louviers, 354. Va reconnoître l'armée de Mayenne, 358. Il affifte au combat d'Arques : dangers qu'il y court, 357 & *fuiv.* Manque Vernon, 368. Force le fauxbourg S. Germain, 368. Conferve le pays de Mante, 372. Manque de prendre le duc d'Aumale, 372. Motifs qui le déterminent à écrire fes mémoires, *ibid.* Il contribue à la levée du fiége de Meulan, 373 *& fuiv.* Son rapport au roi, 374. Avis qu'il lui donne, 375, 376. Il défend Paffy, 377, 378, N. 45. Sa conduite à la bataille d'Ivry, 379, 380. Bleffures qu'il y reçoit, 384,

387, N. 49. Il est porté en triomphe à Rosny, 395, 397. Il est visité par le roi, 397, qui le fait chevalier, 398. *Voyez* Andelot. Roubais.

T

TALMONT pris, 256.

Tavannes (Gaspard de Saulx de) l'un des conseillers de Catherine de Médicis, 50, N. 3.

Téligny (Charles, seigneur de) est député à Charles IX, 75, N. 35. Tué à la S. Barthelemi, 103.

Tende (Claude de Savoye, comte de) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 115, N. 64.

Terrail (du) commande la cavalerie légere à la bataille d'Ivry, 383, N. 48.

Thermes (Paul de la Barthe, seigneur de) battu à Gravelines, 69.

Thignonville (Mademoiselle de) aimée de Henri IV, 139, N. 87.

Thoré (Guillaume de Montmorency de) manque à se saisir du pont Ste.-Maixence, 369, N. 40.

Thorigny (comte de) se trouve à la bataille d'Ivry, 390. Il y est cause de la mort de la Châtaigneraie en voulant le sauver, *ibid.*

Thou (Jacques Auguste de) président; sa conversation avec Montaigne, 228, N. 35.

Tonneins, Escarmouche devant cette ville, 169.

Touchet (N. du) gentilhomme, évite le massacre de la S. Barthelemi, 99, N. 57.

Tours, restée fidele à Henri III, 323. Est investie, 332, 334. L'ennemi se retire, 335.

Traité de Nemours, 219, N. 29.

Traité du Plessis-lès-Tours, 329.

Trape (la) valet de chambre de Sully, auquel il eſt d'un grand ſecours aux attaques de Villefranche & de Mirande, 144, 145, & de Cahors, 164.
Trémont, officier de la ligue à Ivry, 388.
Trente (concile de) juſtifié ſur le ſauf-conduit accordé aux proteſtans, 82, N. 44.
Tréport (le) pris, 356.
Treve, 139.
Trimouille (Claude, duc de la) 240. Prend Talmont, 255. Combat à Coutras, 285 *& ſuiv.* Donne de mauvais conſeils au prince de Condé, 294.
Trimouille (Charlotte-Catherine de la) eſt impliquée dans le procès, ſur la mort du prince de Condé, eſt juſtifiée, 305, N. 6.
Turenne (vicomte de) *voyez* Bouillon.

V

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) *voyez* Epernon.
Valois (Charles de) comte d'Auvergne, *voyez* Auvergne.
Valois (François de) duc d'Anjou, *voyez* Anjou.
Vaudoré, officier, ſe trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Vaudrot, officier de l'armée de Henri IV, 260.
Veneur de Carouge (Tanneguy le) refuſe d'exécuter l'ordre du Roi contre les Huguenots, 115.
Ventadour (Anne de Lévis, duc de) eſt fait priſonnier devant Cambray, 189, N. 8.
Vérac, gentilhomme, 240.
Vezelay, ville calviniſte, 50.

Vezins sauve la vie à Reniers son ennemi à la S. Barthelemi, 116, N. 65. Défend Cahors & y est tué, 161, N. 99.
Vic (Compagnie de) défaite, 277.
Vignoles se distingue à la tête de son régiment à Ivry, 392.
Villandry, offense Charles IX. Obtient sa grace, 89, N. 50.
Villars (Honorat bâtard de Savoye, marquis de) commande l'armée royaliste en Guienne, 81, 145. Fait quelques tentatives sur Castel-Jaloux & Nérac, 149, N. 91.
Villars (Pierre de) archevêque de Vienne. Député à Henri IV, 149, N. 90.
Villefranche en Périgord, emportée d'assaut, 135. *Voyez* Montpazier.
Villemur (Pierre Pite de) précepteur des Guises, 97.
Villeneuve prise, 152.
Villiers, ministre protestant, 197.
Vins (Hubert de la Garde de) prédit l'assassinat des Guises, 320, N. 10.
Ussac, livre la Réole aux catholiques, 156.
Usseau, officier; son duel avec Beauvais, fils de N. Beauvais, 175.
Uzès Madame d') instruit Sully des desseins de Catherine de Médicis, 273.

Y

YVETOT (N. d') secourt Sully à l'attaque de Mirande, 145.

Fin de la Table du premier Volume.




TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 009 576 675

